

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE EXPLORATOIRE DE CARRIÈRES ET PRATIQUES D'ENGAGEMENT  
DE FEMMES INDIGÈNES BOLIVIENNES AU REGARD  
DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR  
JESSICA LABRIE

AVRIL 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



## REMERCIEMENTS

Mon premier séjour en Bolivie, en Amérique du Sud, fut une expérience marquante du début à la fin. Si j'ai d'abord été émerveillée par les couleurs éclatantes des tissages ancestraux, les sons encore étrangers de la multiplicité des langues indigènes parlées, les danses énergiques du folklore andin, c'est tout particulièrement l'accueil et la gentillesse de ses gens qui m'a touchée. Les semaines se sont écoulées alors que j'apprenais, je partageais et, doucement, ma petite personne prenait place dans le quotidien de la capitale constitutionnelle, Sucre, aussi connue sous le nom de la *Ciudad blanca* ou Chuquisaca. La puissance des actions collectives était corrélée avec la force de toutes ces personnes déterminées à faire entendre leurs voix et à défendre la justice sociale. J'étais impressionnée. Ma passion pour le travail social ayant pris naissance lors de mes premiers épisodes d'engagement social lors de la grève des étudiants.es de 2012, je vivais une grande exaltation. De retour sur les terres occidentales, l'envie de « rendre la pareille » à tous ceux et celles qui ont tant partagé de connaissances et d'expériences avec moi, ainsi que le fort désir de transmettre mon amour pour la Bolivie, entremêlé au *blues* du retour m'ont progressivement menée à la réalisation de ce mémoire portant sur les carrières et pratiques d'engagement social des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes. Je dédie donc ce mémoire à toutes ces personnes qui ont croisé mon chemin et qui, à travers leurs partages, m'ont insufflé la détermination et le courage d'accomplir cette démarche laborieuse.

Mes plus chaleureux remerciements vont aux femmes qui ont bien voulu s'ouvrir et partager avec moi toute l'intimité de leur histoire. Ces récits me touchent profondément par le courage immense manifesté par ces résistantes face à l'adversité et aux événements qui auraient été largement suffisants pour mener plusieurs actrices

à la défection. C'est inspirée par les discours de ces actrices sociales que je vous présente avec beaucoup d'humilité leurs carrières d'engagement social.

La réalisation de ce mémoire n'aurait également été possible sans le soutien de ma directrice, Sylvie. Les trois dernières années ont été marquées par une série de partages liant discussions théoriques stimulantes, rires complices, angoisses, mais surtout un grand intérêt commun pour l'engagement social des femmes et la Bolivie. Un grand merci également à ma codirectrice, Elizabeth Harper, pour les critiques constructives et les outils théoriques partagés si essentiels à la réalisation d'un mémoire de recherche rigoureux.

Le passage parfois tortueux de la maîtrise n'aurait été aussi agréable sans mes collègues et aujourd'hui amis.es très chers Joelle, Mathieu et Sarah. Je ne saurais les remercier suffisamment pour les relectures, les corrections, mais surtout les encouragements répétés. Merci, merci et encore merci, tout ce processus n'aurait été aussi agréable sans vous à mes côtés pour partager joies, désespoirs, petits plats, terrasses d'après-midi et, surtout, tous nos accomplissements, petits et grands.

Un grand merci à ma famille, à mes colocs Cynthia et Catherine, à mon amie Christina, ainsi qu'à tous ceux et celles qui m'ont aidée de toutes les manières possibles afin que j'arrive à déposer ce merveilleux mémoire. Tout ça, ça vaut tout l'amour du monde pour moi.

*Y finalmente, este máster no hubiera podido ser realizado sin el apoyo incondicional de mi familia boliviana que me ayudó bastante durante todo el proceso de investigación y que me acogió tan bien tantas veces en su casa. Gracias Betty, Emerson, Erland, Neiza, Rose Mary, Ruben, Sonia, Charly, Casiano, Nathalia, Naomi, Nazli, Keydens y Steffy por haber compartido y seguir compartiendo sus vidas cotidianas, sus conocimientos y sus tradiciones conmigo. Gracias también por su cariño inmenso y las risas compartidas. Pachi, pachi y pachi!*

*À toutes ces personnes qui luttent  
pour une société plus juste  
et à toutes celles à qui  
la lecture de ce mémoire  
pourra en insuffler l'envie.*



## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
LISTE DES TABLEAUX .....	ix
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	xi
RÉSUMÉ .....	xiii
<i>RESUMEN</i> .....	xv
INTRODUCTION .....	1
PARTIE I .....	5
CHAPITRE I	
LA PROBLÉMATIQUE .....	7
1.1 Qu'est-ce que l'engagement social?.....	7
1.2 La lutte contre les violences faites aux femmes en Bolivie .....	9
1.2.1 Un tour d'horizon sur les conditions sociales des femmes boliviennes ..	9
1.2.2 La réponse de l'État bolivien aux violences faites aux femmes.....	12
1.2.3 Les discours et les pratiques des organisations féministes et des organisations de femmes à l'égard des violences faites aux femmes....	19
1.3 L'objectif et la question de recherche .....	27
CHAPITRE II	
LE CADRE THÉORIQUE .....	29
2.1 Une pragmatique des pratiques d'engagement.....	29
2.1.1 L'analyse située des pratiques d'engagement .....	31
2.2 Reformulation de la question de recherche, sous-questions et sous-objectifs ..	39



## CHAPITRE III

## LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....41

3.1	La posture épistémologique de la chercheuse : une position inspirée du poststructuralisme, du féminisme postcolonialiste et des approches décoloniales .....	41
3.1.1	Des éléments du poststructuralisme .....	43
3.1.2	Postcolonialisme, féminisme postcolonial et approches décoloniales : des outils indispensables à l'analyse.....	44
3.2	L'orientation méthodologique : la recherche qualitative .....	48
3.3	Les méthodes de collecte et d'analyse des données .....	48
3.3.1	La première technique : l'observation participante.....	49
3.3.2	La deuxième technique : l'entretien individuel de type récit de vie .....	54
3.4	Le traitement et l'analyse des données de recherche .....	58
3.4.1	La transcription des verbatims .....	58
3.4.2	La thématization des entretiens .....	59
3.4.3	La stratégie d'analyse des observations .....	60
3.5	Les considérations éthiques .....	60

## PARTIE II .....65

## CHAPITRE IV

## LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE .....67

4.1	Les données issues de l'observation participante .....	67
4.1.1	Préambule .....	68
4.1.2	Le contexte social et politique bolivien : un bref portrait des tensions sociopolitiques et des conditions sociales propres aux populations paysannes et indigènes .....	69
4.1.3	Les activités de lutte contre les violences faites aux femmes.....	71
4.2	Les données issues des entretiens de recherche.....	85
4.2.1	Le profil sociodémographique des participantes .....	86
4.2.2	Les carrières d'engagement des participantes.....	88

4.3	Les constats généraux.....	110
CHAPITRE V		
LA DISCUSSION..... 113		
5.1	La genèse des carrières d’engagement des participantes .....	114
5.1.1	Retour sur les dispositions des participantes rencontrées.....	115
5.1.2	Les sites d’acquisition des dispositions à l’engagement social .....	116
5.1.3	Les événements marquants.....	124
5.1.4	Les différentes formes d’oppressions vécues lors de l’engagement des femmes .....	127
5.2	Les compétences mobilisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes .....	133
5.2.1	L’actualisation de dispositions en situation.....	134
5.2.2	Le portrait des compétences mobilisées .....	136
5.3	Réflexion sur les méthodologies et la posture décoloniale de recherche .....	139
5.3.1	Retour sur les outils théoriques, méthodologiques et épistémologiques sélectionnés.....	139
5.3.2	Les limites de cette recherche.....	141
CONCLUSION.....		149
ANNEXE A		
TABLEAU DES INSTRUMENTS PRINCIPAUX INTERNATIONAUX ET UNIVERSELS RELATIFS AUX DROITS DES FEMMES ET DES PEUPLES INDIGÈNES ET AUTOCHTONES.....		153
ANNEXE B		
GUIDE D’ENTRETIEN SUR LE « RÉCIT DE CARRIÈRE D’ENGAGEMENT DE FEMMES INDIGÈNES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES » (VERSION FRANÇAISE) .....		155
ANNEXE C		
TABLEAU SYNTHÈSE DES MÉTHODES DE COLLECTE ET D’ANALYSE DES DONNÉES.....		159

ANNEXE D FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ (VERSION FRANÇAISE).....	161
ANNEXE E AFFICHE DE RECRUTEMENT AUX ENTRETIENS DE RECHERCHE (VERSION FRANÇAISE).....	165
ANNEXE F GRAFFITIS TÉMOIGNANT DE REVENDICATIONS SOCIALES ET POLITIQUES SUR LES MURS DE LA VILLE DE SUCRE .....	167
BIBLIOGRAPHIE .....	169

## LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Pages
Tableau 1.2 Principales normes légales boliviennes contre les discriminations et les violences envers les femmes .....	15
Tableau 2.1 Sous-questions et sous-objectifs de recherche.....	39
Tableau 3.1 L'agenda de planification de la recherche .....	42
Tableau 4.1 Portrait des principales activités observées .....	72
Tableau 4.2 Profil sociodémographique des participantes .....	88
Tableau 4.3 Grille d'analyse des sept récits de carrière d'engagement.....	89
Tableau 5.1 Question principale, sous-questions et sous-objectifs de recherche .	114



## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CIDEM	Centre d'information et de développement de la Femme ( <i>Centro de Información y Desarrollo de la Mujer</i> )
CNMCIQB-BS	Confédération nationale de femmes paysannes, indigènes et originaires de Bolivie « Bartolina Sisa » ( <i>Confederación Nacional de Mujeres Campesinas Indígenas Originarias de Bolivia "Bartolina Sisa"</i> )
CPE	Constitution politique de l'État
EMS	Espace des mouvements sociaux
EPB	État plurinational de Bolivie
INE	Institut national de la statistique ( <i>Instituto Nacional de Estadística</i> )
MAS	Mouvement vers le socialisme ( <i>Movimiento al socialismo</i> )
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies



## RÉSUMÉ

En Bolivie, plusieurs organisations de femmes et féministes s'engagent dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Des autrices constatent que les femmes indigènes se mobilisent surtout autour d'enjeux ethniques et économiques et sont peu interpellées par les enjeux liés au genre, un concept qu'elles conçoivent davantage selon des notions propres aux traditions indigènes boliviennes (Rousseau, 2009). Toutefois, l'étude du processus de l'Assemblée constituante (Rousseau, 2011) démontre que plutôt que de manifester un désintérêt envers les enjeux liés au genre, les femmes indigènes se mobilisent face à des enjeux prenant non seulement compte de leur position de femme, mais également de l'imbrication de leur double position de femmes et indigènes. Ces constats mènent à explorer les pratiques et les carrières d'engagement des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes, à partir de la question de recherche suivante: *quelles sont les carrières et pratiques d'engagement dévoilées dans les récits des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie ?*

Un séjour à Sucre, en Bolivie, entre les mois d'octobre 2017 et février 2018, m'a donné l'opportunité d'observer une variété de pratiques d'engagement social dans ce domaine et de réaliser sept entretiens auprès de femmes engagées contre les violences faites aux femmes issues de différents contextes sociaux. Les données récoltées ont été analysées à partir des deux premiers axes du dispositif d'analyse proposé par Mathieu (2011), soit l'approche dispositionnaliste des carrières d'engagement et celle inspirée de la sociologie pragmatique de l'engagement. Ce cadre théorique m'a permis de déployer les carrières et les pratiques d'engagement social contre les violences faites aux femmes des actrices interrogées en plus d'en dégager les dispositions, les compétences et les difficultés racontées ou observées.

Ma posture épistémologique s'inscrit au confluent des perspectives poststructuralistes, féministes postcolonialistes et décoloniales et fait appel à deux méthodes de collecte de données : l'observation participante et les entretiens de type récit de vie orientés sur la thématique de l'engagement social contre les violences faites aux femmes. L'adoption de cette approche m'a évité de basculer dans l'analyse structurelle des mouvements sociaux, pour plutôt proposer une étude exploratoire de l'engagement des femmes indigènes boliviennes en situation. La discussion engage également une réflexion sur ma posture qui tend vers une approche décoloniale et examine la notion d'indigénéité.

Mots-clés : engagement social, femmes indigènes, violences faites aux femmes, féminisme, luttes autochtones, approches décoloniales, Bolivie, Amérique latine.





## RESUMEN

*En Bolivia, varias organizaciones de mujeres y organizaciones feministas se involucran en la lucha contra las violencias hacia las mujeres (más conocida como violencia de género). Algunas investigadoras observan que las mujeres indígenas se organizan principalmente en torno a las problemáticas étnicas y económicas y estarían poco interpeladas por las cuestiones de género, un concepto considerado más bien según nociones propias a las tradiciones indígenas bolivianas (Rousseau, 2009). No obstante, el estudio del proceso de la Asamblea constituyente (Rousseau, 2011) demuestra que al contrario de manifestar un desinterés por las cuestiones de género, las mujeres indígenas no solamente se movilizan ante las cuestiones que tienen en cuenta de su género, sino más bien de su doble posición de mujeres indígenas. Esta situación motiva a explorar las prácticas y las trayectorias de compromiso social - de organización - de las mujeres indígenas contra las violencias hacia las mujeres a partir de la siguiente pregunta de investigación : ¿Cuáles son las prácticas de compromiso social de mujeres indígenas en el ámbito de la lucha contra la violencia hacia las mujeres en Bolivia?*

*En el marco del trabajo de terreno de esta investigación, que tuvo lugar en Sucre, Bolivia, durante los meses de octubre 2017 hasta febrero 2018, se realizó siete entrevistas a mujeres de diversas esferas sociales y políticos que se implican en el ámbito de la lucha contra la violencia hacia las mujeres y permitió observar una variedad de prácticas de compromiso social. Los datos recopilados fueron analizados a partir de los dos primeros ejes del dispositivo de análisis propuesto por Lilian Mathieu (2011), es decir el enfoque disposicionalista de las trayectorias de compromiso social y el de la sociología pragmática del compromiso social. Este marco teórico permitió analizar las trayectorias y las prácticas de las actoras entrevistadas, además de resaltar las disposiciones, las competencias y las dificultades divulgadas o observadas.*

*Esta investigación se inscribe epistemológicamente en aquellas perspectivas postestructuralistas, feministas postcolonialistas y decoloniales. La recopilación de datos se realizó a través de la observación participante y las entrevistas de tipo relato de vida. Este trabajo propone un estudio exploratorio del compromiso social de las mujeres indígenas bolivianas en situación, en vez de caer en el análisis estructural de los movimientos sociales. El último capítulo presenta el análisis de los resultados e incluye una reflexión sobre mi postura hacia un enfoque decolonial y examina la noción de indigeneidad.*

*Palabras claves: compromiso social, mujeres indígenas, violencias hacia las mujeres, feminismo, luchas indígenas, enfoques decoloniales, Bolivia, América latina.*



## INTRODUCTION

Les violences faites aux femmes sont universelles et intemporelles ; elles sont observées à l'échelle du globe (Fayner, 2006 ; Treiner, 2006). Ce phénomène n'est pas propre à une culture, une religion ou encore à une classe sociale particulière, mais il se distingue par ses formes, son expression et son ampleur. Il est dénoncé par les mouvements des femmes des années 1970 et 1980, qui ont « contribué à appeler l'attention sur la nature, la gravité et l'ampleur du problème » (Nations Unies, 1993).

Dans le cadre de ce mémoire, j'ai choisi de me pencher plus précisément sur la situation des femmes de l'État plurinational de Bolivie, pays composé d'une importante population indigène<sup>1</sup>. Malgré le fait que ce pays latino-américain jouisse d'un contexte où la violence sociale est relativement faible et que plusieurs gains constitutionnels aient été obtenus en faveur des droits des femmes et des droits des peuples indigènes<sup>2</sup>, il se positionne parmi les pays où il y a le plus de violence à l'égard des femmes (Chávez Vega, 2008 ; EPB, 2008). En effet, plus de 9 femmes sur 10 rapportent avoir vécu au moins un épisode de violence lors des douze derniers mois à Sucre, la capitale constitutionnelle de l'État plurinational de Bolivie – soit le lieu choisi afin de mener mon enquête de terrain (Centro Juana Azurduy, 2014). Ce phénomène touche tout particulièrement les femmes indigènes<sup>3</sup>, qui sont confrontées à une triple discrimination du fait de leur genre, de leur condition ethnique et de leur situation d'exclusion sociale et économique (Gadea, 2015; ONU Mujeres, 2012;

---

<sup>1</sup> Environ 62 % de la population bolivienne s'auto-identifie comme indigène, 30 % comme métis et moins de 10 % comme « blanche » ou « européenne » (Trudel Bellefeuille, 2011).

<sup>2</sup> Le 25 janvier 2009, la nouvelle Constitution bolivienne est approuvée par 61,43 % des votes validés, marquant une énorme victoire pour le MAS (en français, Mouvement vers le socialisme) (Lavaud, 2009).

<sup>3</sup> À l'exception de l'Équateur, il n'existe pas de statistiques actuelles qui établissent le portrait spécifique des femmes indigènes victimes de violence en Amérique latine (Cooperación Alemana, 2014).

Rousseau, 2009). Dans ce contexte, plusieurs organisations de femmes et féministes s'engagent contre les violences faites aux femmes. Certaines autrices constatent néanmoins que les femmes indigènes se mobilisent davantage autour d'enjeux ethniques et économiques (Nagels, 2013; Rousseau, 2009). L'étude du processus de l'Assemblée constituante (Rousseau, 2011) démontre que plutôt qu'un désintérêt envers les enjeux liés au genre, les femmes indigènes se mobiliseraient face à des enjeux prenant non seulement compte de leur position de femme, mais de l'imbrication de leurs positions comme femmes indigènes. Ces constats m'incitent à explorer les pratiques et les carrières d'engagement des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes.

C'est en ce sens que je pose la question de recherche suivante : *quelles sont les carrières et pratiques d'engagement dévoilées dans les récits des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie ?* Ainsi, le principal objectif de cette recherche est de décrire ces carrières et pratiques à partir des deux premiers axes d'analyse du dispositif théorique proposé par Lilian Mathieu (2011), soit d'après une approche dispositionnaliste des carrières d'engagement couplée d'une approche inspirée de la sociologie pragmatique de l'engagement. Afin de s'extraire des analyses structurelles des mouvements sociaux et en cohérence avec une exploration de l'engagement des femmes indigènes boliviennes en situation, ma posture épistémologique s'inspire des perspectives poststructuralistes, féministes postcolonialistes et décoloniales. Cette posture est mise de l'avant lors de la réalisation de la collecte des données et de l'analyse des résultats de recherche.

La pertinence sociale de cette question de recherche se situe dans l'indéfectibilité des violences faites aux femmes, un problème social qui perdure et qui suscite toujours certaines polémiques dans l'espace médiatique, pensons par exemple à la seule évocation de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées au Canada (ENFADDA) qui, après des années de revendications de la

part des femmes autochtones, son comité peinait à se mettre en branle et enregistre de nombreuses critiques encore aujourd'hui (François, 2017). D'ailleurs, s'il n'y a pas de solution magique pour mettre fin à ces violences, la Fédération internationale des travailleurs sociaux fait la promotion du changement social et encourage le questionnement des problématiques sociales dans l'objectif d'améliorer le bien-être des sociétés actuelles (Fédération internationale des travailleurs sociaux, 2014). Ce changement social s'inscrit non seulement dans la mise en place de mesures gouvernementales et internationales de protection contre les violences, mais également dans l'engagement de la recherche à reconnaître les savoirs locaux alternatifs aux théories dominantes produites par l'Occident (Foucault, 1971 ; Mohanty, 1984 ; Saïd, 1978). De ce fait, l'intérêt de l'étude des pratiques d'engagement des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes réside non seulement dans la mise en œuvre d'un processus décolonial de la recherche en sciences sociales, mais aussi dans la résistance par la valorisation des réponses collectives aux problèmes sociaux.

Pour ce faire, le premier chapitre de ce mémoire vise à circonscrire le concept de l'engagement social et de faire le portrait des pratiques mises en place pour lutter contre les violences faites aux femmes afin d'en arriver à formuler ma principale question de recherche. Le cadre théorique présenté au deuxième chapitre s'inspire d'éléments de la sociologie pragmatique et du dispositif analytique proposé par Lilian Mathieu (2011). Ensuite, le cadre méthodologique est constitué de l'analyse thématique de récit de carrière d'engagement et de l'analyse de l'observation participante. Au quatrième chapitre sont présentées les données recueillies lors des entretiens individuels et des activités d'observation participante. Finalement, ces dernières sont analysées à partir des deux premiers axes du dispositif de Mathieu (2011) et permettent d'illustrer les carrières et les pratiques d'engagement social contre les violences faites aux femmes des participantes rencontrées. La discussion engage une réflexion sur ma posture de chercheuse, examine l'idée d'indigénéité et

présente les limites de la démarche de recherche. Enfin, les principales avenues pour la recherche et le travail social forment la conclusion de ce mémoire.

## PARTIE I

Dans la première partie de ce mémoire, je me penche sur la lutte bolivienne contre les violences faites aux femmes en Bolivie. Au premier chapitre, je dresse le portrait de ces violences et des réponses offertes par l'État à partir de ma recension des écrits. Sont exposés les discours et pratiques des mouvements de femmes et des groupes féministes à l'égard de ce problème social, pour ensuite laisser place aux constats à la source de ma question générale de recherche. Au deuxième chapitre, je mets en lumière mon cadre théorique qui a permis l'étude des carrières et pratiques d'engagement des femmes boliviennes indigènes contre les violences faites aux femmes, soit la sociologie pragmatique et les deux premiers axes du dispositif d'analyse de Lilian Mathieu (2011). À la fin de ce deuxième chapitre, je reformule ma question générale de recherche et j'expose mes questions et objectifs spécifiques de recherche. Au troisième chapitre, je conclus cette première partie par la présentation de ma posture épistémologique inspirée des théories poststructuralistes, féministes, postcoloniales et décoloniales, des méthodes de collecte et d'analyse de données retenues et, enfin, les limites rencontrées et quelques réflexions éthiques qui ont émergé au cours du terrain de recherche.





## CHAPITRE I

### LA PROBLÉMATIQUE

Dans le présent chapitre, je dresse le portrait des violences faites aux femmes et des initiatives mises en place pour lutter contre ce problème social, et ce, à partir des écrits scientifiques accessibles à partir du Nord<sup>4</sup>. À la première section est défini le concept d'engagement social. À sa suite, sont tracés succinctement le contexte sociopolitique bolivien, l'exploration de la lutte bolivienne contre les violences faites aux femmes à partir des réponses de l'État à l'égard de ce problème social, ainsi que les discours et pratiques d'action collective des principaux mouvements de femmes boliviennes. Enfin, je conclus ce premier chapitre par la présentation des constats qui émergent de cette revue de la littérature et de la question générale de recherche.

#### 1.1 Qu'est-ce que l'engagement social?

Avant de me pencher sur la question de la lutte bolivienne contre les violences faites aux femmes, je souhaite éclaircir le concept d'*engagement social*<sup>5</sup>. Le concept d'engagement connaît une grande popularité dans le champ de la sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux. En effet, il est récupéré tant dans

---

<sup>4</sup> Bien que cette première partie de mon mémoire ait été ajustée à la suite du terrain de recherche, notons qu'il est possible que ce portrait ne couvre pas l'ensemble des points de vue présents en Bolivie sur les violences faites aux femmes. En effet, l'accessibilité et la disponibilité des articles d'auteurs boliviens à partir du Nord sont limitées. En effet, force est de constater la difficulté d'accès au savoir produit à partir d'un « pays du Sud » lors de la réalisation de ce mémoire. À ce sujet, voir les écrits de Silvia Rivera Cusicanqui (2008). J'y reviendrai brièvement lors de la présentation de ma posture épistémologique.

<sup>5</sup> Sont mobilisés en alternance tout au long de ce mémoire les termes « engagement social » et « engagement », ils se réfèrent toujours à la définition proposée dans cette section.

l'analyse des comportements individuels que ceux des organisations, et ce, surtout depuis l'épuisement des théories marxistes et structuralistes parallèlement à la hausse de l'intérêt sociologique pour l'action et les interactions (Becker, 2006; Sawicki et Siméant, 2009). Ce bouillonnement théorique confronte à un large panel de significations, laissant la porte ouverte aux ambiguïtés quant à son interprétation (Becker, 2006). Ceci s'explique en partie par les nombreuses perspectives théoriques<sup>6</sup> qui ont été développées jusqu'à maintenant afin de tenter de comprendre l'engagement. Deux dimensions étymologiques de l'engagement sont distinguées par Bobineau (2010), soit l'idée d'un engagement comme contrainte à la liberté, et celle de prise de position à travers l'action. Puisque ce mémoire se penche sur l'engagement social des femmes indigènes boliviennes contre les violences faites aux femmes, cette deuxième dimension semble particulièrement pertinente<sup>7</sup>. Ainsi, s'engager signifie :

donner pour caution sa parole, lier par une promesse (emploi attesté en 1595). Cette dimension signifie « entrer dans une action », et plus précisément depuis le milieu du XX<sup>e</sup>, « prendre position sur des problèmes ». [...] Ainsi, s'engager, c'est se lier au service de ou entrer en lien pour agir (Bobineau, 2010, p. 12-13).

De ce fait, l'engagement est associé à l'idée d'accomplir volontairement une promesse ou un contrat, qui prend forme dans la sphère privée et/ou publique. Neveu (1996) ajoute la dimension collective de l'action, ainsi, s'engager socialement, c'est

---

<sup>6</sup> Pour en nommer quelques-unes : de l'idée d'un désarroi psychologique ou social disqualifiant les actions protestataires en leur attribuant des qualités pathologiques et irrationnelles, jusqu'à son opposée, la théorie olsonienne de l'action rationnelle jugée trop étroitement utilitariste, en passant par la théorie de la mobilisation des ressources (TMR), et enfin, l'avenue des Nouveaux mouvements sociaux (NMS) analysant l'engagement comme l'émanation d'identités partagées (femme, écologiste, indigène, etc.), plutôt critiqué pour sa tendance à l'essentialisation des sujets (Mathieu, 2004 ; Neveu, 1996). Pour un portrait de la sociologie des mouvements sociaux, se référer à Neveu (1996).

<sup>7</sup> D'ailleurs, ce concept se traduit difficilement en espagnol : selon le Larousse, « s'engager » se dit comprometerse, soit s'engager à faire quelque chose/dans quelque chose, se fiancer ou encore se mettre en danger, alors que « engagement » correspond à compromiso, soit une promesse [de mariage] ou une obligation. Cette ambiguïté se retrouve également dans la langue française, l'engagement s'exprime sous une pluralité de formes qui sont teintées par leurs domaines d'émergence.

un « agir ensemble » qui « se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une "cause" » (p.9). Cette conceptualisation de l'engagement permet de circonscrire l'étude des pratiques d'engagement social des femmes indigènes boliviennes comme actrices prenant position collectivement contre les violences faites aux femmes à travers des actions revendicatrices et de défense de leurs intérêts propres. Cette conception de l'engagement social permet, d'une part, d'explicitier la pluralité des formes et du sens de l'action protestataire. D'autre part, elle exclut les activités d'engagement extérieures à la sphère des mouvements sociaux.

## 1.2 La lutte contre les violences faites aux femmes en Bolivie

Dans la section suivante, la lutte contre les violences faites aux femmes en Bolivie est située afin de mieux saisir l'émergence des pratiques d'engagement social. D'abord sont dessinés les grands traits du contexte sociopolitique bolivien à partir d'un tour d'horizon sur les conditions sociales des femmes boliviennes. Puis, je propose une description des réponses étatiques et des discours et pratiques sociales des différents mouvements de femmes émergeant au sujet de la problématique sociale.

### 1.2.1 Un tour d'horizon sur les conditions sociales des femmes boliviennes

D'entrée de jeu, il est essentiel de décrire le contexte sociopolitique pour y situer les pratiques d'engagement des femmes boliviennes. En Bolivie, l'indice d'inégalité de genre (IIG) se situe au 119<sup>e</sup> rang sur une compilation de plus de 188 pays (UNDP, 2015). Selon l'Institut national de la statistique en Bolivie (Instituto Nacional de Estadística, INE) (2009), 51 % des femmes qui vivent en contexte urbain et 77 % de celles qui vivent en contexte rural possèdent un revenu qui se situe sous le seuil de la pauvreté, bien qu'elles représentent 56,2 % de la main-d'œuvre active. Cette précarité s'explique du fait que les femmes occupent des emplois qui sont peu reconnus

socialement et qui offrent un salaire significativement plus faible que celui des hommes – ici, il est possible de penser au travail domestique qui, d’ailleurs, est souvent l’œuvre des femmes indigènes (Rodríguez Romero, 2005 ; Rojas Valverde, 2010). Or, si la participation politique des femmes était plutôt faible, la situation se transforme depuis l’approbation de la nouvelle Constitution politique de l’État en 2009. En effet, le président Evo Morales amorce l’année 2016 en déclarant fièrement que les femmes représentent 51 % des voix à l’Assemblée parlementaire : il omet toutefois de préciser dans cette déclaration que ces dernières luttent toujours pour réaffirmer leurs droits contre le harcèlement et la violence politique (Centro Juana Azurduy, 2013; Estado Plurinacional de Bolivia (EPB), 2008; La Voz del Sandinismo, 2016).

En ce sens, une analyse comparative effectuée dans douze pays de l’Amérique latine et des Caraïbes situe l’État plurinational de Bolivie comme l’un des pays démontrant les plus hauts taux de violence physique faite aux femmes dans le cadre des relations intimes et il apparaît en deuxième position après Haïti en termes de violence sexuelle (Organizacion Panamericana de la Salud, 2013). En effet, l’enquête de l’Organisation panaméricaine de la santé (2013), menée entre 2003 et 2009, présente que 53 % des Boliviennes interrogées rapportent avoir vécu une expérience de violence physique ou sexuelle dans un contexte conjugal, comparativement à 40 % en Colombie et à 26 % au Salvador. Une étude bolivienne publiée à son tour en 2017 porte sur la prévalence de la violence basée sur le genre menée dans la ville de Sucre<sup>8</sup> (Centro Juana Azurduy, 2018) et démontre que 9 femmes sur 10 ont vécu au moins un épisode de violence au cours des douze mois précédant l’étude. Selon le ministère public bolivien, 104 cas de féminicides – c’est-à-dire, l’assassinat de femmes sur la base de leur sexe (Russell et Caputi, 1992) – sont rapportés en 2016, constituant une augmentation de 12 % depuis 2015 (Fiscalía General del Estado, 2017; Centro de

---

<sup>8</sup> D’abord en 2006, puis une deuxième fois dix ans plus tard, le Centre Juana Azurduy a réalisé une étude portant sur les violences faites aux femmes à Sucre, intitulée *Incidencia de la violencia basada en género en el ámbito familiar en la Ciudad de Sucre* (Centro Juana Azurduy, 2006 ; 2017).

Información y Desarrollo de la Mujer (CIDEM), 2014). La majorité des cas se produisant dans le cadre d'une relation intime. Selon le Vice-ministère du Genre et des Affaires générationnelles (VGAG), l'ampleur des violences faites aux femmes ainsi que l'inadéquation des services publics visant la protection des victimes, l'impunité des agresseurs, la violence et le harcèlement politiques envers les femmes engagées politiquement et le non-respect des normes en vigueur s'expliquent par la persistance d'une culture de naturalisation des violences faites aux femmes (Centro Juana Azurduy, 2013, 2017 ; EPB, 2008).

Qui plus est, certaines femmes doivent composer avec des obstacles subsidiaires. Plusieurs inégalités se manifestent entre les femmes *criollas* – d'ascendance européenne –, les femmes métisses et les femmes indigènes (Rousseau, 2009). Ces dernières ne sont pas seulement victimes du sexisme, mais sont affectées par une triple victimisation du fait de leur appartenance ethnique, de leur situation d'exclusion sociale et économique (ONU Mujeres, 2012 ; Rousseau, 2009). Entre autres, si quatre analphabètes sur cinq sont des femmes, une majorité est indigène (Rousseau, 2009). D'ailleurs, mes recherches sont restées vaines lorsque j'ai effectué le recensement des études ayant porté spécifiquement sur les violences faites aux femmes indigènes, tant en Bolivie qu'en Amérique latine. Or, l'intérêt de se pencher sur les violences faites aux femmes indigènes est incontestable, ne serait-ce que par le constat du foisonnement des déclarations, des conventions, des analyses et des plans d'action mis en place pour l'élimination des violences faites aux femmes. Si la déclaration de 1993 reconnaît les vulnérabilités propres aux femmes qui appartiennent aux dites « minorités sociales », le discours dominant relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes, lui, est centré sur l'idée d'une condition féminine universelle<sup>9</sup> qui néglige la réalité – voire, les réalités – des femmes indigènes, d'où la pertinence de s'y intéresser.

---

<sup>9</sup> Ce discours universalisant est couramment répété au sein des documents officiels des organisations

### 1.2.2 La réponse de l'État bolivien aux violences faites aux femmes

Grâce à la mobilisation des mouvements féministes et de femmes articulée au consensus international depuis l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'attention croissante au sujet des violences faites aux femmes permet la formulation de conventions et traités internationaux qui, subséquemment, sont signés et ratifiés par l'État plurinational de Bolivie (voir l'annexe A) (Conexión Fondo de Emancipación, 2016). Or, il importe de se pencher sur l'expression de ces engagements au cœur de la réalité bolivienne. En effet, il est pertinent d'explorer les façons dont l'État bolivien conçoit les violences faites aux femmes et s'approprie les instruments onusiens, et ce, au regard de ses critiques décoloniales, afin de mieux comprendre le combat actuel contre les violences faites aux femmes. Ainsi, cette section fait état du discours de l'État à l'égard des violences faites aux femmes et de la mise en place des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels destinés à lutter contre ce phénomène dans le contexte bolivien.

#### 1.2.2.1 La perspective du Movimiento al Socialismo (MAS) et des institutions de l'État bolivien

La Bolivie contemporaine est marquée par de nombreux changements sociopolitiques ; une grande période d'instabilité politique fait place à l'arrivée au pouvoir du *Movimiento al Socialismo* (MAS) en 2005 et à l'adoption successive de la nouvelle Constitution politique de l'État bolivien (CPE) en 2009 (Gadea, 2015 ; Nagels, 2013 ; Rudel, 2007). Certains auteurs qualifient le triomphe de Evo Morales aux urnes électorales de « victoire de l'indianisme », annonçant la rupture avec le modèle républicain d'assimilation (Rudel, 2007). Ce nouveau gouvernement

---

régionales et des politiques nationales des États signataires, ce qui ne convient pourtant pas toujours à la complexité de la réalité sociale. Heureusement, certaines organisations internationales — dont l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones (UNPFII de son acronyme en anglais) et le Forum international de femmes indigènes (FIMI de son acronyme en espagnol) — s'efforcent de défendre, à l'échelle internationale, les droits des peuples indigènes en se penchant sur les spécificités des problématiques affectant les communautés et les femmes indigènes.

systematise les revendications populaires des divers mouvements, syndicats, organisations paysannes et autres associations indigènes afin de constituer un programme politique fondé sur les discours à la fois du nationalisme révolutionnaire bolivien, de l'antilibéralisme et de la valorisation des traditions et modes de vie indigènes (Rudel, 2007).

La reconnaissance d'une pluralité ethnoculturelle est accompagnée de l'idéologie de la décolonisation et du *vivir bien*<sup>10</sup>, tous deux inscrits au cœur de la nouvelle constitution comme les fondements de la construction du nouvel État plurinational (Zabala Canedo, 2010 ; Rudel, 2007). D'ailleurs, le désir de décoloniser le genre et de « dépatricariser » l'État et la société bolivienne sont des principes faisant partie du *vivir bien* (Carrasco, 2014 ; Nagels, 2013). À cet effet, le *Plan nacional para la igualdad de oportunidades : Mujeres construyendo la nueva Bolivia (PNIO)*<sup>11</sup> intègre la définition onusienne de la « violence en raison du genre »<sup>12</sup> et y est ajoutée la notion de complémentarité de la cosmovision andine – le *chachawarmi* ou *qhariwarmi*<sup>13</sup>. Celle-ci repose sur la croyance qu'un individu n'est reconnu adulte et ne peut participer à la vie communautaire que lorsqu'il forme une unité complète, soit un couple hétérosexuel marié (Carrasco, 2014 ; Nagels, 2013). Ainsi, le discours étatique de valorisation des différents peuples indigènes nationaux se distingue de l'adage universaliste sur l'égalité des genres de l'ONU en reconnaissant la

---

<sup>10</sup> Le *vivir bien* s'inscrit dans la cosmovision véhiculée par la culture andine bolivienne, l'expression est récupérée dans la nouvelle constitution et désigne, entre autres, vivre en harmonie avec la nature.

<sup>11</sup> « Plan national pour l'égalité des chances (PNIO) Femmes construisant la nouvelle Bolivie pour bien vivre » [ma traduction].

<sup>12</sup> Conformément au premier article de la déclaration onusienne sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les Nations Unies décrivent ce qui fait office de définition générale des violences faites aux femmes, soit « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée » (Nations Unies, 1993).

<sup>13</sup> Ces expressions signifient respectivement « homme-femme » en langues indigènes aymara et quechua.



subordination des femmes indigènes à partir de leurs propres principes (Nagels, 2013) – non sans proposer une conception hétéronormative du couple.

#### 1.2.2.2 Les pratiques de l'État pour contrer les violences faites aux femmes

Depuis le 14 novembre 1945, l'État plurinational de Bolivie fait partie des États membres de l'Organisation des Nations Unies et, en sa qualité de Membre, l'État s'engage à respecter sa Charte et, éventuellement, à ratifier ses conventions (Nations Unies, 2016). Dès lors, l'État bolivien a ratifié les principales conventions internationales afin de s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes<sup>14</sup> (voir l'annexe A). La ratification de ces instruments lors des années 1990 reflète les premières manifestations de la préoccupation du gouvernement bolivien face aux violences faites aux femmes et marque la reconnaissance de ce phénomène comme la forme la plus cruelle et dégradante de discrimination envers les femmes (Subsecretaria de Asuntos de Género (SAG), 1994). À partir de cette époque, la législation bolivienne subit plusieurs réformes afin d'éradiquer les pratiques discriminantes et violentes envers les femmes (voir le tableau 1.2) (SAG, 1994). À cet effet, le tableau 1.2 présente les principales normes légales boliviennes qui agissent contre les discriminations et les violences faites aux femmes.

---

<sup>14</sup> De 1991 à 2007, la Constitution politique de l'État plurinational de Bolivie (CPE) intègre également deux instruments internationaux pour la défense des droits des peuples indigènes, soit la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux peuples indigènes et tribaux (Loi n° 1257) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Loi n° 3760) (Fundación CONSTRUIR, 2012).

Tableau 1.2 Principales normes légales boliviennes contre les discriminations et les violences envers les femmes

<b>Date de l'adoption</b>	<b>Normes légales</b>
Déc. 1995	Loi contre la violence intrafamiliale ou domestique (n°1674)
Déc. 2008	Plan national pour l'égalité des chances (PNIO) « Femmes construisant la nouvelle Bolivie pour bien vivre »
Fév. 2009	Nouvelle Constitution politique de l'État (CPE)
2010	Loi contre le racisme et toute forme de discrimination (n°045)
2012	Loi intégrale contre la traite et le trafic de personnes (n°263)
2012	Loi contre le harcèlement et la violence politique à l'égard des femmes (n°243)
2013	Loi intégrale pour garantir aux femmes une vie libre de violence (n°348)

Avant 1995, les violences domestiques et familiales étaient conçues comme des pratiques légales, notamment grâce à l'article 276 du Code pénal bolivien<sup>15</sup> (SAG, 1994). En plus de garantir l'impunité aux agresseurs, cet article a engendré de graves conséquences sur la conception sociale de la violence familiale et conjugale, puisqu'il a contribué à la persistance des comportements discriminatoires et violents envers les femmes – considérant que plus de 90 % des cas de violence au sein la famille sont perpétrés par des hommes (SAG, 1994). L'article sous-entendait également que les problèmes au sein de la famille ne relevaient pas de la responsabilité de l'État.

<sup>15</sup> À l'époque, l'article 276 indiquait que ne s'applique aucune sanction, lorsque les lésions causées sont légères et commises par un conjoint, un ascendant, un descendant, un membre de la fratrie, un membre de la parenté directe ou un membre de la belle-famille si ceux-ci vivent ensemble (SAG, 1994). Il était également mentionné qu'une poursuite pénale ne pouvait être intentée dans la majorité des situations de violence familiale (SAG, 1994).

Suite à la ratification des accords internationaux relatifs aux droits des femmes, la Loi contre la violence intrafamiliale ou domestique (n°1674) est promulguée le 15 décembre 1995 : elle se présente comme la bannière de la lutte sociale pour les droits de la personne et permet la reconnaissance des violences familiales comme un problème public (Chávez Vega, 2008). Elle vise, entre autres, à modifier l'ordonnance juridique qui légitimait la violence envers les femmes dans le contexte domestique, à octroyer un contenu politique à une problématique nouvellement considérée d'ordre public, à réclamer l'intervention étatique dans la défense des droits des femmes et à permettre à celles-ci de se sentir prises en compte et protégées par des politiques publiques (Chávez Vega, 2008). Néanmoins, la portée et l'application de cette loi ne correspondent pas à ses principes : les violences sont très rarement sanctionnées et le champ d'application des sanctions se limite aux violences au sein de couples adultes et mariés (Gadea, 2015 ; Sanabria, 2016).

S'en suit une série de nouvelles mesures légales visant le respect des droits des femmes. D'abord, le Plan national pour l'égalité des chances susmentionné établit de nouvelles directives générales sur les politiques publiques en termes d'égalité des genres selon le Décret suprême n°2950 présenté le 10 décembre 2008 (EPB, 2008). Puis, la Constitution politique de l'État (CPE) est approuvée lors du référendum constitutionnel du 25 février 2009. Si cette dernière traite principalement de la reconnaissance des peuples indigènes boliviens, elle présente aussi une série d'articles et mesures concernant les droits des femmes, dont l'article 15 qui traite des violences faites aux femmes :

II. Toutes les personnes, en particulier les femmes, ont le droit de ne pas souffrir de violence physique, sexuelle ou psychologique, tant dans la famille que dans la société ;

III. L'État adoptera les mesures nécessaires pour prévenir, éliminer et sanctionner la violence de genre et générationnelle, ainsi que toute action ou omission ayant pour but de dégrader la condition humaine, de causer la mort, la

douleur et la souffrance physique, sexuelle ou psychologique, tant dans la sphère publique que privée. [Ma traduction.] (CPE, 2009)

La promulgation de la CPE constitue une réalisation fondamentale pour les droits des femmes boliviennes – notamment les femmes indigènes – puisqu’elle élève le droit de vivre une vie libre de violence au rang de droit constitutionnel et entraîne l’adoption d’un ensemble de normes pour garantir la protection contre les discriminations et les violences<sup>16</sup> (Sanabria, 2016).

Au lendemain de nouveaux crimes violents contre des femmes<sup>17</sup>, la Loi intégrale pour garantir aux femmes une vie libre de violence (n°348) est promulguée, le 9 mars 2013 (CIDEM, 2014 ; Colectivo Rebeldía, 2016). Élaborée en réponse aux défaillances législatives soulevées par les organisations de femmes appuyées par la coopération internationale, cette nouvelle loi intègre seize formes de violence, dont le féminicide, la violence sexuelle, la violence politique, la violence institutionnelle et la coercition reproductrice. De plus, elle suggère l’établissement de nouveaux mécanismes et politiques intégraux de prévention, d’attention, de protection et de réparation à l’égard des femmes en situation de violence, tout comme la poursuite et la sanction des agresseurs, et ce, afin de garantir aux femmes une vie digne où elles peuvent exercer pleinement leurs droits en accord avec le *vivir bien* (Sanabria, 2016).

Enfin, l’évolution du cadre juridique bolivien illustre les avancées substantielles réalisées par l’État bolivien. Un changement paradigmatique a lieu lors du passage de l’incertitude face à l’intervention étatique au sein de la sphère privée et familiale à

---

<sup>16</sup> Le processus de développement législatif résultant de la CPE entraîne, entre autres, l’adoption de la Loi contre le racisme et toute forme de discrimination (N°045/2010, Ley contra el racismo y toda forma de discriminación), la Loi intégrale contre la traite et le trafic de personnes (N°263/2012, Ley integral contra la trata y tráfico de personas) et la Loi contre le harcèlement et la violence politique à l’égard des femmes (N°243/2012, Ley contra el acoso y la violencia política hacia las mujeres) (Colectivo Rebeldía, 2016; Conexión Fondo de Emancipación, 2016; Sanabria, 2016).

<sup>17</sup> Entre autres crimes, le féminicide de la journaliste Hanalí Huaycho et l’agression sexuelle d’une employée par des députés régionaux dans les locaux de l’Assemblée législative de la région de Chuquisaca (Agencia Efe/Dpa, 2013).

l'avènement d'une loi intégrale jugeant les violences faites aux femmes comme un important problème social (Centro Juana Azurduy, 2014). Toutefois, les idéaux promus par l'État diffèrent de la réalité sociale bolivienne. S'il faut d'abord considérer que le taux de violences dénoncées ne reflète pas la réalité et que seuls 10 à 15 % des cas réels seraient soumis aux autorités concernées, une minorité des accusations mènent à la réparation des actes criminels (Centro Juana Azurduy, 2014). En effet, des 10 750 cas dénoncés à l'échelle nationale au Ministère public entre mars 2013 et février 2014, soit tout juste à la suite de l'instauration de la Loi n°348, seuls 12 % ont été retenus (1 291 cas), 1,7 % des cas initiaux ont menés à une accusation (185), un autre 3,2 % des cas ont menés à des débouchés alternatifs à l'incarcération (344) et, finalement, 0,3 % des accusations se sont résolues par une sentence (30 cas) (Centro Juana Azurduy, 2014). D'autre part, Gadea (2015) souligne que les violences faites aux femmes persistent également au sein des communautés indigènes où très peu de femmes osent dénoncer les préjudices vécus<sup>18</sup>. Lorsqu'elles tentent de poursuivre l'agresseur,

[l]a justice d'État n'apporte pas de réponse opportune et rapide aux cas de violences contre les femmes, mais tend à les prolonger et les aggraver en dénigrant et culpabilisant souvent les femmes d'actes dont elles sont les victimes. [...] les moyens destinés par l'État à l'application de la justice ne permettent pas une véritable pénétration de l'institution de justice dans les communautés rurales indigènes (Gadea, 2015, p. 6).

Toujours selon cette dernière, le discours politique de valorisation des différents peuples indigènes nationaux – faisant office de discours dominant dans la constitution bolivienne – masque la problématique des relations de genre dans les communautés indigènes (Gadea, 2015). Elle souligne que les violences faites aux femmes sont souvent naturalisées et que les raisons profondes de ce phénomène ne sont pas

---

<sup>18</sup> Selon une enquête effectuée en 2011, 53 % des femmes boliviennes enquêtées qui déclaraient avoir souffert de violence dans leurs foyers n'entreprenaient aucune action (Gadea, 2015). Selon l'étude menée par le Centre Juana Azurduy dans la ville de Sucre en 2006, seulement 12 % des situations de violence sont dénoncées aux autorités (Centro Juana Azurduy, 2014).

remises en question dans les communautés indigènes rurales (Gadea, 2015). En effet, les principales concernées répondent à ce sujet que « *así siempre fue aquí* »<sup>19</sup> (Gadea, 2015, p. 10).

Si cette mise en contexte dresse un portrait assez noir des politiques publiques boliviennes, qu'en est-il des réponses populaires ? Comment parle-t-on des violences faites aux femmes ? Quelles sont les actions déployées pour lutter contre ce problème social ? La prochaine section se penche sur les discours et les pratiques populaires à l'égard des violences faites aux femmes.

### 1.2.3 Les discours et les pratiques des organisations féministes et des organisations de femmes à l'égard des violences faites aux femmes

Divers discours viennent s'opposer quant à l'interprétation des violences, et ce, également au sein du mouvement des femmes boliviennes (Masson, 2009). Les organisations féministes et les organisations de femmes prônent différentes représentations de la relation entre les hommes et les femmes – et du féminisme – ce qui influence leurs positions à l'égard des violences faites aux femmes. Ici, sont dressées les principales perspectives d'analyse de ce problème social – c'est-à-dire le discours des féministes institutionnelles boliviennes, le discours du mouvement féministe autonome et celui des mouvements de femmes indigènes et de secteurs populaires – ainsi que les pratiques sociales qui prennent forme suite aux différents discours.

#### 1.2.3.1 La perspective des féministes institutionnelles : entre le féminisme radical occidental et l'équité des genres

Lors des années 1990, le féminisme radical occidental gagne en popularité à travers le discours onusien de l'égalité des genres (Rousseau, 2009). En effet, sa diffusion est

---

<sup>19</sup> Traduction suggérée par Gadea : « ça a toujours été comme ça ici ».

favorisée par le travail des collectifs et des organisations non gouvernementales (ONG) appuyées par les agences internationales d'aide au développement (Rousseau, 2009). La catégorie de genre<sup>20</sup> est récupérée par l'entremise de ce discours et devient un outil de planification du développement, notamment par le financement de projets au moyen de contrats d'exécution confiés à des ONG nationales ou locales, dont des ONG féministes. L'État bolivien ne fait pas exception; les ONG prolifèrent, le féminisme s'institutionnalise et, ainsi, naît ce que certains auteurs qualifient de nouveau « féminisme d'État » ou encore de « féminisme institutionnel » (Rousseau, 2009; Nagels, 2013).

Le féminisme institutionnel bolivien est incarné par des ONG féministes telles que le Centre d'information et de développement de la Femme (CIDEM), le Réseau national de travailleuses de l'information et la communication (RED-ADA), la Coordinatrice de la Femme, le Centro Juana Azurduy et l'Office juridique de la Femme<sup>21</sup>, où sont surtout engagées des femmes *criollas* ou métisses de classe moyenne (Rousseau, 2009). Ces organisations récupèrent la définition onusienne des violences faites aux femmes postulant la subordination des femmes imposée par un système d'oppression patriarcale où les catégories de genre sont construites de manière à produire des rapports inégaux entre les hommes et les femmes et à justifier

---

<sup>20</sup> Le concept de « genre » est originellement introduit par les féministes des années 1960 comme une manière « d'indiquer des “constructions sociales” — [c'est-à-dire] la création entièrement sociale des idées sur les rôles propres aux hommes et aux femmes » (Scott, 1988). En effet, la « recherche d'une légitimité institutionnelle par les études féministes » pousse à la mobilisation du concept de « genre » lors des années 1980 en tant que synonyme de « femmes » puisqu'il proposait une dissociation de la politique du féminisme et semblait donc plus objectif et neutre (Scott, 1988). Selon Marteu (2011), la récupération du concept de « genre » par les institutions internationales, les bailleurs de fonds internationaux et les ONG s'inscrit dans une instrumentalisation et une neutralisation du concept de « genre » initialement proposé par les mouvements féministes et une tentative de dépolitisation des enjeux féministes par sa réduction à des « objectifs gestionnaires dans un cadre prédéfini par l'ONU » (Masson, 2009 ; Falquet, 2011).

<sup>21</sup> Le féminisme institutionnel bolivien est également soutenu, dès 1994, par le Vice-ministère des enjeux de genres et générationnels (VGAG), une agence gouvernementale créée afin de porter une analyse basée sur le genre au sein du Ministère du Développement humain (Rousseau, 2009). Toutefois, depuis l'adoption de la CPE en 2009, le VGAG est substitué par la Direction générale de prévention de toute forme de violence en raison du genre et générationnelle ce qui réduit son pouvoir décisionnel au sein du gouvernement (EPB, 2008).

la domination masculine (Centro Juana Azurduy, 2017; Conexión Fondo de Emancipación, 2012). Ces violences s'exprimeraient dans différentes sphères de la vie des femmes, notamment : 1) les relations de couple ; 2) les espaces de travail ; 3) les services de santé, d'éducation et autres et finalement 4) la communauté (Centro Juana Azurduy, 2014). D'après l'analyse des féministes institutionnelles, les violences faites aux femmes sont l'une des six principales dimensions de l'oppression systématique des femmes. De ce fait, ce problème social

n'est donc pas perçu comme le fait d'une *personne* ayant des comportements violents à l'endroit d'une autre *personne*, mais plutôt comme le reflet des relations de pouvoir inégalitaires existant entre les hommes et les femmes dans les sociétés patriarcales (Radford et *al.*, 1996 cité dans Damant, 2008, mots en italique de l'auteur).

Ce féminisme s'inscrit dans une vision libérale sociale-démocrate du changement social (Rousseau, 2009). La croyance selon laquelle l'égalité entre les hommes et les femmes permettra l'abolition des violences faites aux femmes oriente leurs actions vers la revendication « d'une égalité formelle et de la mise en place de mécanismes institutionnels permettant de réformer les rapports sociaux de sexe » (Rousseau, 2009, p. 151). Selon les féministes institutionnelles, l'élaboration de politiques publiques et de réformes légales permettrait non seulement l'articulation entre les acteurs étatiques et la société civile (Centro Juana Azurduy, 2014), mais également l'instauration d'un accès universel sous plusieurs niveaux aux services de santé, à l'éducation, aux droits reproductifs et sexuels, à l'égalité juridique et, finalement, à la protection contre la violence (Rousseau, 2009). De nombreuses victoires juridiques ont été célébrées grâce aux efforts de ces organisations. Toutefois Rousseau (2009) déplore qu'elles peinent à rejoindre les femmes indigènes par leur manque de considération des enjeux liés au racisme et à la domination culturelle *criolla* (EPB, 2008).



### 1.2.3.2 La perspective du mouvement féministe autonome

Pendant qu'en Bolivie le féminisme s'installe principalement au sein des ONG nationales et internationales, une perspective dissidente émerge parallèlement sous l'influence du mouvement féministe autonome latino-américain (Falquet, 2011). Les féministes autonomes latino-américaines s'opposent principalement à la perspective du féminisme institutionnel et au processus d'« ONGisation » du féminisme (Masson, 2007). Elles y dénoncent la dépolitisation du féminisme, notamment par l'instrumentalisation du rôle traditionnel des femmes via les politiques de développement et l'institutionnalisation de rapports de pouvoir, plaçant d'un côté les « expertes en genre » des ONG et, de l'autre, les femmes des secteurs paysans et populaires (Masson, 2007; Falquet, 2011).

Le féminisme autonome bolivien est principalement incarné par Mujeres Creando<sup>22</sup>, un collectif de femmes qui prône une idéologie anarchiste, anti-impérialiste, anti-capitaliste et *queer* (Rousseau, 2009 ; Galindo, 2014). En plus d'adhérer aux critiques du mouvement autonome latino-américain, ce collectif s'oppose à l'essentialisation des communautés indigènes ainsi qu'à leur idéalisation partagée par le discours politique du MAS (Galindo, 2014). En effet, ces féministes affirment que « la domination patriarcale n'est pas arrivée en bateau avec les Espagnols » et que ce n'est pas par le seul processus de décolonisation qu'advientra la dépatriarcalisation<sup>23</sup> (Galindo, 2014, p. 8).

Plus précisément, cette perspective retient l'idée d'oppression patriarcale issue du féminisme radical. Toutefois, l'idée centrée sur le genre de « la femme universelle » est contestée, puisqu'elle ne ferait que masquer les hégémonies sociales, raciales et

---

<sup>22</sup> « Femmes créant » [ma traduction]. Elles se qualifient également de féministes communautaires (Nagels, 2013).

<sup>23</sup> L'un des murs de la capitale gouvernementale bolivienne arbore le slogan politique « No se puede descolonizar sin despatriarcalizar » véhiculé par Ybarnegaray (2011, p. 167) inscrit par le collectif féministe anarchiste Mujeres Creando (Galindo, 2014).

générationnelles (EPB, 2008; Galindo, 2014). En ce sens, le patriarcat est redéfini dans une perspective beaucoup plus globale, comme

*[...] un sistema de opresiones y no como una forma unica y lineal. Esto implica que el patriarcado no es la discriminación de las mujeres, sino la construccion de todas las jerarquias sociales, superpuestas unas sobre otras y fundadas en privilegios masculinos.*<sup>24</sup> (Galindo, 2014, p.93-94)

Ainsi, *Mujeres Creando* aborde les causes structurelles des violences faites aux femmes et propose une lutte à la fois contre le sexisme, le racisme, l'homophobie et toute autre forme d'oppression (Rousseau, 2009). Ses actrices sociales se portent à la défense des intérêts des femmes marginalisées telles que les prostituées, les lesbiennes, les indigènes et toutes celles qui vivent en marge des normes sociales. Elles affirment que chaque femme devrait posséder le droit de faire entendre sa voix (Rousseau, 2009).

Selon ces féministes autonomes, l'abolition du patriarcat ne se produira pas grâce à l'élaboration de politiques publiques, aux réformes légales ou encore à l'éducation, mais plutôt par la sortie dans les rues, l'organisation de mobilisations sociales et l'alliance entre les femmes en marge de la société afin de bâtir une complémentarité et un espace social transcendé par la lutte féministe (EPB, 2008 ; Galindo, 2014). Enfin, la minorité numérique des féministes autonomes ne les a pas empêchées d'obtenir un espace de parole considérable dans l'espace social et politique bolivien, notamment par le biais de l'action directe, l'intervention artistique et la provocation culturelle, tant dans les espaces publics qu'à travers les médias (Masson, 2007 ; Rousseau, 2009). Malheureusement, le discours prôné par le collectif peine, encore aujourd'hui, à mobiliser les populations concernées par leurs revendications, entre autres les femmes indigènes (EPB, 2008 ; Rousseau, 2009).

---

<sup>24</sup> « [...] un système d'oppressions et non comme une forme unique et linéaire. Ceci implique que le patriarcat n'est pas la discrimination des femmes, mais la construction de toutes les hiérarchies sociales, superposées les unes sur les autres et fondées sur des privilèges masculins. [Ma traduction]

### 1.2.3.3 La perspective des mouvements de femmes indigènes et de secteurs populaires

L'univers des mouvements sociaux boliviens a pour particularité une mobilisation active des femmes indigènes dans les rassemblements et revendications populaires. Dès 1781, celles-ci occupent des rôles importants lors des soulèvements indigènes contre les colonies espagnoles (Gransac, 1985). À partir de 1927, une série d'organisations de femmes indigènes voit le jour en Bolivie. De la Fédération ouvrière féminine aux Commandos féminins, au Mouvement nationaliste révolutionnaire où les femmes indigènes s'unissent pour participer aux batailles de rues et aux groupes de la résistance antioligarchique, puis à l'émergence de Las Barzolas, une organisation issue de ces derniers et qui permet aux femmes de sortir de l'ombre du privé, d'obtenir une voix et une reconnaissance politique (Gransac, 1985 ; Pérez, 2013). Ces organisations ne sont que les ébauches de nombreuses initiatives populaires de femmes indigènes qui permettent, notamment, l'écroulement de la dictature bolivienne au lendemain de l'importante grève de la faim des femmes de mineurs de 1979 (Rousseau, 2009). Rousseau (2014) répertorie aujourd'hui quatre principales organisations de femmes indigènes en Bolivie ; soit, chronologiquement, la Confédération nationale des Femmes paysannes indigènes autochtones de Bolivie - Bartolina Sisa (CNMCIQB-BS) (1980), les Mamas T'allas, qui représentent les autorités féminines du Conseil national des Markas et Ayllus du Qullasuyu (CONAMAQ, 1997), la Confédération nationale de femmes indigènes de Bolivie (2007) et la Confédération syndicale des femmes des communautés interculturelles de Bolivie (2010).

Les objets de lutte de ces organisations sont multiples, entre autres, la résistance à l'égard du néolibéralisme et de la privatisation des ressources naturelles, la valorisation culturelle des communautés indigènes ainsi que la participation juste à la vie politique et économique du pays. (Gransac, 1985 ; Rousseau, 2009). À cet effet, plusieurs tendances sont repérables : les organisations de tradition paysanne, les

organisations de tradition ethnique et les organisations de tradition syndicale (Rousseau, 2014 ; 2009). Les premières portent, entre autres, les revendications syndicalistes des mineurs et des producteurs de coca et sous-tendent à l'union des organisations féminines et des organisations masculines sous des objectifs sociaux partagés (Rousseau, 2009). Les deuxièmes se construisent sur la base de revendications culturelles indigènes liées aux territoires et aux modes d'organisation sociopolitique traditionnels; elles souscrivent à la mixité sous le principe de complémentarité des genres (Rousseau, 2009). Les dernières s'unissent entre femmes sur une base sectorielle afin d'améliorer leurs conditions économiques ; elles sont illustrées par la Fédération nationale des travailleuses du foyer de Bolivie (FENATRAHOB) ou encore par les associations de commerçantes (Rousseau, 2009).

D'après Rousseau (2009), les femmes indigènes semblent davantage interpellées par des enjeux économiques et ethniques que par des enjeux liés proprement au genre. Ces dernières se différencient des féministes institutionnelles et des féministes autonomes par leur critique de la vision ethnocentriste et raciste des organisations féministes, en plus de dénoncer la double exploitation des femmes indigènes par le machisme et l'impérialisme (EPB, 2008 ; Gransac, 1985). En ce sens, « leur conception du genre s'éloigne du discours féministe libéral au sens où elles s'appuient sur une notion de complémentarité des genres<sup>25</sup>, perçue comme une force sociale, plutôt que sur une notion d'égalité abstraite » (Rousseau, 2009, p.154). Certaines de ces organisations soutiennent que les femmes indigènes réussiront à améliorer leurs conditions sociales et économiques en revenant à un passé précolonial où le machisme et les oppressions n'existaient pas et où régnait la complémentarité des genres (EPB, 2008).

Enfin, les femmes indigènes provenant des secteurs urbains et ruraux ont activement occupé l'espace politique, et ce, notamment, par la sortie dans les rues, les blocages

---

<sup>25</sup> C'est-à-dire le chachawarmi ou qhariwarmi, notion est mentionnée précédemment, voir la section 1.2.2.1.

routiers et les grèves de la faim (Rousseau, 2009). Or, l'avènement au pouvoir du président Morales et la mise en place de la nouvelle constitution bolivienne laisse place à l'inscription de seulement certaines organisations de femmes indigènes dans les hautes sphères du pouvoir politique – par exemple, les Bartolinas (Rousseau, 2009 ; 2014). Les autres organisations sont relayées au second rang. En plus de ces remaniements au sein du mouvement, des désaccords relatifs aux conceptions du « sujet politique indigène » sont perceptibles. Ces tensions seraient d'une telle importance qu'elles ont mené à la rupture du pacte d'unité entre les organisations indigènes (Rousseau, 2014). Une nouvelle forme de colonialisme est décelée au sein du discours des organisations paysannes. Ces dernières décrivent les organisations *indigenas* comme des regroupements de personnes qui « ne savent même pas lire, ni écrire, [...] ne connaissent pas les légumes, ni la façon de s'habiller correctement, [...] vivent comme des animaux » (Rousseau, 2014, p. 73). Des critiques sont également soulevées quant à la domination des organisations quechuas et aymaras dans les nouvelles politiques gouvernementales mises en place.

#### 1.2.3.4 Les dynamiques et revendications des organisations féministes et des organisations de femmes indigènes

Les relations entre les organisations féministes et les organisations de femmes indigènes sont aussi marquées par de « multiples relations de pouvoir [qui] confluent au sein de la catégorie plurielle “femmes” » (Rousseau, 2014, p. 75). D'après Rousseau (2009), la principale tension entre ces organisations relève de la méfiance des leaders indigènes-paysannes envers les féministes institutionnelles travaillant aux côtés des ONG urbaines associées à une classe sociale favorisée. Toujours selon l'auteur, les femmes impliquées au sein d'organisations indigènes mixtes perçoivent le féminisme comme le mécanisme d'une rupture sociale auprès des hommes et considèrent important de s'en distinguer. Parallèlement, certaines organisations féministes conçoivent que l'idée de complémentarité des genres – et, par le fait

même, la mystification du passé précolonial – masque les discriminations à l’égard des femmes indigènes et contribue à construire une « représentation des femmes indigènes comme étant incapables d’analyser et de comprendre leur propre situation » (Nagels, 2013, p. 98). Autrement dit, cette critique laisse entendre que les femmes indigènes auraient besoin d’être « conscientisées » par celles qui « savent », soit les féministes (Burman, 2011, p. 81).

Ceci dit, lors de l’Assemblée constituante qui a mené à l’adoption de la nouvelle constitution, des actrices de toutes les organisations de femmes confondues se sont rassemblées autour de plusieurs revendications communes, dont la condamnation des violences politiques, la parité au sein d’instances politiques ainsi que l’équité dans les sphères du travail et de la distribution des terres (Rousseau, 2011). Ainsi, il est possible de constater que les femmes indigènes et des femmes issues des régions rurales ne sont pas désintéressées par les enjeux liés au genre. En fait, il apparaît que ces femmes ne se mobilisent pas autour des enjeux prenant uniquement en compte leur position de femme, mais plutôt autour des enjeux considérant l’imbrication de leur position comme femmes et indigènes. Cet engagement s’observe notamment à la lumière des revendications sociales et politiques contre le harcèlement et les violences survenant contre les conseillères municipales du MAS (Centro Juana Azurduy, 2014).

### 1.3 L’objectif et la question de recherche

À la suite de la recension des écrits, de nombreuses critiques sont adressées par les mouvements de femmes et les mouvements féministes à l’attention de l’État bolivien. D’une part, tous les mouvements de femmes confondus soulignent le besoin d’intervenir au sujet des violences faites aux femmes, notamment en offrant une meilleure protection des conseillères municipales et autres actrices politiques et en rendant justice aux victimes de féminicide. D’autre part, il est également observé que certaines actrices s’organisent en dehors des modes traditionnels d’engagement, de

façon autonome, et mettent en place des pratiques originales détonnant avec celles des ONG et des syndicats (Galindo, 2014 ; Mujeres Creando, 2009 ; Rousseau, 2009). À cet effet, la sociologie de l'engagement et de l'action collective présente un tracé bien clair de l'évolution des pratiques d'engagement et de ses formes (Neveu, 1996 ; Tilly, 1986 ; Bobineau, 2010). La croyance en une crise du militantisme traditionnel est contredite par plusieurs auteurs qui soulignent l'existence de nouveaux profils de personnes engagées socialement, qui ne sont pas prises en compte du fait du renouvellement des formes de leurs pratiques (Benasayag et Del Rey, 2009 ; Filleule, 2001 ; Filleule, 2005 ; Ion, 1997). Ainsi, il est possible de considérer non seulement l'évolution des formes d'engagement au gré des transformations sociales, mais également leur coexistence. Ceci dit, je constate que si les actions organisées par les féministes sont bien documentées, il semble que les pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes des mouvements de femmes indigènes ne disposent pas de la même tribune. Pour quelles raisons sont-elles si peu explorées? Mobilisent-elles les mêmes pratiques d'engagement? De quelle façon s'engagent-elles?

La présente revue de littérature démontre la pertinence de se pencher sur l'engagement social de ces femmes contre les violences faites aux femmes. Pour ce faire, je propose une étude exploratoire des pratiques d'engagement des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes à partir de la question de recherche suivante : *quelles sont les pratiques d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie ?* Mon objectif de recherche est donc de *décrire les pratiques d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie.*

## CHAPITRE II

### LE CADRE THÉORIQUE

Ce mémoire explore les carrières et pratiques d'engagement des femmes indigènes en Bolivie au regard des violences faites aux femmes. Conséquemment, le cadre théorique retenu doit pouvoir s'ouvrir à la polymorphie des carrières et pratiques d'engagement des femmes indigènes en Bolivie en évitant d'imposer des angles morts analytiques. Autrement dit, quelles sont les perspectives théoriques qui permettent d'analyser les pratiques d'engagement concernant les violences faites aux femmes en cohérence avec les contextes et situations spécifiques à la Bolivie, c'est-à-dire sans les extraire de leur contexte ? La précédente circonscription du concept d'engagement me permet de justifier le recours au cadre théorique basé sur l'analyse en situation de Lilian Mathieu (2011) qui s'inspire du courant français de la sociologie pragmatique.

#### 2.1 Une pragmatique des pratiques d'engagement

La sociologie dite pragmatique s'est développée à partir des idées de plusieurs disciplines : le pragmatisme (Pierce, James, Dewey), la théorie des actes de langage (Austin, Searle), la sémiotique (Morris) et la linguistique (Beneveniste, Ducrot, Todorov). Toutefois, ce sont les théories sociologiques telles que l'interactionnisme symbolique et l'ethnométhodologie qui ont su révéler cette « science » pragmatique (Nachi, 2015). La sociologie pragmatique impose de s'éloigner des analyses explicatives pour tendre vers « ce que *fait* l'homme, ce qu'il fait de lui-même et des autres : les actions qu'il entreprend *et assume*, les discours qu'il tient *et soutient* »



(Benatouïl, 1999, p. 293, mots en italique de l'auteur). Plutôt que de chercher à dégager les lois ou les sens qui échapperaient aux sujets, elle tend à décrire les pratiques et « les acteurs en situation, en tant que principales agences de performance du social » (Boltanski, 2009, p. 48 ; Laugier, 2009).

L'analyse pragmatique est mobilisée dans le cadre de cette exploration des pratiques d'engagement des femmes indigènes boliviennes, entre autres puisqu'elle permet d'explorer la manière dont les actrices « accordent leurs conduites aux situations, s'engagent dans des opérations critiques, vérifient au travers d' "épreuves" la solidité de leurs appuis ou résolvent des dilemmes pratiques » (Mathieu, 2011, p. 245). Cette approche porte également mon regard sur les modes de coordination entre les actrices et « plus précisément, sur les formes d'ajustement qui, dans le cours de leur action, s'opèrent entre [elles] et avec leur environnement » (Mathieu, 2011, p. 245).

Toutefois, l'une des principales lacunes de la sociologie pragmatique réside dans sa présupposition que « les individus sont tous également dotés des aptitudes et capacités à même de produire les différentes pratiques pertinentes » (Mathieu, 2011, p. 248). Cette conception universalisante occulte les inégalités ainsi que l'accès différencié aux divers régimes de pratique, notamment en termes d'apprentissage et de socialisation. En réponse à ces écueils, ce mémoire rend compte du dispositif sous trois axes proposés par Lilian Mathieu (2011) qui est abordé à la section suivante. Le cadre théorique proposé s'inspire de l'approche dispositionnaliste qui a pour objectifs de rompre avec l'universalisation des compétences pragmatiques et de permettre d'ausculter des pratiques d'engagement selon la conception de nouveaux rapports entre socialisation et situation.

### 2.1.1 L'analyse située des pratiques d'engagement

Mathieu (2004, 2011) soutient que les pratiques d'engagement ne doivent pas être considérées comme des objets figés dans un contexte sociohistorique donné ; elles se construisent plutôt dans l'action, ce qui fait d'elles des phénomènes en constante évolution. À cet effet, l'auteur propose une approche qui ne fait pas que s'attarder aux dimensions structurelles de l'espace des mouvements sociaux (EMS)<sup>26</sup>, mais qui « vise également à éclairer les dimensions subjectives (ce qui relève des représentations et des perceptions des agents) et pragmatiques (relevant des modalités concrètes d'accomplissement de l'action) » (Mathieu, 2011, p.183). Ainsi, à partir d'une attention particulière à la dimension pratique de l'activité contestataire et de l'engagement social, il met de côté le calcul stratégique de Olson afin d'envisager l'EMS comme un univers de compétences qui exige de ses acteurs et actrices la maîtrise de savoirs et savoir-faire spécialisés (Mathieu, 2007, 2011). En ce sens, il déploie un dispositif en trois axes qui permet l'étude des pratiques d'engagement social, postulées comme l'actualisation des compétences pratiques et cognitives spécifiques acquises souvent préalablement à l'insertion dans l'EMS (Mathieu, 2011). Je retiens les deux premiers axes de ce dispositif pour analyser les carrières et pratiques d'engagement social des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes. Le troisième et dernier axe portant sur les discours et le « travail de la signification »<sup>27</sup> n'est pas récupéré dans l'analyse menée considérant que cela

---

<sup>26</sup> D'après Mathieu (2007), le concept d'espace des mouvements sociaux fait référence à l'univers de pratique et de sens, relativement autonome à l'intérieur du monde social, au sein duquel les mobilisations protestataires sont unies par des relations d'interdépendance. Localiser ainsi l'activité contestataire permet de saisir la dynamique interne des relations qui unissent entre eux les différents mouvements, ainsi que sur un plan externe, les relations que cette sphère d'activité entretient avec d'autres univers sociaux, tels que le champ politique ou le monde syndical (p.131).

<sup>27</sup> En bref, Mathieu (2011) se penche sur l'importance des idées, des discours et des perceptions, c'est-à-dire comment le « travail de la signification » (Benford et Snow, 2000) s'effectue lors de l'engagement dans l'action collective. Une série de renversements des théories populaires et du sens commun est proposée par Mathieu (2011). D'abord, la production des discours militants et les discours eux-mêmes ne sont pas dissociables du reste de la pratique contestataire. Ensuite, « cette production discursive n'est pas un préalable de la mobilisation, mais une de ses composantes, et

dépasserait les exigences et les délais imposés à la réalisation d'un mémoire de recherche. Néanmoins, il serait un outil d'analyse extrêmement pertinent dans le cadre d'une analyse plus vaste portant sur l'engagement social.

#### 2.1.1.1 Préambule : les concepts de disposition et de compétence

Avant de déployer le dispositif d'analyse proposé par Mathieu (2011), il est essentiel de distinguer les concepts de *disposition* et de *compétence*. Le premier désigne

une inclination ou une appétence intériorisée au fil de la trajectoire de l'individu, via les sites et étapes de sa socialisation. Une disposition favorable à la contestation s'actualise en engendrant des comportements protestataires en cas de rencontre avec des circonstances propices (Mathieu, 2011, p.184).

Alors que, sommairement, le concept de *compétence*<sup>28</sup> est défini par Lahire (2002) comme des « savoirs et savoir-faire bien circonscrits, liés à une circonstance ou à une pratique bien spécifique, un contexte très particulier » (p. 415).

Si ces deux concepts renvoient à l'influence du passé sur les pratiques d'engagement actuelles des actrices, ils se révèlent distinctement. La disposition fait référence à un « principe d'engendrement *potentiel* de conduites ou d'attitudes » (Mathieu, 2011, p. 184, mots en italique de l'auteur) qui nécessite la rencontre des circonstances propices à son actualisation, faute de quoi elle ne se manifeste pas. La compétence est plutôt la maîtrise d'une pratique issue d'un apprentissage antérieur formel ou informel, qui s'exprime dans les conduites des actrices (Mathieu, 2011).

---

que son adoption par ceux qui y participent n'est pas une condition de leur engagement, mais un des aboutissements possibles » (Mathieu, 2011, p.261). En ce sens, l'auteur souligne que l'émoussement de l'analyse de cadres est aussi attribuable à sa négligence de « l'instance de la situation d'élocution [et propose] un recours [...] au sein d'une autre tradition sociologique, celle de l'action située et du vocabulaire des motifs de C. Wright Mills » (Mathieu, 2011, p. 262).

<sup>28</sup> Je reviens sur le concept de compétence à la section 2.1.1.3 de manière plus substantielle.

### 2.1.1.2 Le premier axe d'analyse des pratiques d'engagement : quelles dispositions à la contestation ?

Le premier axe du dispositif théorique de Mathieu (2011) appréhende la genèse des conditions et les modalités d'apprentissage des compétences nécessaires à l'engagement à partir d'une approche dispositionnaliste.

L'engagement social est distinct de l'observation conservatrice et passive du jeu politique : en effet, des *dispositions contestataires* caractérisent les trajectoires des actrices engagées. Deux composantes principales seraient nécessaires à l'intégration dans l'EMS et à l'appréciation positive de l'engagement social, soit une disposition critique (Boltanski et Thévenot, 1991) essentielle, mais non suffisante, et une disposition à l'action collective. La première composante, l'*humeur critique*, s'agit « d'une *propension à contester* un ordre social quelconque ou l'un de ses aspects, dès lors qu'il apparaît comme illégitime ou injuste » (Mathieu, 2011, p. 187, mots en italique de l'auteur). En d'autres mots, il s'agit d'un rapport critique au monde, d'une inclination à la remise en cause des faits qui viennent heurter les normes et valeurs portées par la personne. Pour que cette propension à l'indignation prenne la forme d'un engagement durable et collectif, il doit s'y ajouter une deuxième composante, soit une *inclination à l'action collective*. Celle-ci consiste en

une propension à apprécier les activités qui supposent une coordination minimale entre agents partageant peu ou prou une même sensibilité aux enjeux de la cause. [Elle] permet aux militants potentiels de tirer plaisir de l'investissement dans la pratique et de la sociabilité militante, et d'identifier et d'apprécier les rétributions du militantisme, éventuels préludes à une carrière militante (Mathieu, 2011, p. 188).

Sans cette inclination, une personne serait condamnée à maudire l'austérité étatique et ses compressions budgétaires devant son journal sans forcément désirer prendre part à une contestation collective.

Ces dispositions à l'engagement social sont acquises inégalement par les actrices, et ce, en fonction d'une série de conditions relatives, entre autres, aux univers sociaux fréquentés (la famille, l'école, l'église, les loisirs juvéniles), à la socialisation politique, à la survenue d'événements personnels ou historiques marquants (Mathieu, 2011). En ce sens, la perspective dispositionnaliste suggère l'identification de ces « *processus* dans et par lesquels les individus acquièrent des façons de faire, de penser et d'être socialement situées [et des] *agents* ou *instances* qui assurent ce processus ainsi que ses *effets, produits et résultats* » (Darmon, 2007, p. 6, mots en italique de l'auteur). Cette tâche est rendue possible par l'étude des « *sites* [et des] *modalités* dans et par lesquels s'acquièrent ou non une identité politique et une compétence à agir et à penser politiquement » (Mathieu, 2011, p. 186). Comme l'existence de dispositions politiques est insuffisante à l'actualisation d'une carrière d'engagement social, ce qui m'amène dans le cadre de cette recherche à me pencher plutôt sur les dispositions à l'engagement social comme éléments constitutifs d'un mode d'engagement critique et engagé dans l'action collective.

Comme cette perspective conçoit que le présent de l'action s'explique par le passé de l'histoire personnelle de l'actrice – où elle a intériorisé certaines dispositions à la contestation ou, au contraire, à la soumission à l'ordre social –, elle permet de saisir l'investissement des actrices dans la pratique contestataire, en plus de contribuer à l'explication de la persistance de leurs engagements qui peuvent mener au développement de *carrières militantes* (Mathieu, 2011).

### *Les carrières militantes*

Selon Mathieu (2011), une actrice qui reçoit positivement l'activation de ses dispositions contestataires et les rétributions qui peuvent s'en suivre peut décider de s'engager dans une carrière militante. Issu de la sociologie interactionniste et

popularisé par la contribution de plusieurs auteurs et autrices à la *Revue française de science politique* de 2001, le concept de *carrière militante*<sup>29</sup> permet

de travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de la vie (défection(s) et déplacement(s) d'un collectif à l'autre, d'un type de militantisme à l'autre) et de la rétraction ou de l'extension d'engagements (Fillieule, 2001, p. 201).

Plus que l'étude des trajectoires biographiques en termes d'interactions, la démarche suscite l'examen de l'histoire sociale des actrices, leurs dispositions, la genèse des structures et des groupes sociaux qu'elles traversent, des conjonctures singulières qui pèsent sur l'évolution des pratiques et des positions des actrices sociales. En plus d'impliquer une attention à la socialisation de ces dernières, cette approche suppose une conception différenciée du monde social : les carrières militantes prennent sens à travers les dynamiques propres à l'EMS et la multitude d'univers sociaux au sein desquels les actrices s'inscrivent (Mathieu, 2011).

Cependant, Mathieu (2011) conteste la présupposition selon laquelle une socialisation militante est préalable à l'action. L'EMS serait rarement le lieu d'acquisition des dispositions contestataires et c'est plutôt « au sein de divers univers sociaux [préalablement invoqués] que s'acquièrent l'humeur critique et le goût de l'action collective caractéristiques de cette disposition » (Mathieu, 2011, p. 223). Cet espace serait plutôt l'un des contextes où s'activent, par *analogies pratiques* (Lahire, 2002), des dispositions et des compétences contestataires préalablement mobilisées. Les similitudes entre les impératifs de la situation présente et la mémoire de situations relativement semblables entraînent la réactivation de schèmes d'action ou de

---

<sup>29</sup> Le concept de « carrière » est largement mobilisé au sein de la littérature portant sur l'analyse des mouvements sociaux, mais également dans les études des carrières professionnelles, de malade ou de déviance menées par des sociologues issus de l'École de Chicago, dont Anselm Strauss, Everett Hughes, Erving Goffman et Howard S. Becker (Fillieule, 2001 ; Mathieu, 2011).

perception faisant de la pratique militante la « réactivation transposée de la mémoire incorporée de situations similaires » (Mathieu, 2011, p. 224).

De ce fait, la *carrière militante* se révèle être un outil conceptuel pertinent l'étude des pratiques d'engagement social. Notez que, contrairement à Lilian Mathieu, je ne me restreins pas à l'étude des carrières et des pratiques dites militantes, mais plutôt à toutes les pratiques d'engagement social. Ainsi, y sera préféré dans le cadre de ce mémoire l'expression *carrière d'engagement social*. Ce choix s'explique par mon désir de me décroiser du territoire conceptuel occidental du « militant » et m'ouvrir à toutes les formes possibles d'engagement contre les violences faites aux femmes.

### 2.1.1.3 Le deuxième axe d'analyse des pratiques d'engagement : la nature des compétences et leurs modes d'actualisation pratique

L'approche dispositionnaliste accorde la primauté dans l'explication au passé des actrices; elle est opposée aux approches interactionnistes et de la sociologie pragmatique qui, elles, s'accrochent plutôt au présent de la situation (Mathieu, 2011). Ses postures sont insatisfaisantes puisque, entre autres, l'une est fondamentalement déterministe et ne laisse pas place au contexte et à la situation mettant en scène l'action contestataire et l'autre fait fi des acquis antérieurs à la situation et néglige les propriétés sociales des actrices. En d'autres mots, il est périlleux d'attribuer la détermination des actions futures aux apprentissages passés. Ce faisant, il convient d'inclure des dimensions qui appréhendent à la fois sens et formes des pratiques d'engagement. D'après Mathieu (2011), il incombe d'accorder une plus grande importance à la situation dont « la logique propre et les contraintes qu'elle impose façonnent très largement la manière dont les dispositions trouvent à s'activer pour générer des pratiques » (p. 226). Ainsi, ce deuxième axe « propose une articulation entre dispositions et situation qui intègre que les situations ont leur logique propre qui s'impose aux agents, mais également que ces mêmes agents ne s'engagent pas dans

ces situations en étant dépourvus de toute expérience » (Mathieu, 2011, p. 227). De plus, les actrices sociales sont fréquemment confrontées à de nouvelles situations au cours de leur carrière d'engagement, elles font preuve d'un ensemble de compétences afin d'y faire face.

Plus particulièrement mobilisé dans le domaine des sciences de l'éducation, le concept de *compétence* se révèle aussi central à la sociologie pragmatique et à la sociologie de l'action collective (Bénatouil, 1999; Mathieu, 2002, 2011; Nachi, 2015). D'après Mathieu (2011), ce concept se réfère à des savoirs et savoir-faire nécessaires à la conduite d'actions engagées. Dans un effort de précision de ce concept, Basque (2015) ajoute qu'une compétence est un savoir-agir contextualisé ou « situé ». Autrement dit, la compétence se déploie, s'actualise et se concrétise dans un contexte donné et complexe. D'ailleurs, la personne compétente est en mesure d'agir adéquatement non seulement dans une situation spécifique, mais aussi dans toute une "famille de situations" partageant un caractère commun avec celle-ci (Lasnier, 2000; Perrenoud, 1998).

En ce sens, Mathieu (2011) explique que l'engagement dans l'action collective exige la maîtrise d'un ensemble de compétences spécialisées – des *compétences pratiques* et des *compétences cognitives*. Ces compétences sont développées à travers l'expérience des actrices dans l'EMS, mais aussi hors de cet espace. L'investissement dans un mouvement et la réalisation des différentes activités par lesquelles il se concrétise – tels que rédiger un tract, négocier le trajet d'une manifestation avec la préfecture, exposer des revendications aux médias, constituer des registres argumentaires, maîtriser une grammaire politique partagée (Trom, 2001) – sollicitent des compétences pratiques et cognitives issues d'une famille de situations particulières à l'engagement social (Mathieu, 2011, 2007).

D'autre part, l'auteur postule que ces compétences sont distribuées de « manière socialement différenciée et inégale » (Mathieu, 2011, p. 240) entre les actrices



sociales. Non seulement activées ou acquises par un travail d'apprentissage dans des contextes d'action collective, les compétences pratiques et cognitives peuvent s'appuyer sur des apprentissages scolaires préalables ou se développer à partir de modes d'apprentissage détachés de la pratique directe (Mathieu, 2011). Pour cela, l'auteur invite à étudier les modes et conditions d'acquisition des compétences à l'action collective. Comme celles-ci s'expriment sous la forme d'un ensemble de performances, Dobry (1990) invite de surcroît à une appréhension pragmatique de ces compétences par l'intégration des « dilemmes pratiques que rencontrent les acteurs dans la réalité de leurs mobilisations [...] contraignant les calculs, définitions de situation et anticipations des actions collectives » (p. 363). Ces formes d'« objectivation d'expériences passées » permettent d'explorer l'expression des compétences liées à l'action engagée (Mathieu, 2007). Ici, l'intérêt étant que l'importance des compétences contestataires n'est souvent réalisée que lorsqu'elles font défaut lors d'une situation donnée. Ainsi, c'est selon une perspective situationnelle qu'il est intéressant d'explorer de quelle façon les inégalités et les différences de compétences s'expriment au cours de l'engagement social (Mathieu, 2011). De ce fait, en plus de considérer les dispositions et les compétences à l'engagement social, Mathieu (2011) suggère de porter notre attention à la situation ainsi qu'à ses contraintes et logiques propres dans l'étude des récits d'engagement, sous l'angle de leur actualisation » et de mieux saisir comment s'expriment les écarts en termes de compétences chez les actrices sociales<sup>30</sup> (Mathieu, 2011, p. 236).

---

<sup>30</sup> Si l'absence de compétences et de dispositions à l'engagement – tel que l'absence de schèmes de perception critiques ou une faible appétence pour l'action collective – a de forts effets dissuasifs, Mathieu (2011) explique que celles-ci ne déterminent par nécessairement l'action. En effet, une situation peut venir contraindre les dispositions intériorisées et susciter l'engagement. À cet effet, l'auteur identifie deux mécanismes conjoints qui opèrent en situation et dans les interactions directes entre les actrices, soit la crainte de compromettre les relations tissées préalablement et la crainte de la stigmatisation au sein du groupe des pairs (p. 233).

## 2.2 Reformulation de la question de recherche, sous-questions et sous-objectifs

À la lumière des éléments théoriques retenus de la sociologie pragmatique et des deux premiers axes d'analyse proposés par le dispositif de Mathieu (2011), ce mémoire propose donc l'exploration des carrières et des pratiques d'engagement social des femmes indigènes boliviennes au regard des violences faites aux femmes : de la genèse de leurs carrières d'engagement social aux compétences mobilisées *in situ*.

De ce fait, je propose la reformulation de ma question de recherche initiale de la façon suivante : *quelles sont les carrières et pratiques d'engagement dévoilées dans les récits de carrière d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie ?* L'objectif principal de ce mémoire est donc de *décrire les carrières et pratiques d'engagement dans les récits de carrière d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie*. Des sous-questions ainsi que des sous-objectifs émergent des deux premiers axes du cadre d'analyse retenu. Je présente ces derniers au tableau 2.1.

Tableau 2.1 Sous-questions et sous-objectifs de recherche

<p><b>Première sous-question de recherche :</b> Quelle est la genèse des carrières d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes ?</p>	<p><b>Premier sous-objectif de recherche :</b> Décrire la genèse des carrières d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes.</p>
<p><b>Deuxième sous-question de recherche :</b> Quels sont les compétences et les savoirs mobilisés dans les pratiques d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes ?</p>	<p><b>Deuxième sous-objectif de recherche :</b> Décrire les compétences et les savoirs mobilisés dans les pratiques d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes.</p>



## CHAPITRE III

### LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce troisième chapitre, le cadre méthodologique est présenté. D'abord, je présente ma posture épistémologique inspirée des principes poststructuralistes, du féminisme postcolonial et des approches décoloniales de la recherche en sciences sociales. Ensuite, j'expose mon orientation méthodologique ainsi que les deux méthodes de collecte des données privilégiées : l'observation participante et l'entretien individuel de type récit de vie thématique. Finalement, je reviens sur les considérations éthiques relatives à la réalisation du terrain de recherche. Le tableau 3.1 ci-dessous présente les étapes de la réalisation de ce projet de recherche.

#### 3.1 La posture épistémologique de la chercheuse : une position inspirée du poststructuralisme, du féminisme postcolonialiste et des approches décoloniales

L'exploration des théories issues de la sociologie des mouvements sociaux porte à constater que la littérature présente une vision ethnocentrée de l'engagement social. Malgré mon souhait d'intégrer des auteurs boliviens, voire sud-américains, l'hégémonisation des savoirs occultant les épistémologies et connaissances non occidentales a contribué à rendre cette tâche difficilement réalisable dans le cadre de la réalisation de ce mémoire. Néanmoins, ce constat a mené à la considération de la domination des savoirs dans l'étude de l'engagement social des femmes indigènes, et ce, tout particulièrement lors de mon séjour sur les terres du Sud, marquées par la colonisation. D'où l'importance de reconnaître le colonialisme – voire le néocolonialisme – et ses héritages, mais aussi d'inscrire mon mémoire, en tant que

chercheuse blanche nord-américaine, dans un nouveau rapport aux savoirs et à l’agir, en s’inspirant des théories poststructuralistes, postcoloniales et décoloniales dans le cadre de ma recherche. Ces théories sont décrites dans les prochaines sections.

Tableau 3.1 L’agenda de planification de la recherche

<b>Été 2016</b>	<p>Séjour préliminaire en Bolivie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueil de matériel et d’informations auprès d’organisations de femmes</li> </ul>
<b>Septembre 2016 à octobre 2017</b>	<p>Scolarité de deuxième cycle</p> <p>Rédaction, dépôt et présentation du projet de recherche au Comité scientifique (SCAE)</p> <p>Demande d’autorisation de poursuite de la recherche au Comité éthique (CERPÉ) et planification du terrain de recherche</p>
<b>Octobre 2017 à février 2018</b>	<p>Réalisation du terrain de recherche à Sucre, Bolivie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre de diverses organisations et institutions féminines dans le but d’établir une collaboration de recherche</li> <li>• Participation à diverses activités d’observation participante</li> <li>• Réalisation de sept (7) entretiens individuels</li> <li>• Début de la transcription et premières remises de verbatims des entretiens réalisés</li> </ul>
<b>Février à mai 2018</b>	<p>Retour à Montréal</p> <p>Fin de la transcription des entretiens de recherche et des notes écrites des activités d’observation participante</p> <p>Envoi des verbatims des entretiens individuels à chacune des participantes à la recherche</p> <p>Analyse préliminaire des résultats de recherche</p> <p>Participation à des activités de diffusion des résultats préliminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 communication dans le cadre du Séminaire d’intégration II « Intervention auprès des communautés » à l’École de travail social de l’UQÀM.</li> <li>• 1 communication dans le cadre du Colloque « Mouvements sociaux : contextes, revendications, transformations » organisé par l’Association étudiante des études avancées en sociologie de l’UQÀM (AEEAS).</li> </ul>
<b>Mai à septembre 2018</b>	<p>Fin de l’analyse des résultats</p> <p>Révision de la première partie du mémoire de recherche</p> <p>Rédaction de la deuxième partie du mémoire de recherche (chapitre 4, 5 et conclusion)</p> <p>Corrections et mise en forme du mémoire</p>
<b>Septembre 2018</b>	Dépôt initial du mémoire de recherche
<b>Avril 2019</b>	Dépôt final du mémoire de recherche

### 3.1.1 Des éléments du poststructuralisme

Le terme *poststructuralisme* fait son apparition, conjointement à celui de *postmodernisme*, en Amérique du Nord dès la fin des années 1960 (Angermuller, 2007). Ces termes sont parfois employés de manière indifférenciée, néanmoins, le poststructuralisme se distingue du postmodernisme. Si les deux concepts s'engagent tous les deux dans une rupture avec les métarécits issus des sociétés modernes occidentales, Pilcher et Whelehan (2004) postulent que le postmodernisme forme une théorie sociologique, culturelle et historique, alors que le poststructuralisme s'apparente plutôt à une théorie de la connaissance.

Si les contours définitionnels de la théorie poststructuraliste demeurent encore flous, cela est dû, entre autres, aux principes que défend cette dernière en propre, entre autres, l'incertitude, la fluidité et la non-fixité des savoirs (Angermuller, 2007). Néanmoins, il y a un consensus affirmant que cette perspective consisterait à théoriser trois problèmes : celui de la « crise de la représentation » (aux deux sens esthétique et politique), la critique de la pensée essentialiste et totalisante (ce que les Américains qualifient souvent de « moderniste ») ou encore le décentrement du sujet (Angermuller, 2007). Selon Angermuller (2007), Goupil (2013) et Healy (2000), cette perspective est définie comme une pensée qui rend compte de théories et de connaissances de manière fluide et localisée, sans les dénaturer. Elle est décrite comme une perspective « [...] *anti-dogmatic, programmatic, flexible and contextually sensitive and required activist to adopt a critically self-reflexive attitude towards the effects of their emancipatory ideals* » (Healy, 2000).

Ainsi, les théories poststructuralistes aspirent à se dégager des théories structurelles dominantes afin de rendre compte du sujet dans toute sa subjectivité, de manière située, et ce, notamment par l'attention que l'on peut accorder à son récit (Angermuller, 2007 ; Goupil, 2013). En ce sens, cette perspective me permet de m'affranchir – ou du moins, de rejeter – des théories critiques déterministes,

globalisantes, voire rigides, qui contraignent la saisie de la singularité et du sens que donnent les actrices à leurs pratiques et récits d'engagement. D'autre part, elle permet de réfléchir aux pratiques et aux récits d'engagement des actrices en concordance avec l'analyse pragmatique et le dispositif théorique de Mathieu, en montrant une sensibilité particulière aux situations et aux contextes de l'action.

### 3.1.2 Postcolonialisme, féminisme postcolonial et approches décoloniales : des outils indispensables à l'analyse

Influencées par le poststructuralisme, les premières idées liées au postcolonialisme remontent aux années 1950, associées à l'anticolonialisme du psychiatre et philosophe martiniquais Frantz Fanon (1925-1961), à l'écrivain franco-tunisien Albert Memmi (1920-...) ou encore à l'écrivain et homme politique afro-martiniquais Aimé Césaire (1913-2008). Toutefois, la montée en popularité de cette pensée est surtout due aux écrits du spécialiste palestinien en lettres anglaises Edward Saïd (1978). Ce dernier s'est inspiré de la notion de discours de Michel Foucault afin d'identifier l'orientalisme et les relations entre le pouvoir et le savoir qui en découlent. En effet, c'est à travers le discours que l'occident a produit l'orient politiquement, sociologiquement, militairement, idéologiquement, scientifiquement et imaginativement, et a contribué à sa domination : « *[i]n brief, because of Orientalism the Orient was not (and is not) a free subject of thought or action* » (Saïd, 1978). Du fait, ce courant de pensée prend la forme d'une « dénonciation de l'eurocentrisme des récits existants sur les cultures non européennes, et sa critique antiessentialiste de la réduction des cultures à quelques traits stéréotypés » (Benessaïeh, 2010, p.2). Afin de répondre aux biais élitistes et occidentalocentristes des théories dominantes et de la production des savoirs, cette perspective propose l'éloignement de l'analyse du monde des perspectives eurocentrées par « l'ouverture ontologique [des disciplines] à des enjeux, des acteurs et des lieux qui ne sont habituellement pas considérés centraux » (Benessaïeh, 2010, p.1). Elle souhaite par une façon de « voir le monde

différemment », revaloriser les analyses des acteurs et les enjeux marginaux, invisibles ou subalternes – notamment indigènes (Benessaïeh, 2010 ; Spivak, 1988).

Le courant féministe postcolonial a d'ailleurs pris forme dans le courant des études de subalternes et la pensée de féministes racisées, dont les idées ne se retrouvaient pas dans le discours féministe libéral blanc. De fait, des autrices telles que Chandra Mohanty (1984) et Gayatri Spivak (1988) critiquent le féminisme occidental pour sa tendance à victimiser les femmes du tiers-monde et pour sa romanticisation – voire son instrumentalisation – du sujet populaire. Selon Mohanty (1984), le colonialisme ne désigne pas uniquement « une catégorie d'échanges économiques basés sur l'exploitation » (p.2), il décrit aussi l'appropriation des expériences et des luttes des féministes de couleur par les mouvements hégémoniques de femmes blanches. Elle affirme que si la recherche féministe est une production de savoir, elle représente également une pratique discursive politique et contribue souvent elle-même au renforcement des rapports de pouvoir entre les femmes et à l'exclusion de certains savoirs, au sens foucauldien (Foucault, 1971 ; Mohanty, 1984). Or, si l'homogénéisation et la systématisation des expériences des femmes du tiers-monde – soit comme des femmes opprimées, non progressistes, illettrées, etc. – contribuent à l'effacement des modes et expériences marginaux et résistants, l'intérêt de la présente recherche est plutôt d'entendre les récits d'engagement des femmes indigènes boliviennes sans les essentialiser (Mohanty, 1984).

Si le postcolonialisme tient pour acquise la fin de l'époque coloniale, les approches décoloniales conçoivent plutôt qu'il s'est transformé parallèlement à l'évolution des sociétés modernes et s'actualise sous la forme du néocolonialisme<sup>31</sup>. Ces approches se distinguent du postcolonialisme, notamment, par l'ambition de déconstruire le savoir et les épistémologies hégémoniques occidentales afin de construire de

---

<sup>31</sup> Le néocolonialisme canadien face à l'Amérique latine s'exprime plus spécifiquement, entre autres, par l'omniprésence des multinationales canadiennes qui engendrent la délocalisation de populations indigènes, l'exploitation minière, etc.



nouveaux savoirs, non seulement d'après des critères de légitimité alternatifs des sciences sociales, mais aussi d'après d'autres critères implicites de contribution (Rivera Cusicanqui, 2008). Ainsi, à l'instar des travaux de l'Argentin Enrique Dussel, je souhaite inscrire ma démarche dans un processus de décolonisation :

Le processus de décolonisation de l'imaginaire et des connaissances requiert un double mouvement : d'une part, la critique épistémologique des savoirs eurocentriques et coloniaux, hégémoniques, c'est-à-dire une critique des prétentions universelles de l'histoire et de la pensée régionale, européenne. D'autre part, une récupération, une reconnaissance et une production d'options épistémiques alternatives, celles-ci étant prioritairement produites depuis les lieux des subalternes (Boivin et Hurtado López, 2009, p. 21).

En ce sens, Silvia Rivera Cusicanqui (2008), sociologue bolivienne, propose de réfléchir les différences épistémologiques entre le Sud et le Nord, « dans la façon de connaître, dans la manière dont la connaissance se génère, comment on l'utilise, à quoi ça sert » (p.3). Elle cite l'affirmation de Veena Das, intellectuelle indienne, sur ce point : « Il ne s'agit pas de refuser les catégories de l'Occident, mais d'avoir une relation plus autonome avec elles » (Rivera Cusicanqui, 2008, p. 3). De ce fait, le processus de décolonisation appelle à prendre une position critique face à la production des savoirs, à leurs modes de contribution ainsi qu'aux outils théoriques retenus dans la constitution de ce mémoire. Il s'agit également de reconnaître et de contribuer à valoriser la production des savoirs subalternes sans sombrer dans la récupération des luttes des femmes interrogées.

Ces réflexions me conduisent à l'analyse féministe décoloniale mise de l'avant par la philosophe féministe argentine María Lugones, qui s'inspire de la théorie décoloniale d'Aníbal Quijano sur la racialisation du travail et le système moderne/colonial, et des théories du *black feminism* américain, notamment des travaux de Kimberlé Crenshaw et Patricia Hill Collins. Lugones (2005, 2008) propose de réfléchir le patriarcat depuis la colonialité du genre et les identités métissées, dans la continuité des travaux de Gloria Anzaldúa. La philosophe argentine critique la nature coloniale des politiques

qui tendent à s'appliquer aux catégories identitaires dites pures (par exemple, « femme », « blanche », etc.) et mènent, selon elle, à l'essentialisation et à la naturalisation des catégories d'oppression. Elle insiste sur le fait que les groupes qui se trouvent à l'intersection de différentes catégories d'oppression échappent à une identité déterminée : les femmes indigènes ne seraient ni simplement des femmes ni des personnes « racisées » (Lugones, 2005, 2008). Cette position constitue une identité complexe, située à la « frontière » (Anzaldúa, 2011) entre les luttes des personnes « racisées » et les luttes féministes, faisant des mouvements sociaux une composition d'identités multiples et diversifiées où, toutefois, les femmes de couleur – ou dans ce cas-ci, les femmes indigènes – sont souvent invisibilisées (Lugones, 2005, 2008).

Pour conclure cette section, disons que l'adoption d'une posture inspirée du poststructuralisme, du féminisme postcolonial et des approches décoloniales m'amène à accorder beaucoup d'importance aux rapports de domination et d'oppression et à l'instrumentalisation des populations dans le cadre de ma recherche. L'intérêt de cette recherche à l'égard des récits des pratiques d'engagement se veut un premier pas vers une démarche de déconstruction des savoirs dominants et vers la reconnaissance des savoirs et discours des femmes indigènes boliviennes au regard de la lutte contre les violences faites aux femmes. Ma démarche de recherche a été réfléchiée en fonction des principes de ces théories, d'où, notamment, le choix d'effectuer un séjour de plusieurs mois sur le terrain afin de favoriser le développement d'une plus grande sensibilité face aux réalités des femmes interrogées et la création de liens de confiance avec ces dernières, ainsi qu'avec les organisations qui ont collaboré à cette recherche<sup>32</sup>.

---

<sup>32</sup> En effet, selon Olivier de Sardan (1995), le séjour prolongé permet de « se frotter en chair et en os à la réalité [étudiée] » et « de l'observer, sinon de "l'intérieur" au sens strict, du moins au plus près de ceux qui la vivent, et en interaction permanente avec eux » (p. 3).

### 3.2 L'orientation méthodologique : la recherche qualitative

Comme l'objectif de ma recherche est de décrire les pratiques d'engagement des femmes indigènes boliviennes face aux violences faites aux femmes, le présent mémoire s'appuie sur un devis qualitatif de nature exploratoire. En correspondance avec mon cadre théorique et ma posture épistémologique, la recherche qualitative permet

[la] centration sur le sujet, la prise en compte de la subjectivité du chercheur et des sujets, la valorisation des expériences et des potentialités des sujets et le renforcement chez les personnes impliquées d'une prise de conscience de leurs propres capacités (Anadon, 2006, p.17).

D'autre part, ce type de recherche est compatible avec les principes de l'analyse pragmatique et poststructuraliste, puisqu'elle met l'accent sur le contexte de l'action sociale. En effet, les recherches qualitatives conçoivent que le sens d'une action ou d'un discours à la fois s'inscrit et dépend du contexte dans lequel il apparaît (Neuman, 2000).

De plus, la perspective d'une recherche qualitative se veut davantage une enquête *avec* les sujets que *sur* les sujets – c'est-à-dire dans une perspective de collaboration plutôt que dans une position de chercheuse « experte ». Une telle perspective favorise des rapports plus harmonieux entre les différentes actrices. D'ailleurs, le choix d'une analyse pragmatique implique l'engagement de la chercheuse dans un travail de description, plutôt que d'explication des pratiques (Thévenot, 2006). Une telle démarche évite de se hasarder à l'explication du sens des récits des femmes interrogées.

### 3.3 Les méthodes de collecte et d'analyse des données

Comment en arriver à décrire les carrières et les pratiques d'engagement des actrices sociales ? Et ce que disent ces dernières en situation ? Puis, comment analyser les

pratiques d'engagement en offrant la réponse aux questions posées précédemment ? Dans cette section, sont décrites les deux techniques de collecte de données qui ont été mobilisées dans le cadre de cette recherche, soit l'observation participante et l'entretien individuel de type récit de vie. Puis, est abordée brièvement la stratégie d'analyse des résultats, calquée sur la structure du cadre théorique retenu, soit les deux premiers axes du dispositif de Mathieu (2011). L'annexe B présente un tableau synthèse des méthodes de collecte et d'analyse privilégiées.

### 3.3.1 La première technique : l'observation participante

La première technique mobilisée dans le cadre de ce mémoire est l'observation participante comme méthode d'*observation directe* (Deslauriers et Mayer, 2000 ; Laperrière, 2003) ou encore d'*observation en situation* (Martineau, 2005). Martineau propose une définition simple de la méthode retenue, qui est à son sens :

un outil de cueillette de données où le chercheur devient le témoin des comportements des individus et des pratiques au sein des groupes en séjournant sur les lieux mêmes où ils se déroulent (p. 6).

L'observation participante se situe beaucoup plus près de l'enquête anthropologique et du travail de l'ethnographe que des observations effectuées en laboratoire et exige un grand engagement de la chercheuse sur le terrain, puisqu'elle sous-entend une grande capacité d'attention et une capacité à sélectionner ce qu'il est pertinent d'observer (Martineau, 2005).

Cette méthode se déploie sous différentes conceptions caractérisées par la posture épistémologique et le degré de participation de la chercheuse au cours de la situation observée (Deslauriers et Mayer, 2000). L'adhésion épistémologique de la chercheuse, qu'elle soit d'ordre empirico-naturaliste, phénoménologique ou constructiviste, guidera l'objectif, son mode de fonctionnement, et donc les résultats issus de

l'observation participante. Si, d'après Peretz (1998), « par participation, il faut entendre le mode de présence du chercheur au sein du milieu observé », d'autres auteurs tels que Gold (1958) identifient une série de rôles possibles sur le terrain, allant du rôle d'*observateur complet*, où la chercheuse observe sans prendre part à l'action, au rôle de *participant complet*, où cette dernière prend part aux activités des sujets.

Dans le cas présent, l'observation n'a pas été restreinte à un rôle figé : l'adaptation a plutôt été valorisée au gré des interactions et au regard des besoins des organisations. Toutefois, par souci éthique, mon rôle de chercheuse était dévoilé dès les premiers contacts auprès des informatrices et des actrices présentes afin de demeurer fidèle à ma posture épistémologique. Je m'assurais du consentement à l'observation des activités des personnes présentes sur les lieux<sup>33</sup>.

L'intérêt de l'observation participante réside d'abord dans le fait qu'elle permet d'avoir accès à « certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité » (Bastien, 2008) – tel que lors de l'entretien, alors que le chercheur demeure extérieur aux événements racontés – et à les transformer en données pertinentes pour la recherche. Cette méthode propose un engagement qui se dégage de la neutralité souvent valorisée par la recherche et, en ce sens, Olivier de Sardan (1995) affirme qu'acquises de manière subjective par le chercheur, les données de l'observation participante sont transformées

en traces objectivées de « morceaux de réel » tels qu'ils ont été sélectionnés et perçus par le chercheur. Bien sûr l'observation pure et « naïve » n'existe pas [...] les observations du chercheur sont structurées par ce qu'il cherche, par son langage, sa problématique, sa formation, sa personnalité (p.4).

---

<sup>33</sup> Dans le cas de l'observation d'activités qui se déroulaient dans l'espace public, il était plus complexe d'obtenir le consentement de toutes les personnes présentes. J'ai donc plutôt opté pour la prise de notes, une façon de faire qui permet d'éviter de révéler l'identité des personnes présentes lors de ces événements.

De ce fait, l'observation participante permet non seulement une plus grande familiarité entre la chercheuse et les actrices, mais également une meilleure compréhension de la situation à l'étude (Laperrière, 2003).

Ainsi, le recours à cette méthode permet de répondre à ma deuxième sous-question de recherche, en permettant de décrire les compétences et savoirs mobilisés dans les pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes, et ce, en prenant compte du contexte de l'action et des activités des organisations sollicitées dans le cadre de cette recherche.

#### 3.3.1.1 Les lieux de l'observation

L'enquête de terrain a eu lieu dans la capitale constitutionnelle de l'État plurinational de Bolivie, à Sucre, du fait de la connaissance préalable de cette ville blanche où j'avais déjà eu l'opportunité de réaliser un stage de solidarité internationale auprès d'un organisme communautaire local, et de la connaissance d'informatrices-clés sur le terrain.

Lors de la phase de préparation du terrain de recherche, mon objectif initial était d'observer une à deux situations où s'actualisaient les pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes, ainsi que les compétences nécessaires à l'engagement au cœur de cette lutte. Cet objectif s'est vu ajusté aux impératifs rencontrés sur le terrain. Du fait de l'impossibilité d'assister de manière régulière aux activités d'un seul organisme partenaire de la recherche vu l'arrivée des vacances des fêtes de Noël et du Nouvel An<sup>34</sup>, j'ai élargi le bassin des organisations sollicitées, ce qui m'a donné la chance de varier les pratiques et situations d'engagement observées

---

<sup>34</sup> Préalablement à l'arrivée sur le terrain de recherche, m'avions envisagé de collaborer avec le Centre Juana Azurduy afin d'observer leurs activités et d'y effectuer mon recrutement. Toutefois, l'organisation fermait ses portes du 15 décembre au 15 janvier, ce qui faisait en sorte qu'elles étaient sur le point de clore leurs activités annuelles et qu'elles pouvaient difficilement être encadrées dans ma démarche d'observation. Par ailleurs, m'avions disposé de très peu de temps pour recruter auprès d'elles des participantes aux entretiens individuels.

tout en respectant les objectifs de la recherche. Lesdites situations devaient respecter certains critères afin d'être incluses aux données de la recherche, soit d'illustrer au moins une pratique d'engagement contre les violences faites aux femmes, organisée par des actrices identifiant comme femmes indigènes, ou par exemple des éléments contextuels pertinents à celles-ci tels que le surgissement d'événements sociaux et/ou politiques.

Mes premières observations ont été effectuées spontanément ; par exemple, dès que je sortais de ma chambre, je me positionnais en observatrice de mon environnement. Les passages au centre-ville, les après-midis sur la place publique, les fêtes traditionnelles, les marches de protestation ont été autant d'opportunités susceptibles de m'en apprendre sur les dynamiques culturelles et sociales. En effet, l'observation de ces événements m'a permis de situer le vécu de ces femmes au centre de la problématique des violences faites aux femmes, et, surtout, sur les pratiques d'engagement et les compétences mobilisées pour lutter contre ce fléau.

Une fois les contacts établis auprès de personnes-ressources engagées au sein de la lutte contre les violences faites aux femmes, j'ai été invitée à des événements publics et à des activités et formations ayant lieu à l'intérieur des murs d'organisations sociales, de collectifs et de *club de madres*. Ces derniers sont décrits au chapitre IV. En plus de permettre l'observation des compétences des actrices engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes, l'introduction sur ces lieux a permis la familiarisation avec le fonctionnement des organisations partenaires et leurs pratiques.

### 3.3.1.2 La prise de notes

Les données issues de l'observation participante ont été collectées systématiquement à partir de la prise de notes dans un journal de bord – lors du déroulement des activités et *a posteriori* lorsque la situation ne s'y prêtait pas sur le coup, par exemple

lorsqu'une participation active à une activité était préconisée. Le journal de bord a servi à la compilation organisée de ces notes lors de l'étude de terrain (analyses, réflexions, craintes, défis, mise en contexte des entretiens, etc.) et à rendre compte de la richesse du contexte social.

Aussi, parfois, j'ai eu recours à la prise de photographies et de vidéos<sup>35</sup> et à la collecte de documents et de feuillets d'information distribués lors des activités et des événements publics liés à mes intérêts de recherche. La production du corpus de données d'observation s'est étalée sur toute la durée du séjour terrain. Le réflexe de la prise de notes s'est installé peu à peu, au fil du séjour de recherche : si, initialement, il importait de discerner quels étaient les éléments et les événements pertinents à l'étude ; rapidement, le réflexe s'est systématisé.

Je constate à la suite de mon terrain de recherche qu'il aurait pu être sage d'opter pour la constitution et l'usage d'une grille d'observation préalablement au terrain, afin de concentrer mon attention dès le départ sur des éléments spécifiques et éviter de me laisser envahir par la quantité de faits à observer (Martineau, 2005). Néanmoins, le choix effectué de me laisser imprégner par mon nouvel environnement sans cadre ou restrictions lors de la collecte des données a permis une plus grande ouverture « à la nouveauté, à l'inattendu, à l'étrange et à l'inhabituel » (Martineau, 2005, p. 12). En effet, cette méthode a été exécutée consciencieusement, du fait que je souhaitais m'ouvrir à toutes les formes de pratiques d'engagement social contre les violences faites aux femmes et que je me retrouvais immergée dans un contexte interculturel susceptible d'apparaître différemment de mes *a priori*, basés sur mes connaissances acquises principalement auprès d'auteurs occidentaux.

---

<sup>35</sup> Ces photographies et vidéos représentent des événements publics. Afin de garantir la confidentialité des actrices, ceux-ci seront conservés uniquement aux fins de la compilation et de l'analyse des données de recherche et seront détruits conformément à mes engagements éthiques.



### 3.3.2 La deuxième technique : l'entretien individuel de type récit de vie

L'entretien individuel de type récit de vie constitue un moyen privilégié pour accéder aux carrières d'engagement décrites par Mathieu (2011). Cohérente avec l'analyse pragmatique, cette approche considère les participantes comme des actrices sensibles et agissantes sur le monde qui, dans une variété de situations, jouent des éventuelles structures normatives qui s'imposent à elles et s'avèrent donc stratégues, inventives, engagées et surtout actives (Boltanski, 2009). L'usage des récits est également préconisé dans le cadre des recherches impliquant des Peuples autochtones et indigènes, afin d'offrir la place nécessaire au déploiement du contexte de vie et à l'histoire des participantes (McGregor, Bayha et Simmons, 2010).

Le récit de vie pour appréhender l'engagement social permet d'aborder de façon plus ou moins directive un aspect de la vie des participantes – ici leurs carrières et leurs pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes - et ce, de manière à permettre l'établissement des rapports entre les différentes composantes de leurs vies et « à mieux comprendre et situer [leurs] discours » (Poupart, 1997, p. 184).

Il s'agissait donc de circonscrire la carrière d'engagement d'après mon cadre théorique fondé sur la perspective dispositionnaliste et la sociologie pragmatique visait à repérer les dispositions et les compétences (savoirs et savoir-faire) acquises avant et au cours de la carrière d'engagement social contre les violences faites aux femmes afin de pouvoir répondre à mon premier sous-objectif de recherche en décrivant sa genèse.

#### 3.3.2.1 La stratégie de recrutement aux entretiens individuels

L'objectif principal des entretiens individuels est de décrire la genèse des carrières d'engagement des femmes indigènes boliviennes contre les violences faites aux femmes. Le groupe social sélectionné étant très spécifique, la méthode

d'échantillonnage s'est inscrite dans une étude « de cas multiple ». Il est constitué par homogénéisation d'une même catégorie sociale, celle des femmes indigènes boliviennes engagées contre les violences faites aux femmes (Pires, 1997). Afin de tendre autant que possible vers la saturation empirique, le principe de la diversification interne ou intragroupe de mon groupe homogénéisé, c'est-à-dire « prendre les informateurs les plus divers possible *dans le groupe* afin de maximaliser l'étude extensive du groupe choisi » a été appliqué (Pires, 1997, p. 71). Une telle méthode permet ainsi « une étude *exhaustive ou en profondeur* d'un groupe restreint plutôt que d'une vision globale d'un groupe hétérogène » (Pires, 1997, p. 65). En ce sens, il a été déterminé que sept entretiens individuels auprès de femmes engagées, couplés aux données de l'observation participante, était une taille échantillonnale réaliste et suffisante à la constitution d'un corpus intéressant considérant les contraintes sous-jacentes à la réalisation d'un mémoire de recherche. Une attention particulière a été portée à la diversification des secteurs d'action, des organisations sociales ainsi qu'à la variété des groupes sociaux et des classes sociales dans lesquels s'inséraient les participantes.

Aux fins du recrutement, les critères d'éligibilité retenus sont les suivants :

- s'identifier comme femme indigène ;
- être engagée ou avoir été engagée activement pendant plus de cinq ans contre les violences faites aux femmes ;
- être à l'aise à partager son récit en espagnol ;
- être à Sucre (Bolivie) lors du déroulement des entretiens de recherche ;
- et, surtout, démontrer le désir de partager son expérience dans le cadre d'un entretien individuel.

Deux importants critères ont permis d'exclure les femmes dont la participation aurait pu leur être préjudiciable. Ces critères d'exclusion sont présentés comme suit. « Vous ne pourrez pas participer à cette recherche si :

- vous vivez actuellement ou avez vécu une situation de violence depuis les deux dernières années ;
- la participation à cette recherche représente une menace pour vous ou votre entourage. »

Le recrutement de participantes a été effectué auprès de diverses organisations sociales boliviennes locales. L'échantillon étant difficile à constituer par la spécificité des profils recherchés, le procédé mobilisé s'apparente à la méthode « boule de neige »<sup>36</sup>, et ce, en raison du fait que je suis d'abord entrée en contact avec des organisations, des institutions et des collectifs suggérés par des informatrices-clés. J'ai ensuite demandé aux participantes interrogées si elles pouvaient recommander de potentielles participantes. Enfin, un résumé de ma recherche, de ses objectifs et de ses modalités en termes de collecte de données leur a été soumis dès les premiers contacts avec des organisations et des participantes potentielles – favorisant par le fait même la transparence de ma démarche (voir les annexes D et E). Je décris ces organisations au prochain chapitre.

### 3.3.2.2 Le guide d'entretien

Afin de répondre aux questionnements de recherche, un guide d'entretien orienté sur l'engagement social contre les violences faites aux femmes a été développé. Le guide d'entretien a été modifié à la suite de la transcription des deux premiers entretiens, afin de préciser son contenu, de clarifier ou de raturer certaines questions qui induisaient des réponses s'inscrivant dans une dimension perceptuelle plutôt que pragmatique des pratiques d'engagement social. Les modifications au guide ayant été minimales, je n'ai pas jugé nécessaire d'exclure les deux premiers entretiens, seule la

---

<sup>36</sup> La méthode « boule de neige » s'insère dans une méthode d'échantillonnage non probabiliste où, « grâce à un premier informateur ou à une personne-ressource, le chercheur trouve l'accès au prochain [participant], procédant ainsi par contacts successifs » (Pires, 1997, p. 72).

réponse à l'une des questions n'a pas été reprise à l'analyse<sup>37</sup>. Le guide et le déroulement de l'entretien sont présentés à l'annexe C. L'outil en question abordait les thèmes ci-dessous :

Thème I – Les premières expériences d'engagement social

Thème II – L'engagement contre les violences faites aux femmes

Thème III – Les défis de l'engagement contre les violences faites aux femmes

Chacun de ces principaux thèmes se déploie en diverses sous-questions visant la stimulation de la réflexion des participantes et l'obtention d'une quantité de matériel suffisamment importante pour retracer la genèse de leurs carrières d'engagement à partir des modalités d'acquisition des dispositions à l'engagement, des événements marquants, des difficultés rencontrées et des compétences mobilisées émergeant lors de leur pratique. Cette première série de questions est suivie d'un questionnaire sociodémographique permettant de mieux circonscrire les carrières et les pratiques d'engagement des femmes interrogées (l'âge, l'état civil, le niveau de scolarité, les différents lieux d'engagement, etc.).

Faute de maîtriser le quechua – la langue indigène la plus communément parlée à Sucre – et suite au choix de mener les entretiens de recherche sans le recours à une personne interprète<sup>38</sup>, tous les contacts et les sept entretiens ont été menés en espagnol<sup>39</sup>. Le guide d'entretien a été traduit du français vers l'espagnol, puis il a été validé par deux personnes-ressources sur le terrain afin d'assurer l'intelligibilité du vocabulaire utilisé, des questions posées et des thématiques abordées.

---

<sup>37</sup> Ladite question se formulait comme suit : « Qu'est-ce que "l'engagement" pour vous ? » Comme celle-ci se référait davantage aux représentations sociales et aux perceptions des participantes de l'engagement qu'à une analyse pragmatique de leurs pratiques, j'ai décidé de la retirer complètement du guide d'entretien.

<sup>38</sup> Il a été privilégié de ne pas faire appel à une personne interprète dans le cadre de la recherche afin d'éviter l'interposition d'une nouvelle personne à l'entretien individuel et la déformation des propos de la participante interrogée.

<sup>39</sup> Quoiqu'elle représente l'un des héritages de la colonisation passée, l'espagnol demeure la langue la plus parlée à Sucre.

### 3.4 Le traitement et l'analyse des données de recherche

Le processus de traitement et d'analyse des données de recherche s'est déroulé parallèlement aux entretiens individuels et aux activités d'observation participante afin de m'assurer de la précision du canevas d'entretien et la réponse aux objectifs de recherche. À cette section, je déploie la méthode privilégiée à partir de la transcription des verbatims, la thématization des entretiens individuels et l'analyse des données d'observation participante.

#### 3.4.1 La transcription des verbatims

Chaque entretien ayant été enregistré, avec l'obtention du consentement des participantes, ce qui a permis d'effectuer leur transcription en verbatims aux fins de l'analyse de recherche. Comme la transcription de verbatims est généralement un processus laborieux : il requiert beaucoup de temps aux chercheurs qui se prêtent à la recherche qualitative.

Du fait que les entretiens individuels se sont déroulés en espagnol, j'ai fait le choix de les transcrire intégralement en espagnol sous la forme de verbatim afin de fournir une analyse des résultats au plus près des propos de chacune des participantes<sup>40</sup>. Les extraits sélectionnés pour la présentation des résultats sont inscrits directement en espagnol dans le texte afin de reprendre leurs mots exacts, une traduction française est proposée en bas de page pour chacun d'entre eux.

---

<sup>40</sup> Cette méthode a été privilégiée comme chaque contexte culturel possède ses particularités en ce qui concerne l'usage des langues et que le choix des termes utilisés a beaucoup de poids lors de la rencontre interculturelle entre la chercheuse et la participante. Bien qu'attrayante pour le raccourci qu'elle suggère, la transcription des entretiens directement en français serait venue figer les données recueillies dans la traduction (et la compréhension des propos) de l'étudiante-chercheuse en plus de complexifier le retour vers le sens initialement partagé par les participantes à la recherche.

Les sept entretiens individuels réalisés cumulent plus de huit heures d'enregistrement (514 minutes) d'une durée variant de 50 à 112 minutes. La démarche de transcription complète en espagnol a nécessité plus d'une dizaine d'heures par entretien, totalisant environ 80 heures de travail. À la suite de ma proposition de restitution des résultats de recherche, deux participantes m'ont fait part de leur intérêt d'obtenir la transcription de mon échange. De ce fait, deux verbatims ont été remis en mains propres à leurs interlocutrices respectives, étant donné qu'elles n'avaient pas accès à Internet ou à une adresse courriel. Par souci de transparence et de respect des propos des participantes, j'ai également pris l'initiative d'envoyer à chacune des participantes leurs verbatims d'entretien afin de confirmer l'exactitude de ma transcription. Du même fait, ce processus d'envoi des verbatims assure la fidélisation des transcriptions.

#### 3.4.2 La thématization des entretiens

L'analyse des résultats a été effectuée par la thématization des propos de chaque participante de manière individuelle. Chaque entretien a été étudié afin de retracer le fil de la carrière d'engagement social de la participante, de faire ressortir les éléments importants de sa trajectoire et de relever les sites d'acquisition des dispositions à l'engagement, les événements marquants, les épreuves significatives vécues, les difficultés et les obstacles rencontrés, les compétences mobilisées, etc. La schématisation des résultats a été réalisée à partir d'une grille d'analyse constituée de ces différents concepts. Grâce à un travail systématique de synthèse des propos des personnes interrogées, il a été possible de relever les thèmes pertinents et en lien avec les objectifs de recherche (Paillé et Mucchielli, 2008). Ainsi, chaque récit a été décortiqué de façon à former un grand tableau où était classée la totalité des données de l'entretien sous différentes catégories, puis par sous-catégories, et ce, à partir des extraits originaux. Cette étape de la démarche a été réalisée en français afin de faciliter le maniement des différentes catégories analytiques.

### 3.4.3 La stratégie d'analyse des observations

En ce qui a trait aux résultats de l'observation participante, un document regroupant toutes les données recueillies lors de mon séjour sur le terrain de recherche a été produit incluant: des réflexions théoriques et analytiques aux appréhensions, défis et obstacles qui ont entravé ma démarche et suscité un afflux de questionnements méthodologiques et épistémologiques. Compte tenu le volume de ce document, les données de l'observation participante ont été analysées de manière à en dégager les principaux thèmes et à alimenter les données colligées à partir des entretiens de recherche. Des textes et livres proposés par les participantes et les informatrices-clés rencontrées, j'ai pu enrichir les deux premiers chapitres de ce mémoire. Cette démarche m'a permis de documenter le fonctionnement des organisations sociales rencontrées dans le cadre de la démarche de recherche, les pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes au sein de ces organisations et celles qui ont été observées dans l'espace public, l'actualisation des compétences des actrices engagées dans la lutte contre ce problème social et les dynamiques sociales prenant place à Sucre.

### 3.5 Les considérations éthiques

Les questions éthiques particulières à cette recherche concernaient principalement le fait que les participantes soient indigènes, d'autant plus que l'étudiante-chercheuse est canadienne et blanche, ce qui était susceptible de provoquer le rappel d'un long historique de recherche colonialiste fondée sur l'idée de la recherche sur les peuples indigènes, plutôt qu'avec ces derniers. En effet, les peuples autochtones et indigènes ont subi à maintes reprises des manquements éthiques ayant, entre autres, été instrumentalisés par les chercheurs blancs occidentaux à leurs propres fins sans considérer les besoins des communautés interrogées. Bien qu'aujourd'hui, la recherche ait connu des avancées en matière de traitement éthique des sujets de

recherches, il est primordial de suivre certaines lignes directrices afin d'arriver à l'établissement d'une relation égalitaire, transparente et mutuellement respectueuse entre l'étudiante-chercheuse et les participantes à la recherche (FAQ, 2012). L'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC 2) propose au chapitre 9 de son document sur *l'Éthique de la recherche avec des êtres humains* (2014) plusieurs lignes directrices concernant la recherche auprès des Peuples autochtones du Canada. Celles-ci ont servi de guide afin de mener une recherche dans le respect de leurs principes, à défaut d'avoir trouvé un guide de propositions provenant de l'État plurinational de Bolivie. Différentes mesures ont été appliquées en ce sens, notamment, la divulgation d'emblée de mon statut d'étudiante-chercheuse, la prise en compte des besoins et des limites de chaque participante<sup>41</sup>, le libre-choix de l'endroit de la réalisation de l'entretien, la remise des verbatims respectifs aux participantes interrogées, la proposition de restitution des résultats de recherche et l'engagement à publier un article qui sera traduit en espagnol. Ainsi, c'est à partir d'une posture féministe, décoloniale et dans une démarche ancrée dans une perspective de collaboration et de réciprocité auprès des participantes et des organisations sociales que j'ai conduit cette recherche et aspiré à l'établissement de relations qui seraient le plus égalitaire possible.

D'autre part, comme la majorité des femmes boliviennes a vécu au moins un événement de violence au cours de leur vie, il était possible que le fait d'aborder leur carrière d'engagement contre les violences faites aux femmes au cours d'un entretien suscite un malaise, voire de la détresse chez certaines participantes. La participation à cette étude était également susceptible d'exacerber le vécu de la violence chez les femmes et leurs familles aux prises avec cette menace – qu'elle soit conjugale, familiale ou autre – et constituait en soi un risque potentiel que je souhaitais écarter. Ainsi, en choisissant d'aborder les récits et pratiques d'engagement contre les

---

<sup>41</sup> Cette prise en compte s'est illustrée, par exemple, par le fait de ne pas contraindre une participante à signer mon formulaire de consentement. Si elle préfère je offrir son consentement oralement, je l'avons considéré tout aussi valable.



violences faites aux femmes – quoique mes questions ne portaient pas directement sur les violences faites aux femmes –, plusieurs précautions ont été mises en oeuvre. La première démarche a d'abord été, préalablement à l'arrivée sur le terrain de recherche, de soumettre le projet de recherche à l'examen du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ 4 : sciences humaines). Le comité a jugé le projet conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQÀM.

Dès le recrutement à la recherche, tel que mentionné, j'ai mis de l'avant l'importance de ne pas vivre ou avoir vécu une situation de violence depuis les deux dernières années au moment de l'entretien. J'ai insisté sur le fait que leur participation ne leur faisait encourir aucun risque pour elles-mêmes et/ou leur entourage. Comme je ne souhaitais pas exclure injustement des femmes ayant vécu de la violence antérieurement – qui constitueraient 90 % des femmes vivant à Sucre (Centro Juana Azurduy, 2014) – et qui souhaitaient participer à l'étude, m'avions pris la décision d'admettre les femmes qui n'étaient plus aux prises avec la violence depuis au moins deux ans afin de diminuer le plus possible les risques de représailles. Du fait, je me suis assurée d'évaluer adéquatement la situation des participantes potentielles par le moyen d'un premier contact téléphonique. J'ai également constitué une liste de ressources d'aide psychologique et légale à proposer au besoin aux participantes. Ces critères d'éligibilité étaient aussi rappelés préalablement à l'entretien.

Concrètement, un formulaire d'information et de consentement éclairé présentait également la démarche de recherche, les objectifs de l'entretien, les avantages, les risques et les inconvénients associés à leur participation, les coordonnées de l'étudiante-chercheuse, de sa directrice et de sa codirectrice. Le document présentait également les coordonnées du CERPÉ, afin que les participantes puissent savoir où se référer afin de poser des questions relatives à leurs droits ou encore les faire valoir en

cas de manquement éthique. Ce dernier peut être consulté à l'annexe D. Traduit du français vers l'espagnol, le formulaire a aussi été validé par deux personnes-ressources afin de favoriser autant que possible la compréhension de l'intégralité de son contenu, de la démarche de recherche et des engagements requis. Les participantes étaient encouragées à poser des questions en cas d'incompréhension de certains termes ou éléments du formulaire. Après sa lecture, ce dernier était signé par l'étudiante-chercheuse et la participante, puis une copie était remise à chacune d'elles. Seule l'une des sept participantes a refusé de signer le formulaire, qui a préféré accorder oralement son consentement à participer à l'étude et à ses modalités.

Enfin, la confidentialité des récits et de l'engagement au sein de la recherche était assurée à chacune des participantes : aucune information n'allait être divulguée à leur sujet, tant à l'organisation où elle s'engageait, que lors de la diffusion des résultats. En ce sens, j'ai raturé les noms des participantes et avons omis le partage de certaines informations à la rédaction de ce mémoire afin de prévenir leur identification.



## PARTIE II

Dans cette deuxième partie du mémoire, je présente les résultats et l'analyse des récits de carrières d'engagement de sept femmes boliviennes engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Au quatrième chapitre, je brosse le portrait des données recueillies lors de l'observation participante – entre autres, la description des organisations engagées lors de la recherche et les activités d'engagement contre les violences faites aux femmes –, puis des données obtenues au cours des entretiens individuels – le portrait sociodémographique des participantes interrogées et la description de chacune d'entre elles. Dans le cinquième et dernier chapitre, m'analysons les résultats récoltés à partir de ma posture épistémologique féministe et décoloniale et de mon cadre théorique inspiré du dispositif de Lilian Mathieu (2011). Je conclus en offrant une réflexion critique sur le travail de terrain et d'analyse effectué dans le cadre de ce mémoire.



## CHAPITRE IV

### LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE

Dans ce quatrième chapitre, je présente les données de recherche obtenues à la lumière de mes observations et des entretiens individuels effectués lors de mon terrain, qui s'est déroulé du 29 octobre 2017 au 6 février 2018 à Sucre, la capitale constitutionnelle bolivienne. D'abord, je décris les organisations sociales rencontrées dans le cadre de ma recherche. Puis, je présente les pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes que j'ai eu l'opportunité d'observer lors de l'enquête de terrain. Je brosse ensuite les portraits des carrières d'engagement des participantes interrogées et de leurs pratiques d'engagement, avec une attention soutenue à l'égard des dispositions et des compétences mises en évidence au cœur de leurs récits.

#### 4.1 Les données issues de l'observation participante

Au chapitre III, j'ai mentionné l'intérêt d'opter pour une diversification des méthodes de collecte de données, notamment grâce à l'observation participante, tant du quotidien à Sucre, que dans des situations d'engagement contre les violences faites aux femmes. Dans la présente section, je dresse maintenant le contexte social au sein duquel a été réalisé le terrain de recherche, la description des diverses organisations rencontrées ainsi que les pratiques d'engagement observées dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

#### 4.1.1 Préambule

Ce préambule dresse un bref portrait du contexte dans lequel s'est déroulé mon terrain de recherche afin de mieux cerner les interactions entre les participantes dans leur environnement social et politique. Cela permet non seulement de mieux comprendre les données recueillies, mais aussi les actions posées par les actrices rencontrées.

Lors de mon terrain de recherche, j'ai eu le privilège de vivre dans une famille intergénérationnelle de 14 personnes incluant grands-parents, enfants et petits-enfants. Je connaissais déjà ma famille d'accueil grâce à un séjour antérieur sur le terrain<sup>42</sup>. Puisque leur maison était située dans un quartier relativement éloigné du centre-ville, j'ai pu connaître un contexte différent de celui du quartier touristique de Sucre. Dans ce contexte, il m'a été permis de me familiariser avec le quotidien des Chuquisaqueños<sup>43</sup> et d'échanger aisément les impressions, questionnements, déceptions et joies qui ont émergé aux différentes étapes de la recherche. L'accès direct à des informateurs.trices possédant des connaissances relatives aux mœurs sociales, aux organisations existantes et aux actrices reconnues pour leur engagement social et politique à Sucre a été d'une richesse incroyable, d'autant plus que ces personnes ont facilité le recrutement des participantes de mes entretiens de recherche. La connaissance des membres de cette famille et d'autres personnes-ressources originaires de la grande capitale constitutionnelle m'a également permis de participer à divers événements (marches, journée de vote, fêtes traditionnelles, etc.) et de mieux comprendre les différentes revendications politiques qui ont émergé lors de mon séjour sur le terrain.

---

<sup>42</sup> En effet, c'était pour une troisième reprise que je vivais chez cette famille dont j'avais fait la connaissance dans le cadre d'un projet de coopération internationale effectué en 2015.

<sup>43</sup> Les habitants de Sucre, la capitale constitutionnelle aussi connue sous le nom de Chuquisaca.

#### 4.1.2 Le contexte social et politique bolivien : un bref portrait des tensions sociopolitiques et des conditions sociales propres aux populations paysannes et indigènes

Ma présence sur le terrain bolivien m'a permis d'observer l'élection des autorités juridiques – affiliées à l'État – du 3 décembre 2017. Ces élections ont été amplement contestées par la population, puisqu'elles se déroulaient au même moment que la campagne de réélection du président Morales. Malgré un résultat favorable pour le *no* au référendum de réélection de ce dernier, le février 2016, le président Morales souhaite se présenter pour un quatrième mandat aux élections présidentielles de 2019. Notons que la nouvelle Constitution politique de l'État adoptée en 2009, écrite par ce même président, ne permet que deux mandats présidentiels. Les résultats des élections d'autorités judiciaires ont été univoques : le vote *nulo* (nul) et le vote *en blanco* (en blanc) emportent plus de 70 % aux urnes, mais le résultat n'est pas considéré valable par l'État. De plus, un nouveau code pénal est proposé par le gouvernement, bien loin de faire l'unanimité, entre autres pour son article 205 traitant des mauvaises praxis professionnelles. Ce dernier provoque une grève sociale et de nombreux blocages routiers pendant plus de 40 jours. Finalement, l'État annule les mesures proposées, ce qui met fin aux blocages généralisés dans l'ensemble du pays.

J'ai rapidement été plongée dans ce contexte social bolivien particulier et cela m'a sensibilisé aux tensions sociales et politiques entre les populations dites *criollas*, métisses et indigènes, soit urbaines ou rurales. Les conflits politiques liés aux impositions du gouvernement en place ont suscité de la méfiance de la part des habitants de la grande ville – majoritairement *criollos* et métisses –, qui associent les populations paysannes, rurales et indigènes aux orientations du MAS. Cette dissidence s'illustre notamment par des manifestations de rivalité entre les communautés rurales et urbaines. Par exemple, un chauffeur de taxi m'a signifié son désaccord avec les mesures politiques engagées par le gouvernement en mentionnant que le président payait de grandes sommes d'argent pour fournir une nouvelle



machinerie agricole aux communautés rurales, mais oubliait la population urbaine. Les discussions auprès des personnes s'identifiant comme indigènes ont toutefois également révélé de la méfiance envers les positions du MAS. D'autre part, j'ai été témoin de l'expression de stéréotypes discriminatoires. Un soir, alors que je me retrouvais dans un *micro*<sup>44</sup> bondé, une dame m'a lancé un « ces personnes-là sont comme ça, elles n'ont pas d'éducation » en jetant un coup d'œil à une paysanne qui s'assoyait, portant à son dos un bébé enveloppé dans l'*aguayo* traditionnel andin. La dame insinuait que la paysanne aurait dû me céder sa place. L'expression de cette marque de discrimination envers les femmes indigènes et les propos du chauffeur de taxi qui pointe du doigt les paysans indigènes comme des citoyens favorisés par le MAS au détriment des autres citoyens sont des exemples d'un « racisme ordinaire » dénoncé par des sociologues boliviens (Rivera Cusicanqui, 2008).

Suite à ces observations, j'ai remarqué que les paysans et paysannes indigènes localisés.es en régions rurales vivaient avec des contraintes auxquelles les femmes des régions urbaines n'étaient généralement pas confrontées. Par exemple, les populations rurales ont un accès limité à l'éducation et, si elles souhaitent poursuivre des études supérieures, elles sont généralement contraintes à sortir de leurs communautés. La migration temporaire ou permanente des communautés rurales vers les villes survient aussi faute de trouver de l'emploi en campagne. L'absence totale de réseau téléphonique et d'Internet dans les villages éloignés entrave l'accès à l'information. Souvent, il n'y existe pas d'alternative aux postes télévisés diffusés par le gouvernement. De plus, l'éloignement des centres urbains limite l'accès à l'électricité et à l'eau potable. L'une des participantes interrogées relève également que peu d'organisations sociales visitent ces régions et soutiennent les paysannes indigènes. À la lumière de ces constatations, les femmes indigènes – tant celles qui vivent en régions rurales que celles qui migrent vers les zones urbaines – se voient

---

<sup>44</sup> Un *micro* est un autobus d'une trentaine de places, c'est le moyen de transport public le plus communément emprunté par les locaux.

vulnérabilisées par le peu de services desservant les régions rurales, l'éloignement de leurs communautés d'origine et, par le fait même, de leurs traditions ancestrales. Le constat de ces conditions sociales propres au positionnement des femmes indigènes à l'intersection des oppressions de genre et de « race » – et de classe dans plusieurs des cas observés – mène au développement de stratégies spécifiques à leurs besoins, parfois différentes de celles des femmes *criollas* et urbaines. Des solutions aux difficultés susmentionnées sont présentes dans les pratiques d'engagement observées et racontées dans les récits des femmes interrogées, telles que l'organisation d'activités éducatives portant sur les droits des femmes, l'autonomisation économique et la conscientisation aux violences faites aux femmes – ces violences peu reconnues et parfois naturalisées dans les communautés rurales.

#### 4.1.3 Les activités de lutte contre les violences faites aux femmes

Lors de ce terrain de recherche, j'ai pu assister à une diversité d'actions et de pratiques sociales mises en place dans le but de lutter contre les violences faites aux femmes. Dans les prochaines sections, je présente le portrait des activités de sensibilisation aux violences faites aux femmes en exposant d'abord les différentes organisations sociales rencontrées dans le cadre de mon terrain de recherche, puis les pratiques d'engagement social que j'ai observées.

Les activités observées – à la fois formelles et informelles – se présentent sous plusieurs formes et ont différents objectifs. Ce sont des rencontres et visites informatives s'inscrivant dans la lutte contre les violences faites aux femmes, des *ferias* (foires) publiques organisées dans le but d'informer les citoyens.nes de leurs droits et des services sociaux et juridiques et des performances artistiques (œuvre théâtrale engagée, concert d'un groupe musical féministe anarchiste bolivien). Mon implication en tant qu'étudiante-chercheuse varie en fonction du type d'activité, de mon aisance dans celle-ci et des besoins exprimés par les organisations et les

institutions sociales. Le tableau 4.1 ci-dessous dresse un portrait des principales activités auxquelles j'ai eu l'opportunité de participer.

Tableau 4.1 Portrait des principales activités observées

Date	Lieu	Activités observées
08/11/2017	Fundación Intercultural Wiñay, Sucre	<i>Taller de las madres</i> : ateliers de discussion auprès des mères de famille.
17/11/2017 20/11/2017 21/11/2017 24/11/2017 05/12/2017 ...	Centro Juana Azurduy, Sucre	Rencontres ponctuelles auprès de la responsable du programme <i>Acción Política de Mujeres</i> : action politique de femmes et son équipe.
24/11/2017	Plaza 25 de mayo, Sucre	Marche contre la violence faite aux femmes dans le cadre du <i>Día de la Eliminación de la Violencia contra la Mujer</i> : la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
24/11/2017	Teatro 3 de Febrero, Sucre	Œuvre théâtrale engagée intitulée <i>Déjà Vu, el corazón también recuerda</i> : Déjà vu, le cœur aussi se souvient, de la troupe Las Kory Warmis
05/12/2017	Área de género, Mairie, Sucre	Rencontre auprès de la responsable du programme de <i>Área de género</i> de la Mairie de Chuquisaca
06/12/2017	Área de género, Mairie, Sucre	Réunion entre les <i>Promotoras y defensoras municipales</i> : les Promotrices et défenseuses municipales
08/12/2017	Sayariy Warmi, Sucre	Rencontre auprès de la responsable de l'institution afin de connaître leur mission, leurs interventions individuelles et collectives contre les violences faites aux femmes
09/12/2017	Barrio Patacón, Sucre	<i>Feria</i> : foire organisée par Aldeas Infantiles SOS en collaboration avec différentes organisations sociales locales (Alfalit, Fundación Wiñay, Sayariy Warmi, etc.)
15/12/2017	Sayariy Warmi, Sucre	<i>Taller de autoestima / Formación social / Capacitación social</i> : ateliers sur l'estime de soi, la formation et la capacitation sociale

16/12/2017	El Mercado, Sucre	Rencontre auprès de responsables du collectif anarchiste <i>Feministas Callejeras</i>
16/12/2017	El Mercado, Sucre	Concert des Warmi Putas, un groupe de rock-punk féministe et anarchiste
20/01/2018	Sonq'o Chipa (district 6 – zone rurale), Sucre	<i>Taller de gastronomía</i> : atelier de gastronomie avec la Fondation Sayariy Warmi
03/02/2018	Sonq'o Chipa (district 6 – zone rurale), Sucre	<i>Talleres de capacitación, de economía y de gastronomía</i> : ateliers de capacitation, économie et gastronomie avec la Fondation Sayariy Warmi

#### 4.1.3.1 À la rencontre d'organisations engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Plusieurs organisations sociales boliviennes contribuent à la diminution des violences faites aux femmes. La présente section se limite à la description de celles que j'ai eu la chance de visiter dans la ville de Sucre et ses périphéries.

##### *Le Centre Juana Azurduy*

La première organisation rencontrée dans le cadre de ma recherche fut le Centre Juana Azurduy, ainsi nommé en l'honneur de la grande guérillera et descendante métisse qui a combattu lors des Guerres de l'Indépendance en Bolivie. Situé tout près du centre-ville de Sucre, le Centre Juana Azurduy est une organisation non gouvernementale (ONG) locale dite féministe fondée par un regroupement de femmes le 10 septembre 1989, afin de lutter contre le système patriarcal et machiste (Centro Juana Azurduy, 2014). L'institution est considérée comme une pionnière dans la visibilisation des violences faites aux femmes à Sucre. Sa position idéologique s'inspire notamment des écrits théoriques féministes, bourdieusiens et des travaux de sociologues boliviennes, latino-américaines, afro-américaines et

espagnoles, telles que Silvia Rivera Cusicanqui, Angela Davis, Begoña Zabala González, etc.

Affiliée à diverses ONG internationales telles que OXFAM, le Centre Juana Azurduy vise la modification des relations d'inégalités entre les hommes et les femmes afin de tendre vers une société démocratique qui promeut l'égalité aussi bien sociale que de genre, notamment par l'émancipation et l'*empowerment* des femmes et jeunes aux prises avec des situations de discrimination liée à leur classe, leur genre et/ou leur ethnie, et ce, tant au sein de leurs relations interpersonnelles qu'auprès des institutions sociales (Centro Juana Azurduy, 2014). Les populations principalement ciblées par les interventions sont à la fois des femmes, enfants et adolescents.es. Outre les activités de prévention contre les violences faites aux femmes, le centre propose des services intégraux et multidisciplinaires pour les victimes : à la suite d'une évaluation, le protocole de prise en charge procure des services psychologiques, juridiques et des ateliers psychoéducatifs (Centro Juana Azurduy, 2014, p. 24). Le centre offre aussi aux hommes des ateliers sur la masculinité et le développement des habiletés sociales.

Les juanas font également la promotion de la participation politique des femmes, ce qui présentait un potentiel intéressant pour rencontrer des actrices qui répondent aux critères d'éligibilité de ma recherche. En effet, à partir de son programme intitulé « Action politique des femmes », le Centre Juana Azurduy coordonne une école de formation de femmes *líderes*. Cette école propose un contenu théorique conceptuel et instrumental afin de renforcer les capacités individuelles des femmes *líderes* ou potentiellement *líderes* (Centro Juana Azurduy, 2018). Il n'a pas été possible d'assister à l'un de ces ateliers, vu la fin de l'année et la clôture de la plupart des activités ayant lieu au sein de l'institution. Néanmoins, j'ai pu visiter l'organisation et échanger avec la directrice du programme et les stagiaires impliquées dans des activités de l'organisation au sujet de leurs actions et interventions.

*La mairie de Chuquisaca : Área de género*

Située dans les locaux de la Mairie de Chuquisaca, Área de género<sup>45</sup> est l'une des divisions du Département de Développement social du Gouvernement autonome de Chuquisaca. Responsable des questions liées à l'égalité des opportunités, Área de género possède le mandat

[d'] informer et [de] capaciter les femmes et les hommes de la population urbaine, rurale et ethnique à propos de leurs droits, leurs rôles et leurs responsabilités dans la société. Et ce, par le biais de programmes, de projets et d'activités inspirés d'une approche familiale pour un développement municipal intégral, d'une culture de paix et de bien-être, en étroite relation auprès des entités publiques, privées et de la société civile de la Municipalité de Sucre (ma traduction, Gobierno Autónomo Municipal de Sucre, 2018).

Plus précisément, Área de género s'occupe des questions de la prévention et de la protection des droits des femmes, de la communauté LGBTQ, des travailleuses du sexe et d'autres populations vulnérables. Les différentes formes de violence sont au centre de leurs préoccupations et leurs interventions visent notamment l'*empowerment* des femmes à partir d'ateliers de capacitation sur l'estime de soi et le leadership, les violences faites aux femmes, la décolonisation, la dépatricarisation et la socialisation aux lois n° 348, n° 045 et n° 807<sup>46</sup> (Extrait des notes d'observation, 5 décembre 2017 ; Gobierno Autónomo Municipal de Sucre, 2018).

Área de género effectue également un travail auprès des hommes grâce à des ateliers qui portent, entre autres, sur le développement de leurs habiletés sociales. À travers les formations et l'organisation des femmes en comités non mixtes, les victimes sont soutenues à sortir du cycle de la violence tout en devenant elles-mêmes des agentes sociales engagées dans leur district, dans des *clubes de madres* et autres organisations de femmes. Un peu comme les ateliers de l'école de *lideres* des juanas, Área de

<sup>45</sup> En français, la traduction littérale serait : « aire du genre ».

<sup>46</sup> Ces lois sont respectivement la Loi intégrale pour garantir aux femmes une vie libre de violence, la Loi contre le racisme et toute forme de discrimination et la Loi de l'identité de genre.

généro forme les femmes en matière de droits humains pour qu'elles puissent s'en sortir et devenir à leur tour des « promotrices municipales ». Ainsi, elles contribuent au développement de Sucre à travers l'éducation de leurs enfants ainsi que la sensibilisation de leur entourage, de leur milieu de travail et des organisations sociales. Certaines vont même jusqu'à s'engager en politique comme conseillères municipales.

*La Fondation Sayariy Warmi (Levántate Mujer)*

Fondée en octobre 2011, la Fondation bolivienne Sayariy Warmi<sup>47</sup> est l'œuvre de la Congrégation de Mon-Dame de Charité du Bon Pasteur, une congrégation religieuse fondée en 1835 afin de venir en aide aux femmes et aux enfants en difficulté. Teintée par des fondements chrétiens, l'organisation sans but lucratif intervient auprès de femmes, enfants et adolescents aux prises avec la pauvreté, la violence, la traite humaine, les difficultés liées au contexte de migration et autres injustices sociales structurelles. Son objectif général est de contribuer, à partir de ses programmes, à la construction d'une société plus juste et inclusive où les femmes, les enfants et les adolescents participent activement à leur transformation personnelle et sociale.

La fondation possède plusieurs centres répartis à travers cinq régions boliviennes, soit à La Paz, à El Alto, à Santa Cruz de la Sierra, à Oruro et à Sucre. Bien que leurs orientations soient très diversifiées, le centre de Sucre se concentre sur deux programmes particuliers :

1. *Mujeres libres de violencia con empoderamiento económico* (Femmes libres de violence et autonomisation économique)
2. *Niños, niñas y adolescentes : Nuevas semillas en Igualdad* (Garçons, fillettes et adolescents : de nouvelles semences pour l'égalité)

---

<sup>47</sup> L'expression quechua *Sayariy warmi* – ou *Levántate mujer* en espagnol – signifie « Lève-toi, femme ! »

Compte tenu des objectifs du présent mémoire, j'ai rencontré la direction et le personnel intervenant de la Fondation Sayariy Warmi au sujet de leur premier programme. La fondation offre plusieurs types d'ateliers au sein de ce programme d'une durée de trois mois : « des ateliers de gastronomie, d'aide à la planification et à l'autonomisation économique des femmes ainsi que d'*autoestima* [estime de soi] et *capacitación* [capacitation, formation] auprès d'une psychologue, etc. » (Extrait des notes d'observation, 15 décembre 2017). D'après la directrice, ces services proposent diverses formes de soutien visant à soutenir le développement des habiletés techniques des femmes et ainsi les aider à atteindre l'autonomie économique. Ultimement, l'obtention d'un revenu permet aux femmes de s'affranchir des relations conjugales et/ou familiales violentes qui sont souvent caractérisées par la violence économique (Extrait des notes d'observation, 15 décembre 2017). La directrice a également mentionné le projet de développer un centre d'aide psychologique pour les victimes de violence.

Enfin, la fondation offre ses services grâce au soutien financier d'institutions internationales et au soutien de volontaires étrangers. Les derniers temps ont été laborieux pour ce centre. J'ai en effet constaté lors de ma première rencontre que les effectifs de la fondation sont réduits :

La directrice m'explique que l'institution a fermé ses portes il y a quelques mois par manque de financement. [Les actrices engagées au centre] sont actuellement en pleine restructuration et procèdent à plusieurs transformations au sein de l'organisation. Elles planifient notamment le retour des activités suspendues et engagent de nouvelles employées afin de renouveler l'équipe de travail (Extrait des notes d'observation, 15 décembre 2017).

Je reviendrai sur les difficultés soulevées par les différentes actrices engagées dans la lutte aux violences faites aux femmes au prochain chapitre.



*Le collectif Feministas Callejeras*

Feministas Callejeras<sup>48</sup> est un collectif indépendant de l'État, de l'Église, des institutions et des ONG internationales, qui prône une idéologie féministe, anarchiste et marxiste. J'ai eu la chance de rencontrer certains.es des membres de ce collectif dans les locaux du Mercado, un espace de rencontre de Feministas Callejeras, localisé près du centre-ville. L'espace informel est décoré à l'image des idéologies du collectif et de ses membres : affiches anarchistes, féministes, anticléricales, marxistes... et il abrite un bar, une petite cuisine et un espace à spectacle. Il s'y déroule un spectacle tous les mois (Extrait des notes d'observation, 16 décembre 2017).

Le collectif Feministas Callejeras a été fondé par un groupe de femmes lors de la marche pour la commémoration de la Journée pour l'élimination de la violence contre les femmes, le 25 novembre 2012. Le collectif est formé d'une diversité de femmes et son principal mandat est de lutter contre le patriarcat. Aujourd'hui, après trois ans de réflexion et de travail collectif, ces femmes soulignent également importance de la lutte contre le capitalisme. Pour ce faire, elles incluent la participation d'hommes comme compagnons de lutte. La lutte des classes est privilégiée à la lutte contre le racisme, car les violences à l'endroit du prolétariat seraient de meilleurs indicateurs des oppressions sociales (Extrait des notes d'observation, 16 décembre 2017). En ce sens, les Feministas Callejeras collaborent avec d'autres organisations poursuivant des intérêts politiques conjoints, proposent des performances artistiques engagées, dénoncent les injustices sociales perçues sur la place publique ou via les médias sociaux et effectuent de la sensibilisation dans les écoles au sujet des violences faites aux femmes.

---

<sup>48</sup> La traduction française de *Feministas callejeras* serait « féministes de la rue ».

### *La Fondation interculturelle Wiñay*

Fondée en 1995, la Fondation interculturelle Wiñay est une ONG sans but lucratif ni affiliation politique ou religieuse. Décrite comme une organisation à caractère socio-éducatif et pluriculturel, elle œuvre principalement auprès d'enfants et d'adolescents issus de familles en situation de marginalité et de désavantage social. Contrairement aux organisations précédentes, les trois différents centres du Wiñay sont situés dans les quartiers périurbains du district municipal n° 2 afin de desservir ses populations locales, soit dans les quartiers Canada, Horno K'asa et Bartolina Sisa. Sa mission est

[de] contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et adolescents, des régions urbaines, rurales et des communautés indigènes, à travers la promotion personnelle, sociale et communautaire et un développement humain intégral (Ma traduction, Fundación Wiñay Intercultural, 2018).

Concrètement, le Wiñay offre du soutien scolaire aux enfants et adolescents, contribue à la promotion locale d'ateliers artistiques – de l'apprentissage des danses colorées et des chansons du folklore bolivien à la participation à des ateliers théâtraux – et culinaires, organise des foires éducatives mobiles, des rallyes culturels et éducatifs et des ateliers de soutien à l'éducation et à la vie familiale pour les parents. L'intervention contre les violences faites aux femmes se produit donc à partir de l'amélioration de la vie familiale.

L'équipe de la fondation est constituée d'éducateurs, d'éducatrices, d'enseignants.es, de professionnel. le.s de la santé. De plus, elle collabore depuis plusieurs années avec des ONG internationales et, chaque année, des volontaires étrangers viennent appuyer le travail des éducatrices et éducateurs sur le terrain.

#### 4.1.3.2 Les pratiques d'engagement social contre les violences faites aux femmes

Dans la présente section, je brosse le portrait des différentes pratiques d'engagement social observées dans le cadre des actions menées contre les violences faites aux

femmes. Je ne prétends en aucun cas en dresser une liste exhaustive, mais je propose plutôt un résumé pertinent des activités observées lors de mon enquête de terrain.

*L'École de formation des femmes líderes : la capacitation à l'engagement social et politique*

Le Centre Juana Azurduy, Área de género et la Fondation Sayariy Warmi offrent des formations diverses aux femmes survivantes, victimes de violence ou à risque de vivre une situation de violence. Toutefois, tel que mentionné, les deux premières ont créé une école de formation de femmes *líderes* toute particulière.

Grâce à une formation théorique et pratique, les juanas renforcent les capacités individuelles des femmes *líderes* ou potentiellement *líderes*. Ce programme éducatif et participatif de dix ateliers de 16 heures chacun aborde différents thèmes : le contexte historico-politique bolivien et des femmes, le genre, la communication et la gestion publique (Centro Juana Azurduy, 2018). L'objectif principal de ce programme est de susciter chez les femmes une réflexion sur leur réalité sociale et de leur vécu en tant que femmes afin de prendre position face aux différentes formes d'oppression auxquelles elles font face, oppressions relatives à leur genre, leur classe et leur ethnicité (Centro Juana Azurduy, 2018). Les femmes *líderes* sont ensuite accompagnées et orientées afin de permettre le déploiement de nouvelles organisations et initiatives sociales et politiques pour promouvoir la défense des droits des femmes.

D'ailleurs, il est intéressant de constater que plusieurs des participantes interrogées lors des entretiens individuels ont mentionné avoir amorcé leur carrière d'engagement social – voire politique – à la suite de leur participation au programme des juanas, de Área de género ou encore à des programmes semblables initiés par d'autres organisations sociales (Participantes 3, 4 et 7).

*La capacitation des femmes et de leurs familles par l'autonomisation économique*

Dans le même ordre d'idée, Área de género, la Fondation Sayariy Warmi et la Fondation interculturelle Wiñay ont constitué des programmes éducatifs analogues afin de soutenir le développement des capacités individuelles des femmes victimes de violence. Ces institutions ont pour leur part misé sur l'autonomisation économique des femmes.

Plusieurs ateliers de discussion et de formation sont organisés chaque semaine par ces organisations sociales. Les rencontres, généralement non mixtes, sont orientées sur l'autonomisation économique des femmes afin de leur permettre de s'émanciper des relations familiales et conjugales violentes. Si chaque organisation possède un fonctionnement propre à son mandat et à ces ressources humaines et financières particulières, les formations offertes portent sur des thématiques récurrentes. Le travail sur l'estime de soi des femmes est abordé sous l'angle de la conscientisation face à leurs droits en tant que femmes et êtres humains. Les femmes sont également amenées à identifier la violence et ses différentes formes, à connaître la Loi n° 348 et les recours existants en cas de violence<sup>49</sup> et, enfin, à développer leur affirmation de soi et les modes de communication assertifs (Extrait des notes d'observation, 15 décembre 2017). Parallèlement, les participantes peuvent s'inscrire à divers ateliers de formation portant sur la gastronomie, le tissage et autres arts textiles traditionnels, etc. Elles sont aussi invitées à participer à une formation sur la gestion économique. Elles y apprennent, par exemple, la constitution et la tenue d'un plan budgétaire et l'évaluation des profits de leur production.

---

<sup>49</sup> D'après cette formation, les recours existants en matière de violences faites aux femmes mentionnés sont, entre autres, le Service légal intégral municipal (Servicio legal integral municipal, SLIM), la Force spéciale de lutte contre la violence (Fuerza especial de lucha contra la violencia, FELCV), les Services municipaux (Defensoría municipal), les Services intégraux de justice plurinationale (Servicios integrales de Justicia plurinacional, SIJPLU), le Centre Juana Azurduy.

Lors de mon enquête de terrain, les ateliers de formation observés se déroulent dans plusieurs quartiers, certains au centre de la ville, d'autres en zones périurbaines où les femmes et leurs familles vivent davantage sous le seuil de la pauvreté et où certaines femmes parlent uniquement quechua. Les intervenantes et les formatrices d'horizons variés adaptent leur contenu en fonction du public ciblé : de la mobilisation de la langue quechua afin de permettre une meilleure communication auprès des *campesinas* à la vulgarisation et l'utilisation d'images et d'exemples propres à la réalité des femmes.

### *Les actions réalisées sur la place publique*

De nombreuses actions collectives sont réalisées dans les rues de Sucre. Des marches de protestation aux performances publiques, la créativité est de mise. En effet, au cours de mon séjour sur le terrain, j'ai eu l'opportunité d'observer plusieurs actions, qu'elles soient des marques de protestation en réponse aux nouvelles mesures instaurées par l'État ou des appels à agir contre les violences faites aux femmes. Je me concentre ici sur les actions concernant la lutte aux violences faites aux femmes et menées dans l'espace public.

Le 24 novembre, soit un peu moins d'un mois après mon arrivée en Bolivie, une série d'actions sont amorcées afin de commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui a lieu officiellement le 25 novembre de chaque année. Dans la foulée de cette commémoration, j'ai été invitée par le Centre Juana Azurduy à participer à une marche prenant place au centre-ville de Sucre, regroupant ces dernières et plusieurs autres actrices de la fondation Sayariy Warmi, de Area de Género, de Pro Mujer, du SLIM et du regroupement des promotrices municipales. Plusieurs représentantes des organisations en présence ont pris parole afin de dénoncer les gestes de violence et sommer le gouvernement à agir. À la suite de ces discours, des ballons violets gonflés à l'hélium ont été lâchés dans le

ciel, en mémoire aux victimes. L'objectif poursuivi par cette marche était de rassembler les différentes organisations engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes, manifester leur mécontentement à l'égard du patriarcat et du machisme latent au sein de la société bolivienne et inviter l'État à intervenir. Les organisations ont également dénoncé le manque de coopération de l'État sur le sujet des violences faites aux femmes. En effet, malgré l'instauration de la Loi n° 348, le peu de condamnation et l'absence de ressources matérielles et humaines reflètent le manque de volonté du gouvernement à mettre fin aux violences faites aux femmes.

Des performances dansantes et théâtrales ont également eu lieu sur la grande place afin d'attirer l'attention du public. Les acteurs et actrices ont conscientisé les passants à diverses problématiques sociales en mettant en scène des événements de la vie quotidienne parfois banalisés, par exemple, des tensions familiales, des conflits interpersonnels et des violences psychologiques.

D'autres acteurs et actrices ont tapissé la grande capitale de graffitis témoignant de leurs revendications sous forme de dessins et de messages, parfois marqués par la subversivité. Par exemple, certains traits de peinture reproduisant les Andes boliviennes traversées par des paysages urbains font la promotion de l'union entre la ville et les communautés rurales<sup>50</sup>. D'autres affichent clairement une opposition à l'Église, considérée comme sexiste, expriment la revendication au droit à l'avortement légal et accessible à toutes les femmes, dénoncent le machisme ou encore, s'opposent à Evo Morales et son parti politique.

En somme, les différents gestes posés publiquement ont visé à souligner des enjeux sociaux comme le droit, pour toutes les femmes, d'avoir accès à un avortement légal et sécuritaire, les différentes formes de violences faites aux femmes, l'opposition aux mesures politiques de l'État et aux institutions religieuses, etc. À visage découvert ou dans l'anonymat, ces acteurs et actrices ont proposé une pluralité

---

<sup>50</sup> Il est possible de consulter cette illustration à l'annexe F.

d'actions empreintes de créativité, de nature directe, organisée, spontanée, réalisées seuls.es ou collectivement.

### *L'art comme mode d'expression et de dénonciation*

L'art est un moteur d'expression et un outil de dénonciation des enjeux sociaux boliviens fort intéressant. J'ai eu l'opportunité d'assister à deux spectacles, qui mettaient en scène deux médiums artistiques différents, le théâtre et la musique, afin de dénoncer le machisme et les violences faites aux femmes.

Le premier spectacle proposait une œuvre théâtrale engagée intitulée *Déjà Vu, el corazón también recuerda* (en français, Déjà vu, le cœur aussi se souvient) présentée par Las Kory Warmis, une troupe originaire de La Paz. J'ai été informée de la présentation de l'œuvre à la suite de sa publicisation par le Centre Juana Azurduy. Un court extrait de la pièce avait été présenté sur sa place centrale. La pièce aborde plusieurs problématiques vécues au sein de la société bolivienne. Sont illustrés des épisodes de violence familiale, le féminicide, l'abandon d'enfants, l'homophobie, la personnification des stéréotypes de genre, la maltraitance et la négligence des personnes du troisième âge, l'intimidation et les conflits inter et intrafamiliaux. Le tout est présenté de manière touchante et réaliste. Le contenu est livré avec humour et créativité par les acteurs et actrices de tous âges. Le spectacle présente des danses issues du folklore andin, des costumes magnifiques, des balles de fils colorés et diverses initiatives artistiques qui rendent le spectacle agréable pour les yeux, mais sans distraire de son contenu politique.

Le deuxième spectacle a eu lieu au Mercado, l'espace culturel du collectif Feministas Callejeras : le concert du groupe punk-rock anarchoféministe Warmi Putas. Les jeunes femmes originaires de La Paz étaient en visite à Sucre afin de présenter quelques chansons énergiques et très affirmées. Ces musiciennes se disent rebelles

(*rebeldes*) et, à travers leurs chansons, expriment une critique subversive du machisme et du racisme. Elles revendiquent la reconnaissance des droits des femmes à l'égard de leur corps, de la liberté sexuelle aux droits reproductifs. Ainsi, à partir de l'art et de la musique – des médias de communication alternatifs –, elles souhaitent déranger, dénoncer et prendre parole contre les injustices vécues par les femmes.

### *Les foires informatives*

Certaines organisations et institutions sociales – dont des institutions légales et services spécialisés de police – ont présenté leurs services lors de foires informatives et socio-éducatives. À l'occasion de ces foires, plusieurs dizaines de kiosques d'information, représentant chacun un lieu proposant des services d'aide aux victimes de violence et aux familles en situation de vulnérabilité, sont présentés. Afin d'attirer les passants, les responsables des foires animent des spectacles et des jeux pour les enfants et un tirage de denrées alimentaires a lieu – en vue du temps des fêtes. Au moment de ma visite, plusieurs organisations et institutions sociales connues étaient présentes : Área de Género et quelques promotrices municipales, la Fondation Sayariy Warmi, la Fondation interculturelle Wiñay, l'organisme d'alphabetisation Alfalit, le SLIM, le FELCV, le SIJPLU, etc. Ces foires permettent, entre autres, de sensibiliser et informer la population au sujet de la violence familiale et des violences faites aux femmes, de faire connaître les services disponibles à cet effet et de distribuer l'information adéquate dans les quartiers éloignés ayant moins aisément accès aux services d'intervention sociale, psychologique, légale et policière.

#### 4.2 Les données issues des entretiens de recherche

Au cours de mon séjour terrain, je suis parvenue à réaliser sept entretiens individuels, de type récit de vie, orientés sur le thème de l'engagement social auprès d'actrices engagées dans la défense des droits des femmes et la lutte contre les violences faites



aux femmes. Comme mentionné, les entretiens ont été transcrits directement en espagnol, puis envoyés à chacune des participantes afin d'assurer la justesse de la transcription et le plus grand respect de leurs propos. Ensuite, l'analyse a été effectuée en français, guidée par les deux premiers axes du dispositif théorique de Mathieu (2011), tout en prenant soin de rester le plus près possible des propos des participantes, avec une lunette féministe et décoloniale. Les sections suivantes présentent le profil sociodémographique des participantes interrogées, le portrait des carrières d'engagement de chacune d'entre elles, leurs pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes ainsi que les dispositions et compétences dépeintes au cœur de leurs récits.

#### 4.2.1 Le profil sociodémographique des participantes

Lors de mon recrutement, j'ai tenté de varier le plus possible les entretiens réalisés, en proposant des rencontres à des femmes provenant de milieux différents. J'en dresse ici le portrait sociodémographique.

Les sept participantes ayant contribué à cette recherche sont âgées de 34 à 58 ans, en moyenne de 45,6 ans. L'appartenance identitaire de ces femmes est variée : indigène (*indígena*), originaire (*originaria*), paysanne (*campesina*), métisse (*mestiza*) et *birlocha*<sup>51</sup>. À cet effet, les participantes proposent différentes définitions de ce qu'est « être indigène » – ou encore « originaire » – ce qui engendre un questionnement quant à la validité de ce critère d'éligibilité aux entretiens établi préalablement au

---

<sup>51</sup> Lorsque je demande à la participante ce que signifie *birlocha*, elle me répond en échappant un petit rire : « c'est comme... entre l'indigène et la *chola* – [...] la *chola* étant celle qui porte la jupe [traditionnelle] – c'est très mal [vu], mais ça me plaît bien. [...] Je ne peux pas me définir indigène, comme ça, disons, mais comme j'ai plusieurs choses qui rappelle [la *chola*], tel que [l'esprit] communautaire. Mais de l'autre côté, je ne me sens pas comme une dame (*señora*), une demoiselle (*señorita*), tu comprends ? [...] Je fais partie des gens d'en bas et c'est là que je veux être, non ? Je suis une *birlocha*, pute, alors... c'est comme te dire quelque chose de mal en Bolivie, c'est une question coloniale, non ? Alors, je dis c'est bon, je suis *birlocha*. » [Ma traduction.] (Participante 4)

terrain de recherche. J'y reviendrai au dernier chapitre. Toutes parlent à la fois l'espagnol – aussi dit castillan (*castellano*) – et le quechua, seule l'une d'entre elles ne maîtrise que les bases de la langue des Incas. En ce qui concerne la provenance des participantes, la majorité de celles-ci (6) proviennent de différentes zones rurales ou périurbaines et une seule (1) de la ville de Sucre. Le niveau de scolarité varie d'études primaires non complétées à des études supérieures universitaires. Deux femmes ont complété tout au plus des études primaires (2), deux autres ont atteint les études secondaires (2) et trois ont au moins débuté des études universitaires (3). Quant à l'état civil, trois femmes sont mariées (3), deux sont célibataires (2), une est conjointe de fait (1) et la dernière est veuve (1). Enfin, six femmes sur sept sont mères (6) au moment de notre rencontre.

Le tableau 4.2 ci-dessous résume les précédents éléments sociodémographiques. À des fins de protection de la confidentialité des participantes, leurs noms ont été troqués par des numéros. D'ailleurs, j'ai fait le choix de ne pas associer les participantes à leur organisation ou parti d'affiliation afin de préserver leur anonymat.

Tableau 4.2 Profil sociodémographique des participantes

Participantes	Identité	Langues parlées	Âge	Origine	État civil	Enfant(s)	Scolarité	Occupation principale
1	Paysanne indigène originaire	Quechua, espagnol	42	Communauté Millukaka, Padilla	Mariée	Oui, 4	Primaire	Députée
2	Métisse	Espagnol, quechua	34	Belén (zone périurbaine), Sucre	Célibataire	Oui, 3	Secondaire	Députée
3	Métisse	Quechua, espagnol	45	Province de Yamparáez, Sucre	Veuve	Oui, 3	Universitaire	Professeure
4	<i>Birlocha</i>	Espagnol, un peu de quechua	41	Centre-ville, Sucre	Conjointe de fait	Non	Universitaire	Travailleuse culturelle
5	Originaire	Quechua, espagnol	52	Province de Qhora Qhora, Sucre	Célibataire	Oui, 2	Primaire	Commerçante et ex-députée
6	Originaire	Quechua, espagnol et un peu d'anglais	47	Mine Aminos, Potosí	Mariée	Oui, 3	Universitaire	Professeure, directrice et éducatrice
7	Métisse	Quechua, espagnol	58	Un quartier périurbain de Sucre	Mariée	Oui, 4	Secondaire	Éducatrice et enseignante

#### 4.2.2 Les carrières d'engagement des participantes

Dans cette section, je présente le portrait des sept carrières d'engagement dégagées des récits des participantes interrogées<sup>52</sup>. Y sont décrits les grands traits de la carrière

<sup>52</sup> Il est important de considérer que les portraits décrits à cette section ne reflètent pas l'exhaustivité des carrières d'engagement des femmes indigènes, des activités et événements des participantes interrogées et encore moins de l'ensemble des types de carrières d'engagement contre les violences

d'engagement social et/ou politique de chaque participante, ses dispositions à l'engagement – les dispositions critiques et les dispositions à l'action collective – et, finalement, les compétences cognitives et pratiques mises à profit lors de l'engagement et mentionnées dans le discours des participantes. Afin de faciliter la lecture des différentes trajectoires, les éléments-clés proposés dans la grille 4.2.2 ci-dessous illustrent les deux dimensions du dispositif de Mathieu (2011) qui sont mobilisées dans l'analyse des sept récits de carrière d'engagement et seront repris au chapitre suivant.

Tableau 4.3 Grille d'analyse des sept récits de carrière d'engagement

Dispositions à l'engagement	dispositions critiques
	dispositions à l'action collective
	événement(s) marquant(s)
	obstacles rencontrés
Compétences en situation	compétences cognitives
	compétences pratiques

#### 4.2.2.1 Participante 1

La première participante<sup>53</sup> s'engage socialement depuis plus de 25 ans. Tôt, elle commence à s'impliquer auprès des organisations et des groupes de personnes de sa

---

faites aux femmes. De plus, comme seul un entretien a été réalisé avec chacune des participantes, leurs récits sont principalement orientés par les objectifs de ma recherche et peuvent donc se révéler partiels.

<sup>53</sup> Préalablement à l'entretien, j'ai eu un premier contact téléphonique. La participante m'a proposé de

communauté. Dès ses 17 ans, elle devient syndicaliste, puis dirigeante de sa communauté. Vu son intérêt pour le bien-être des enfants, elle préside un conseil scolaire où elle participe à la coordination d'activités scolaires et assure la communication entre les enseignants, les parents et le reste de la communauté. Après avoir assumé des fonctions variées au sein de sa communauté, elle est assignée membre exécutif d'un regroupement de sept communautés (*subcentralia*), puis élue conseillère municipale. Aujourd'hui, elle est députée départementale suppléante et membre exécutive d'une organisation de femmes indigènes. À travers ces postes, elle contribue à la lutte contre les violences faites aux femmes par la constitution de projets de loi et de politiques sociales en faveur du respect des droits des femmes et contre les violences faites aux femmes, par la supervision des activités des prisons, des maisons d'hébergement et autres organisations afin que tous.les respectent les normes en place. Pour cela, elle participe à des réunions, débats parlementaires et assemblées générales où elle défend les intérêts des femmes, notamment celles qui, comme elle, proviennent des régions rurales. Elle visite également des groupes de femmes afin de les conscientiser face à leurs droits, etc.

Le récit de la première participante dévoile plusieurs dispositions à son engagement social et politique. Les dispositions critiques à l'engagement de cette actrice sont acquises initialement – dans ses mots – « depuis la communauté », comme membre active en son cœur. Elle s'engage d'abord conjointement aux autres membres de sa famille, puis aux côtés de son mari, mais son appétit pour la justice sociale émerge d'un événement marquant vécu dans sa communauté où elle raconte avoir fait l'expérience de discrimination raciale<sup>54</sup>. Son humeur critique s'exprime par son désir

---

la rencontrer dans un parc dans le centre-ville, j'ai effectué l'entretien dans une maison tout près où elle réside lorsqu'elle travaille à Sucre.

<sup>54</sup> La première participante je raconte un événement marquant pour elle et sa communauté où elle a fait preuve de beaucoup de courage en affrontant un homme qui, se croyant propriétaire d'une terre partagée, menaçait régulièrement les paysans indigènes de la communauté locale. Elle raconte qu'un jour elle s'est levé la tête vers lui et s'est exclamée : « Qu'est-ce qui se passe avec vous ? Vous croyez que lorsque vous êtes ainsi avec votre arme je vais avoir peur ou je vais me taire ?

de travailler – tel qu'elle le mentionne : – « pour le bien commun, le bien social, pour rechercher le bien-être de tous les Boliviens et Boliviennes » (ma traduction), par la manifestation de « courage », en dénonçant les menaces et les actes discriminatoires non seulement envers les femmes, mais également envers les paysans indigènes, par sa « recherche de justice pour ceux qui souffrent d'injustice » (ma traduction) et de toutes formes de violence, qu'elle soit dirigée vers la femme, intrafamiliale ou raciste. Elle prône un discours critique face au système de justice : qu'il s'agisse de l'impunité des agresseurs ou de la partialité des juges et du corps policier. Sa disposition à l'action collective se manifeste par sa grande implication sociale. Elle précise « toujours avoir été engagée auprès des organisations, des groupes de personnes, dans [sa] communauté » et « toujours avoir aimé travailler, travailler, travailler pour que la communauté aille de l'avant » (ma traduction). Dans la lutte contre les violences faites aux femmes, elle souligne l'importance pour toutes les femmes de travailler ensemble afin de dépasser les difficultés auxquelles elles sont confrontées, combattre le machisme et autres discriminations générées par leur genre.

Les compétences cognitives et pratiques nécessaires à l'engagement contre les violences faites aux femmes s'expriment notamment dans son discours par la connaissance des lois en place qui garantissent le respect des droits des femmes et luttent contre les violences de toutes sortes – elle évoque entre autres la Loi n° 348 –, les aptitudes nécessaires à l'organisation et la préparation aux débats parlementaires, assemblées générales et discours destinés aux médias et la connaissance des institutions et organismes venant en aide aux victimes de violence. La participante dit avoir été formée en tant que femme *lider*<sup>55</sup> par des organisations de femmes qui venaient visiter sa communauté. Elle a ainsi appris à prendre parole, à toujours

---

Non. Si vous voulez [me tuer], faites-le. » [Ma traduction.] (Participante 1).

<sup>55</sup> Plutôt que de le remplacer par le terme anglais « *leader* » très souvent utilisé dans les textes francophones, je conserve le terme hispanophone « *lider* » pour faire référence à une femme d'influence. La femme *lider* n'est pas nécessairement engagée dans la sphère politique, mais elle est souvent engagée socialement, dans sa communauté, et source de reprise de pouvoir par le développement de ses capacités et de son pouvoir subjectif.

donner son opinion et à perdre cette peur de s'exprimer. En effet, à plusieurs moments dans l'entretien, elle souligne l'importance, en tant que femme indigène provenant des régions rurales, d'agir avec courage et assurance face à l'adversité – par exemple, face aux collègues masculins qui ne laissent pas la parole aux femmes, les dénigrent ou encore ridiculisent leurs interventions. Plutôt que de laisser les hommes l'indisposer et l'empêcher de faire son travail, elle adapte ses actions au contexte dans lequel elle se trouve :

*[...] si no me dan mi lugar, mejor no voy, mejor hago otro trabajo, tanto trabajo que hay. Tantísimo trabajo que hay. Pues, no falta trabajo, ¿no? Ir a visitar como lo decía a las casas de acogida, de ir a visitar a la alcalde, a coordinar a qué tenemos que hacer, qué cosas vamos a... qué proyectos, cuales quieren que les ayudemos... Hay muchas cosas para hacer, por eso, yo les digo yo no les voy a dar gusto<sup>56</sup> (Participante 1).*

Ainsi, pour elle, il est essentiel de démontrer de la détermination et la « certitude que ce que tu fais, c'est bien, sinon, ne pas le faire » (ma traduction).

#### 4.2.2.2 Participante 2

La deuxième participante<sup>57</sup> débute sa carrière d'engagement social au sein des associations vicinales dès ses 19 ans, moment où elle est socialisée, conjointement à sa famille et ses voisins, à l'action communautaire et politique. Puis, elle s'engage plus officiellement comme secrétaire, puis comme présidente de son comité vicinal. L'absence d'accès à l'eau courante, à l'électricité, au gaz à domicile et autres besoins essentiels non répondus dans son quartier l'amène à s'engager dans une série

---

<sup>56</sup> [...] s'ils ne me donnent pas ma place, c'est mieux que je fasse autre chose, il y a tellement de travail, énormément de travail. Il ne manque pas de travail : aller visiter comme je le disais les maisons d'hébergement, aller visiter la mairie, coordonner ce que j'ai à faire, à quels projets auxquels ils ont besoin d'aide... Il y a beaucoup de choses à faire et c'est pour ça que moi je leur dis que je ne vais pas leur faire ce plaisir. [Ma traduction.] (Participante 1)

<sup>57</sup> Cet entretien s'est déroulé dans les bureaux de la Chambre des députés, suite à la proposition de la participante. Environ une dizaine de minutes avant la fin de l'entretien, l'un des occupants de ce bureau est entré, ce qui, en plus de nuire à la confidentialité des propos de la participante, a pu influencer les réponses de cette dernière.

d'actions auprès de ses voisins.es afin d'y remédier, collectivement, par la protestation. Par la suite, elle assume le rôle de dirigeante syndicale, de présidente d'une *subcentralia* – qui regroupe de plus de 17 comités vicinaux. Aujourd'hui, elle est membre exécutive d'une fédération départementale de femmes. Depuis 2013, elle s'implique aussi politiquement en occupant le poste de députée suppléante auprès d'un parti politique national. De même que la première participante, son rôle comme actrice politique lui permet de contribuer à la lutte contre les violences faites aux femmes par la création, l'amélioration et la supervision de la mise en place de projets de loi et de participer aux réunions et débats parlementaires afin de faire valoir l'égalité des genres. Elle participe également aux marches contre les féminicides et autres violences faites aux femmes, à la conscientisation aux lois qui protègent les femmes contre les violences, tout en plaidant pour la protection des droits des hommes – parfois accusés à tort selon elle – et des enfants. Elle revendique de concert l'amélioration des conditions de travail pour les femmes et l'accès aux services de garde, afin de permettre aux femmes d'être autonomes financièrement – favorisant ainsi la sortie des relations de violence. D'autre part, elle soutient que l'accès à un soutien psychologique aux jeunes couples et aux familles permettrait d'éviter le recours à la violence comme stratégie de résolution de conflit et favoriserait la communication.

Les dispositions critiques de cette participante se manifestent par son long parcours d'engagement social et politique. La multiplicité de ces engagements, son appréciation de la justice – « je suis contre l'injustice, j'aime ce qui est juste » (ma traduction) –, l'expression de son indignation face aux discours sexistes selon lesquels la femme ne sait rien et devrait rester à la cuisine laver des chaudrons, la contestation de cette vision stéréotypée des rôles traditionnels sexués et, enfin, le désir de défendre les autres femmes afin qu'elles ne vivent pas des épisodes de violence comme sa mère et elle. De ce fait, l'expérience personnelle de la violence, d'abord dans un contexte familial où elle est témoin de la violence envers sa mère,



puis, dans un contexte conjugal où elle est la principale victime de ces gestes, vient marquer son engagement social et politique. Elle croit en l'égalité des genres : ces fortes convictions s'expriment par la croyance que « tout ce que fait l'homme, je [les femmes] le pouvons aussi » (ma traduction,). Les dispositions à l'action collective transparaissent surtout dans son désir de travailler collectivement afin de répondre aux besoins de la communauté ainsi qu'à travers la multiplicité de ses engagements sociaux et politiques.

En ce qui concerne les compétences mobilisées dans sa carrière d'engagement, elle considère qu'il est essentiel d'être capable de répondre aux hommes lorsqu'ils font des commentaires désobligeants, prendre la parole et donner son opinion en toutes circonstances. Elle dit avoir développé ce réflexe en prenant connaissance de ses droits garantis dans la législation et diverses lois protégeant l'intégrité psychologique et physique des femmes boliviennes. Elle explique également comment son expérience organique – qu'elle définit comme sa participation à l'intérieur de l'espace des mouvements sociaux – contribue à ce qu'elle soit en mesure d'apprendre à affirmer et défendre son autorité en tant que femme et à bien connaître la communauté et le département de Chuquisaca. Ses expériences d'engagement l'amènent à se familiariser avec l'organisation et le fonctionnement des réunions ainsi qu'à développer différentes stratégies afin de mieux répondre aux besoins de la communauté. En ce sens, elle fait appel à sa qualité de mobilisatrice :

*Primero, iba a solicitar, buscaba avales, buscaba ayuda de otros barrios que nos ayuden. ¿No conseguía? Con la fuerza veníamos, entre hartos, a que nos escuchen. Así logramos agua. Igualito luz, caminos... así fue<sup>58</sup> (Participante 2).*

Enfin, c'est surtout sa grande détermination qui la pousse à poursuivre son engagement social et politique en dépit des difficultés et des souffrances vécues.

---

<sup>58</sup> Premièrement, j'allais solliciter, rechercher les avals, l'appui d'autres secteurs pour qu'ils m'aident. Ça ne fonctionnait pas ? Nous y allions avec la force, à plusieurs, jusqu'à ce qu'ils nous écoutent. Ainsi, j'ai réussi à obtenir l'eau. Même chose pour la lumière, nous marchions... (Participante 2) [Ma traduction.]

#### 4.2.2.3 Participante 3

La troisième participante a été contactée grâce à l'aide d'une informatrice clé. Cette dernière m'a accompagnée à sa rencontre<sup>59</sup>. L'informatrice m'avait déjà expliqué que cette participante s'impliquait depuis plusieurs dizaines d'années dans la lutte contre les violences faites aux femmes et, qu'initialement, son engagement social avait débuté avec les membres de sa famille, également fortement engagés. La troisième participante me raconte que ses premières expériences d'engagement social ont débuté au cours de ses études universitaires en travail social dans la grande capitale de La Paz. Elle y est conscientisée face à plusieurs problèmes sociaux et explique que les étudiants étaient formés pour devenir des « révolutionnaires » [Ma traduction]. Puis, elle s'est mariée, mais la relation avec son mari s'est avérée nocive, selon ses propos, ce dernier étant alcoolique et violent. La souffrance vécue au sein de son couple l'amène à participer aux ateliers de *capacitación*<sup>60</sup> orchestrés par les organisations sociales engagées dans la lutte aux violences faites aux femmes. À la suite de ces formations, la participante et d'autres compagnes voient la nécessité de créer une organisation de femmes. Dans l'objectif de tendre vers l'égalité des opportunités entre les hommes et les femmes, l'organisation souhaite répondre, entre autres, aux besoins d'éducation et de formation professionnelle. Elle assume au sein

---

<sup>59</sup> Le lieu de rencontre prévu était la *Plaza 25 de Mayo*, la place centrale. Nous nous sommes dirigées toutes les trois vers le cimetière afin d'effectuer l'entretien selon la recommandation de la participante, là où m'a quittée l'informatrice clé le temps de réaliser l'entretien. Elles ne comprenaient pas nécessairement, initialement, pourquoi l'entretien devait être réalisé seulement entre l'étudiante-chercheuse et la personne interrogée, n'étant pas familière avec les normes de confidentialité et éthiques des formulaires de consentement typiquement utilisés au Canada.

<sup>60</sup> Dans le contexte des entretiens et des rencontres auprès d'organisations de femmes, l'expression *capacitación* est fréquemment utilisée et réfère au développement des capacités des femmes en situation de violence ou de vulnérabilité – sociale, économique. En sociologie, l'expression est traduite en français sous le terme de « capacitation », parfois simplement substituée par « empowerment » englobant toutes deux « l'idée de construire des capacités, des ressources, des pouvoirs subjectifs » (Cantelli et Genard, 2008). Je retiendrai l'expression « capacitation » pour demeurer au plus près des notions véhiculées par les participantes interrogées et les autres actrices rencontrées en Bolivie. Encore aujourd'hui, les ateliers de capacitation visent à la conversion de femmes en *líderes*, notamment via l'éducation populaire, la sensibilisation aux différentes formes de violence, la création d'espaces de lutte féminins, la connaissance des droits des femmes et des services en place pour soutenir les victimes de violence.

de cette organisation le rôle de présidente et de professeure d'éducation alternative. Dans ses fonctions, elle travaille conjointement avec l'Articulation de femmes pour l'équité et l'égalité (AMUPEI), au Réseau de lutte contre la violence basée sur le genre, à l'IPTK et au Centre Juana Azurduy – des organisations engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes. De ce fait, les pratiques d'engagement de cette participante contre les violences faites aux femmes, mises en évidence dans son récit, sont le recours à l'éducation alternative auprès de femmes – souvent, des mères monoparentales et jeunes mères – et de leurs familles afin de promouvoir leur indépendance économique par l'accès au marché du travail. Cela permet à ces femmes, ultimement, de sortir du cercle de la violence. L'éducation alternative permet l'apprentissage de diverses compétences relatives, notamment, à la confection textile, au tissage, à la gastronomie et à la gestion financière, en plus de se pencher sur la capacitation et la conscientisation des femmes. De plus, la participante organise des visites à domicile afin de rencontrer les femmes et leurs familles et ainsi assurer un « suivi de leur vie quotidienne » – tels des suivis psychosociaux (ma traduction). Elle souligne l'importance du travail multidisciplinaire – psychologie, travail social, droit – et de l'articulation des organisations dans l'intervention contre les violences faites aux femmes. En ce sens, elle participe aux réunions, aux assemblées, aux marches et autres événements organisés pour lutter contre les violences. Elle voit également la nécessité de « travailler d'en bas » (ma traduction), directement et personnellement avec les personnes concernées plutôt que d'uniquement attendre que l'État prenne des mesures face aux violences faites aux femmes.

En ce qui concerne les dispositions à l'engagement de cette participante, depuis son jeune âge, elle baigne dans l'Espace des mouvements sociaux. Le fait que son père était fort engagé l'amène, en tant que fille aînée, à suivre ses pas, souligne-t-elle. Puis, lors de ses études en travail social, elle développe un fort esprit critique qui la pousse à constater la nécessité de lutter contre la discrimination et les diverses formes

de violence. Ces dispositions critiques s'accompagnent d'une lecture féministe des problèmes sociaux :

*todas, todas, sin excepción, incluyendo mi persona, teníamos problemas familiares, teníamos problemas de esposo, teníamos problemas con nuestros hermanos, teníamos problemas que están en el círculo del machismo*<sup>61</sup> (Participante 3).

Elle promeut non seulement une lutte face aux différentes formes de violence – qu'elle conçoit comme des symptômes de problèmes sociaux –, mais également une restructuration de l'État bolivien et de la cellule familiale. Son appétence pour l'action collective la pousse à croire que cette lutte doit se matérialiser dans le quotidien par des actions collectives concertées émergeant « d'en bas » : la création d'une organisation de femmes, l'articulation des organisations sociales et réseaux de lutte pour l'équité et l'égalité des genres et la promotion du travail multidisciplinaire sur le terrain. Son expérience personnelle de la violence, jumelée aux formations suivies, renforcent sa solidarité féminine et son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ces engagements s'expriment par sa volonté de protéger les autres femmes de la violence :

*[...] yo quiero que ninguna mujer tal vez le toquen como a mí me tocaba. Que le peguen en cima de la... la acosen, le presionen, la... ósea tantas veces a nosotros las que... todo lo que hemos pasado cuando los esposos están ebrios, nos han violado, nos han hecho vivir una vida muy, muy ingrata... Realmente, es una situación que no queremos que las otras mujeres vivan, pero tal vez, por esas razones es el compromiso de, de ir adelante, de hacer nuestras cosas, de que una mujer más no puede seguir en este paso*<sup>62</sup> (Participante 3).

---

<sup>61</sup> toutes, toutes, sans exception, incluant moi-même, m'avions des problèmes familiaux, m'avions des problèmes avec mes époux, m'avions des problèmes avec mes frères, m'avions des problèmes faisant partie du cercle du machisme [Ma traduction] (Participante 3).

<sup>62</sup> Je ne veux qu'aucune femme ne soit touchée comme moi il m'a touchée... qui soit frappée, qui soit harcelée, qui soit intimidée... Je veux dire, si souvent je suis celles que... tout ce que j'ai traversé lorsque mes époux étaient ivres, ils je ont violées, ils je ont fait vivre une vie tellement, mais tellement ingrata... C'est vraiment une situation que je ne souhaite pas que les autres femmes vivent, mais peut-être, que je m'engage pour ces raisons, pour aller de l'avant [...] pour qu'aucune

Quoiqu'elle dise ne pas mettre de l'avant la parole biblique dans sa pratique quotidienne, les valeurs catholiques – telles que la foi, l'amour de son prochain, le respect et l'honnêteté – teintent son discours et sa pratique.

Enfin, les compétences mises de l'avant par la participante, soit la capacité de diriger une organisation de femmes avec un bon sens du *leadership* et de l'organisation, une grande détermination et une volonté de créer des liens avec les femmes et leurs familles, en planifiant, par exemple, des visites amicales à domicile, qui permettent de se rapprocher du cercle familial, souvent par le partage d'un plat ou d'une boisson. À titre de professeure d'*éducation alternative*, la participante possède un grand sens de la pédagogie, ce qui lui permet de transmettre ses connaissances, notamment dans les domaines de l'alphabétisation, de l'éducation familiale et de la défense des droits des femmes. Enfin, elle mentionne que l'expérience, de sa propre chair, de la violence et du machisme lui permet de créer de nouvelles forces : elle apprend à mieux se préparer, à se « capaciter » auprès d'organisations et institutions sociales et à s'outiller face aux critiques sexistes. Grâce à son engagement dans la lutte, elle dit avoir appris à être plus humble (*humilde*), plus sensible aux différentes réalités des femmes et de leurs familles, mais également à être suffisamment forte pour entendre les récits difficiles qui lui sont confiés.

#### 4.2.2.4 Participante 4

Le quatrième entretien se déroule dans les locaux d'un collectif anarchoféministe. Les premières expériences d'engagement de cette participante remontent à plus de vingt ans, lorsqu'au collège elle devient présidente de sa classe. Son engagement s'officialise davantage à l'université par sa participation au sein du centre étudiant. Dès cette époque, elle se reconnaît dans les principes de gauche – des valeurs également partagées par sa mère et les autres membres de sa famille –, sans toutefois

---

femme n'ait plus à suivre ce chemin [ma traduction.] (Participante 3).

trouver réponse à ses préoccupations à l'égard des conditions des femmes. C'est après avoir frôlé la mort par féminicide qu'elle se sépare de son conjoint et découvre le féminisme par le biais d'organisations de femmes. Suite à ses études en travail social dans la ville de Cochabamba et la fréquentation de divers espaces engagés – tels que Mujeres Creando –, elle revient s'installer à Sucre. Depuis 2008, elle est engagée auprès d'un collectif inspiré du marxisme et du féminisme intersectionnel. L'idée de « classe » est au centre de sa critique et la pousse à s'engager auprès des personnes les plus vulnérables de la société. Ayant évolué avec les années, ses pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes s'illustrent par sa participation à des protestations publiques et au suivi des féminicides et autres violences commises à l'égard des femmes. Compte tenu du nombre limité de poursuites judiciaires, elle voit la nécessité de visibiliser ces cas, notamment via la réalisation de performances subversives dans l'espace public et la production de reportages publiés sur les médias sociaux, comme Facebook. Aujourd'hui, elle s'implique dans la réalisation d'actions quotidiennes : l'appui des marchandes provenant des régions rurales plutôt que de grands centres d'achat, la dénonciation des discours et blagues machistes, la prise d'actions concrètes pour protéger les femmes des violences « ordinaires » – tel que d'interdire l'accès à l'organisation aux personnes prônant des discours sexistes et racistes – et la participation à des rencontres auprès d'autres syndicats et organisations sociales afin de travailler en équipe, promouvoir la discussion autour de préoccupations et conscientiser la population face à divers enjeux sociaux. Le collectif auprès duquel elle s'engage travaille de concert avec le corps professoral de différents collèges, ce qui a permis d'introduire l'appui officiel des institutions au droit à l'avortement libre, sûr et gratuit pour toutes les femmes dans leurs documents officiels. Cette collaboration a également mené à la publication d'une bande dessinée destinée aux étudiant.e.s pour les sensibiliser au féminicide, à l'identification des différentes formes de violence, à ses manifestations et à ses causes. Aussi, elle sollicite des artistes locaux afin de composer des chansons, réaliser des vidéos et organiser des concerts et performances publiques où, ensemble, ils dénoncent divers

conflits politiques actuels et énoncent leurs revendications, notamment par rapport à la lutte du TIPNIS et la légalisation de l'avortement. Selon cette participante, ce « travail de fourmi, plus quotidien » et concret – bien que différencié de la production de nouvelles lois dont elle doute l'efficacité – et « l'organisation et la conscientisation de ceux et celles d'en bas » [ma traduction] sont la clé pour faire avancer la lutte contre le patriarcat et le capitalisme.

Plusieurs dispositions critiques mettent en lumière l'engagement social de cette participante : l'expérience d'engagement de ses parents étant, comme la sienne, très marquée par les idéologies de gauche, sa rencontre avec de multiples organisations de femmes à travers sa carrière d'engagement et sa conception critique de l'État comme principal agresseur des femmes et des personnes opprimées. Elle n'hésite pas à s'opposer aux idées qui ne concordent pas avec les siennes. En effet, elle pose de sérieuses critiques face au discours « féministe bourgeois » qui ne prend pas en compte la classe comme système de domination des femmes. Elle prône plutôt une idéologie inspirée du marxisme et du féminisme socialiste et du féminisme intersectionnel. À ce propos, elle cite certaines influences théoriques lors de l'entretien, soit Karl Marx, Georg Wilhelm Friedrich Hegel, Silvia Rivera Cusicanqui, Silvia Pérez, Angela Davis, etc. Ses dispositions à l'action collective s'illustrent entre autres à travers son implication sociale et son appétence, dès son passage au collège, pour le débat, par sa participation à des marches, performances et diverses actions collectives ayant lieu dans l'espace public, par l'importance qu'elle porte au travail de collaboration auprès d'acteurs et d'actrices sociaux dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérabilisées par le système social actuel et, surtout, par sa conviction profonde que la solidarité et l'appui fourni par les gens, son collectif et les autres organisations sont les clés qui la poussent à aller de l'avant et à persister dans la lutte contre les violences faites aux femmes et autres injustices sociales.

Quant aux compétences mobilisées, elle nomme sa facilité à interpeler l'attention sur des enjeux sociaux et son aptitude au débat qui lui permettent de mobiliser les gens et d'échanger auprès d'autres acteurs et actrices. Il est également possible de repérer dans son discours des compétences telles que l'usage de la créativité artistique – elle fait énormément appel à l'art comme médium d'expression de ses revendications et de conscientisation aux problèmes sociaux, soit par la musique, les performances, la bande dessinée, etc. Elle témoigne également d'une capacité à créer des contacts avec des artistes et autres potentiel.le.s allié.e.s afin de mener des projets collectivement, l'utilisation des divers médias sociaux dans le but de rassembler autour de différents enjeux sociaux, la participation et l'organisation de marches, protestations et performances publiques. Et enfin, de la maîtrise d'une multitude de savoirs théoriques critiques sur la défense des droits des femmes.

#### 4.2.2.5 Participante 5

La cinquième participante<sup>63</sup> débute sa carrière d'engagement social dans sa communauté d'origine, alors qu'elle a 14 ans, conjointement aux autres membres de sa famille. À cette époque, elle s'engage auprès de mères et de familles au *club de madres*<sup>64</sup> situé dans sa communauté. Comme elle sait lire et écrire, elle participe entre autres à la prise de notes, aux lectures et prises de présence dans les assemblées de quartier et à l'alphabétisation des femmes. Elle participe également auprès de sa famille à différentes activités liées à l'agriculture, notamment afin d'alimenter la cohésion communautaire. Engagée au sein des organisations sociales, elle est successivement dirigeante de sa communauté, membre d'une organisation formée

---

<sup>63</sup> Cette participante est rencontrée à trois reprises lors du séjour-terrain. D'abord, afin d'échanger sur le contexte et les objectifs de la recherche menée à Sucre et prévoir un moment et un endroit pour la réalisation de l'entretien. Puis, l'entretien a été réalisé sur les lieux de son travail, afin de lui éviter de s'absenter du travail – engendrant, entre autres, quelques interruptions et certains questionnements relatifs à la méthodologie de recherche. Ces éléments seront discutés dans le prochain chapitre. La dernière rencontre a eu lieu afin de remettre en mains propres le verbatim de l'entretien à la participante, préalablement demandé par celle-ci.

<sup>64</sup> Club de mères.



exclusivement de femmes, secrétaire de justice communautaire puis autorité féminine d'une fédération de femmes indigènes à l'échelle départementale – fédération dont elle a participé à la création. Ces dernières activités d'engagement l'amènent à s'impliquer dans l'élaboration de la nouvelle CPE à l'Assemblée constituante. Aujourd'hui, elle est commerçante et poursuit son engagement auprès de l'organisation de femmes indigènes, en occupant toutefois un poste de la « base ». Sa décision de s'éloigner de postes de pouvoir au sein du mouvement s'explique par son désir de se rapprocher de sa famille. En effet, sa carrière d'engagement social et politique est marquée par plusieurs moments de défection, notamment liés au décès de son père – ayant le devoir, en tant que fille aînée, de s'occuper de ses plus jeunes frères et sœurs – et, plus tard, au désir de se rapprocher et prendre soin de ses propres enfants. Au cours de sa carrière d'engagement, elle contribue de plusieurs manières à la lutte contre les violences faites aux femmes. D'abord, par l'organisation d'activités auprès des familles et des femmes de sa communauté (ateliers de tissage, initiation aux activités agricoles, alphabétisation, gestion économique, etc.). Ces activités ont souvent l'objectif de favoriser l'autonomisation économique des femmes. Puis, par sa participation à l'élaboration de la CPE où, par sa prise de parole pour l'égalité et l'équité, de nouveaux droits en faveur des femmes sont mis de l'avant : à vivre une vie sans violence, à l'alternance des droits de parole, à la parité dans les instances décisionnelles, etc. D'autre part, sa participation à la création d'une organisation non mixte de femmes permet de discuter et d'analyser les conditions des femmes indigènes afin d'organiser diverses initiatives pour promouvoir leurs droits. Enfin, elle contribue à l'éducation et la conscientisation des femmes à leurs droits dans la législation bolivienne et sa nouvelle constitution politique. En effet, elle croit que la lutte aux violences faites aux femmes s'accomplit, entre autres, par la reconnaissance des droits des femmes : à recevoir une pension alimentaire pour ses enfants, à obtenir un certificat de naissance au nom du père sans avoir la permission de l'homme (reconnaissance obligatoire des enfants par le père), à pouvoir travailler en dehors de

la maison, à s'impliquer dans les sphères décisionnelles et à s'organiser entre femmes dans des espaces non mixtes.

Cette participante est disposée à s'engager socialement parce que sa famille entière s'implique au sein de sa communauté. Elle raconte qu'en tant que fille aînée d'un père très engagé dans sa communauté, il était normal qu'elle prenne ce même chemin. Elle possède une analyse critique de la situation des femmes : elle croit que les femmes et les hommes doivent être égaux en toutes circonstances et que, en ce sens, les femmes ont besoin d'apprendre, de s'organiser, et non de rester à la maison à cuisiner et à s'occuper des enfants pendant que les hommes travaillent. Elle explique également s'impliquer contre la violence parce que, tant envers les femmes qu'envers les hommes, la violence est nocive et que la conscientisation face à celle-ci est nécessaire.

*[...] porque una mujer es... es delicada, es... sino fuera la mujer, la... el mundo no funcionaría. La mujer trae vidas a la tierra y así que no sería lógico que eso pase porque... porque la mujer es como una rosa, mira pero no me toques (risas) y así que... yo creo que... la sociedad, yo creo que tiene que cuidar digamos como una... como una planta que cuidamos para que de frutos<sup>65</sup> (Participante 5).*

Sa grande appétence à l'action collective s'illustre de plusieurs manières. Elle mentionne toujours avoir été attirée par l'engagement social et politique, elle aime s'impliquer, faire partie d'une organisation sociale, évoluer près des familles, des femmes – des femmes tout particulièrement puisqu'elle sait qu'il est parfois difficile d'être une femme. Elle prône des valeurs de solidarité, d'entraide – qu'elle oppose à l'intimidation et à la violence. Ces valeurs l'incitent à encourager et défendre les

---

<sup>65</sup> [...] parce que la femme est fragile et que sans elle le monde ne fonctionnerait pas. La femme amène la vie à la terre, ainsi, il ne serait pas logique que cela [la violence envers les femmes] se passe, parce que la femme est comme une fleur, « regarde mais ne me touche pas » (rires). Ainsi, je crois que la société doit [en] prendre soin, comme à une plante, à laquelle nous prenons soin pour qu'elle donne des fruits [ma traduction] (Participante 5).

autres femmes et à participer à la création d'une fédération qui permet de concrétiser ses revendications.

Quant aux compétences qu'elle met de l'avant dans son récit, la participante révèle que son sens de la pédagogie lui a servi, dès ses premiers engagements, à partager ses connaissances – des réunions du *club de madres* de sa communauté à la conscientisation des femmes à leurs droits. Elle manifeste également un bon sens de l'organisation, une grande préparation – notamment quant à la connaissance du fonctionnement des organisations sociales et politiques, de la CPE et des lois en vigueur. Elle fait état de sa capacité à prendre la parole devant des regroupements mixtes et d'être dotée d'un certain charisme qui lui permet d'assumer un poste d'autorité féminine à l'échelle du département de Chuquisaca. Selon elle, il est essentiel de posséder un certain savoir-être comme celui d'avoir « appris à être honnête, correcte et très volontaire. À apporter plus qu'autre chose, [...] donner de son temps, partager ses connaissances » [ma traduction]. Elle considère qu'il est aussi important de démontrer la capacité de s'informer, de s'actualiser face à sa communauté, son pays et le monde afin d'être prête à assumer de grandes responsabilités sociales et politiques. C'est effectivement grâce à la connaissance de ses droits et la conscience de la légitimité de ses demandes qu'elle persiste dans l'adversité en dépit des épisodes de racisme et de violences vécus dans le cadre de l'élaboration et l'implantation de la CPE.

#### 4.2.2.6 Participante 6

L'entretien auprès de la sixième participante est réalisé dans l'un des bureaux de la fondation où elle travaille. Sa carrière d'engagement débute alors qu'elle a environ 17 ans, époque où elle s'engage auprès d'organisations juvéniles catholiques. Elle souhaite se former afin de devenir religieuse et apporter de l'aide à la société. Cette démarche n'étant pas possible, elle rejoint le mouvement universitaire catholique à son entrée à l'université. Elle participe à des réunions visant la réalisation d'un travail

de mission auprès d'enfants et de jeunes de la ville de Sucre. En 1993, elle forme le mouvement féminin Bartolina Sisa<sup>66</sup> auprès d'autres étudiantes universitaires en réponse à l'accroissement de l'intérêt pour le féminisme lors des années 80 et 90. Leur mission est de visibiliser les problématiques liées au genre qui affectent les étudiantes universitaires – surtout sur la question du patriarcat et des violences faites aux femmes<sup>67</sup> – en collaboration avec le Centre Juana Azurduy et d'autres organisations sociales. Elles y arrivent, entre autres, à partir d'ateliers de réflexion et de marches. Une garderie universitaire est également fondée par le mouvement afin d'appuyer les mères étudiantes, malheureusement l'initiative ne dure que quelques mois, faute de ressources financières suffisantes. Le regroupement se dissout lorsque les étudiantes fondatrices terminent leurs études. Par la suite, la participante s'implique auprès des enfants et adolescents travailleurs du grand cimetière de Sucre. De 1994 à 1997, elle mobilise le théâtre et l'usage de marionnettes afin d'aborder la réalité et les problématiques vécues par ces jeunes travailleurs – très souvent issus de milieux défavorisés – en plus de leur offrir du soutien scolaire. Enfin, elle participe, d'abord comme éducatrice, à la création d'une organisation où elle travaille aujourd'hui, organisation qu'elle conçoit comme son projet de vie, l'une de ses plus grandes réalisations. Aujourd'hui directrice, elle valorise le travail de proximité, d'où l'installation de centres dans trois différents quartiers. Depuis les quatre dernières années, elle participe aussi à l'animation d'ateliers réflexifs auprès d'un groupe de mères afin de répondre à certaines préoccupations concernant la violence intrafamiliale et les pratiques éducatives parentales. Ainsi, du début de sa carrière d'engagement social à aujourd'hui, plusieurs pratiques sont mobilisées pour lutter – directement et indirectement – contre les violences faites aux femmes. D'abord, à l'université, elle participe à la dénonciation des injustices vécues par les étudiantes, à

---

<sup>66</sup> À ne pas confondre avec l'organisation de femmes indigènes Bartolina Sisa. Lorsqu'il était toujours en activité, ce regroupement était constitué de jeunes étudiantes universitaires.

<sup>67</sup> Le mouvement contestait notamment l'absence de femmes dans les sphères de pouvoir à l'université. Suite à leurs revendications, elles réussirent à ce qu'une de leurs compagnes puisse assumer le poste de direction de la fédération universitaire.

des marches de protestation, à l'organisation d'ateliers réflexifs sur le genre et à la création d'une garderie en milieu universitaire. À titre de directrice et éducatrice, elle offre du soutien aux mères et aux familles en situation de « désavantage social, économique et/ou culturel » [ma traduction], à la constitution d'un groupe de discussion pour celles-ci, à l'animation d'ateliers favorisant une approche orientée sur une culture de paix au sein des familles et permettant l'identification et l'intervention dans les cas de violence (familiale, psychologique, physique, économique, etc.), et ce, à partir de la vie quotidienne des femmes et de leur famille et en fonction de leurs droits et des lois existantes. Elle valorise l'utilisation de différents médiums artistiques afin d'encourager l'expression et renforcer l'estime de soi des mères de famille. Enfin, elle contribue au développement d'initiatives variées afin de favoriser l'autonomie économique des femmes, à la création d'un système de parrainage des familles à faible revenu, ainsi qu'à l'appui à l'obtention de carnet d'identité.

Quant à ses dispositions à l'engagement, elle s'implique d'abord contre les violences faites aux femmes non seulement parce qu'elle est animée par la foi, mais aussi puisqu'elle dit être très sensible aux injustices sociales;

*soy muy sensible a las injusticias que pasa en la sociedad, sobre todo injusticias a los niños ¿no? Y mi canal es, para que los niños estén bien, entonces, las madres y los padres tienen que estar bien, ¿no? Y para que ellos estén bien, no tendría que haber violencia*<sup>68</sup> (Participante 6).

D'autre part, sa sensibilité face aux injustices couplée à sa conscientisation face au modèle patriarcal et aux stéréotypes de genre l'amènent à se « rebeller », à s'indigner contre les fardeaux sexistes reçus au sein de sa famille, puis contre les limites institutionnelles imposées aux femmes par le corps professoral et la direction universitaire. Les réflexions de la participante sont alimentées par des discussions et

---

<sup>68</sup> [...] je suis très sensible aux injustices qui se produisent dans la société, surtout celles qui affectent les enfants. [Donc, il fait sens pour elle que] pour que les enfants se sentent bien, alors les mères et les pères aussi. Et pour que ces derniers se sentent bien, il ne doit pas y avoir de violence [dans leur vie] [ma traduction] (Participante 6).

un travail effectué en collaboration avec d'autres femmes qui portent des revendications communes. Pour elle, il est essentiel de travailler collectivement les problématiques sociales, économiques et culturelles :

*para mí, la vida en colectivo es importante, vivir en colectivo, involucrar a la gente es importante y creo que eso es lo que, un poco, si bien al inicio yo he sido la que me ha involucrado, pero mi escuela de aprendizaje para mí es el Wiñay. Porque ahí si he aprendido a involucrar a otras personas que tienen el mismo pensamiento, el mismo objetivo y el mismo compromiso social. [...] Y si no estuviera, ósea si no estuvieran, no estuviera aquí, ¿no ve?<sup>69</sup> (Participante 6).*

D'ailleurs, elle souhaite que ses expériences personnelles et son désir constamment renouvelé de donner le meilleur d'elle-même dans sa propre famille puissent l'aider à orienter d'autres personnes et continuer à lutter socialement et culturellement. De ce fait, les compétences qui lui permettent de mener cette lutte quotidiennement s'appuient sur les connaissances acquises sur « le genre, le féminisme, le rôle des femmes, le rôle des hommes » qui l'amènent à s'indigner individuellement puis à joindre des regroupements pour revendiquer le respect des droits des femmes. Par la suite, la connaissance des droits des enfants, des familles et des outils législatifs existants pour les défendre lui permet d'orienter les femmes et leur famille vers un mieux-être. La connaissance du quotidien, de la réalité des gens par le travail de proximité et le rapprochement des familles est aussi un outil essentiel selon elle pour travailler de façon cohérente et freiner les violences. En effet, « si tu ne sais pas bien gérer et vivre la réalité de la vie quotidienne, alors ça ne sert à rien que tu connaisses très bien tout ce qui a trait à la théorie, parce que tu ne seras pas connecté à la réalité » [ma traduction]. Enfin, son rôle de directrice relève d'autres compétences telles que le *leadership*, l'organisation de réunions d'équipe, la pédagogie et la capacité à créer – et à maintenir – un lien de confiance auprès des familles souvent isolées socialement.

<sup>69</sup> Pour moi, la vie en collectif est importante, vivre en collectif, c'est important d'impliquer les gens. [...] Mon école d'apprentissage c'est [la fondation], parce que c'est là que j'ai appris à impliquer d'autres personnes qui ont la même pensée, le même objectif et le même engagement social. [...] Et si je n'étais pas ici, ils n'y seraient pas [et vice versa] [ma traduction] (Participante 6).

#### 4.2.2.7 Participante 7

La dernière participante voit débiter son parcours d'engagement social et contre les violences faites aux femmes à la suite de l'expérience de différentes formes de violences conjugales: violence physique, psychologique, économique, etc. C'est plus ou moins en 2005 qu'elle décide de consulter pour obtenir de l'aide. À ce moment, elle prend connaissance de la formation en *leadership (líderazgo)* du Centre Juana Azurduy. Elle est invitée à discuter des conditions féminines, à être « capacité » afin de devenir une femme *líder*. De son point de vue, être une femme *líder* c'est de ne plus avoir peur, de participer aux réunions de quartier et à l'école de ses enfants tout en osant prendre la parole en présence d'hommes. Cette formation se déroule sur deux ans. Elle y apprend à reconnaître ses droits en tant que femme, épouse, mère et être humain, à renforcer son estime d'elle-même, à prendre la parole et manifester ses opinions et à lutter contre les violences faites aux femmes. En 2008, elle poursuit l'acquisition de connaissances au sein du programme de lutte contre les violences faites aux femmes de la Mairie de Chuquisaca. En collaboration avec cette instance et d'autres femmes *líderes*, elle participe à la création d'un comité féminin de lutte contre les violences faites aux femmes. Par la suite, elle travaille conjointement avec d'autres organisations qui offrent des services d'intervention auprès des familles. Son mandat consiste à conscientiser et inculquer de bonnes pratiques éducatives afin d'éviter l'abandon des enfants. Aujourd'hui, elle poursuit son engagement auprès de ces différentes organisations à titre de « promotrice, éducatrice et *líder* » dans un organisme d'alphabétisation qui œuvre auprès de femmes indigènes migrantes des régions rurales vers les milieux urbains. Ainsi, les pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes de cette participante s'expriment à la fois par la création d'un comité de femmes pour défendre les femmes victimes de violence et la conscientisation auprès de femmes indigènes migrantes et des quartiers marginaux face aux violences. En effet, elle contribue à l'organisation de réunions, d'ateliers et de discussions au sujet des violences faites aux femmes au sein des *clubs de madres*

et autres regroupements de femmes. Lors de ces rencontres, elle conscientise aussi les femmes à leurs droits et leurs recours sociaux. Elle effectue des visites à domicile afin de favoriser la création de liens de confiance auprès de femmes et de leur famille. De plus, elle travaille au renforcement de l'estime de soi des femmes les plus vulnérabilisées par la violence en plus d'accompagner et de défendre des droits des victimes – entre autres, lors de la dénonciation des violences vécues ou encore de la sortie des relations conjugales violentes. À cet effet, elle collabore auprès d'autres organisations et syndicats, ce qui lui permet de recommander les femmes victimes de violence aux services adéquats, par exemple, le syndicat des travailleuses domestiques, les services de conciliation, etc.

L'expérience de la violence est le premier déclencheur de sa carrière d'engagement contre les violences faites aux femmes. La souffrance vécue et le désir de se sortir de la violence conjugale l'amènent à vouloir se mettre en action et trouver les ressources nécessaires pour s'affranchir. Les formations de capacitation offertes par le Centre Juana Azurduy et par la mairie lui fourniront des habiletés, des connaissances critiques, des outils législatifs et l'aideront à rebâtir sa confiance en elle-même et reprendre une voix et pouvoir dire « *Basta la violencia!*<sup>70</sup> ». Par la suite, elle s'engage dans différentes initiatives pour lutter contre la violence auprès de compagnes parce qu'en tant que femme, elle ne souhaite pas que d'autre, comme elle, soit violentée. Elle souhaite également mettre en pratique et partager les connaissances qu'elle a acquises lors de sa propre formation comme femme *líder* afin qu'elles puissent servir à d'autres femmes. Le partage des connaissances acquises en tant que survivante de violences conjugales puis, aujourd'hui, comme promotrice éducatrice et *líder*, caractérise son engagement contre les violences faites aux femmes. Elle mentionne que ces savoirs font tout autant référence aux connaissances acquises lors des formations que celles qui ont pris forme à travers son expérience de la souffrance et de la reprise de pouvoir sur sa vie.

---

<sup>70</sup> En français : « Ça suffit la violence ! »



Ainsi, l'une des compétences les plus manifestes de sa carrière d'engagement provient de la conscientisation face à ses droits en tant que femme, mère, épouse et être humain. En effet, la connaissance des lois contre les violences et autres discriminations envers les femmes et de leurs droits lui permet de partager ce savoir auprès d'autres femmes. Son sens de la pédagogie permet également l'enseignement de ses connaissances. Elle se dit persistante et dévouée dans la réalisation de son travail, ce qui lui permet de créer un lien de confiance auprès des femmes les plus isolées et/ou vulnérables. L'intervention en situation de crise l'amène à démontrer beaucoup de courage également. Par exemple, elle a déjà eu à intervenir pendant qu'un jeune homme battait sa femme. Elle l'a sommé de quitter la maison afin de pouvoir discuter avec sa jeune femme et la convaincre de porter plainte. D'autre part, sa maîtrise du quechua est également un outil d'intervention essentiel, puisqu'il lui permet non seulement de converser avec des femmes qui ne parlent pas espagnol et de bien se faire comprendre par celles dont la langue indigène est la langue maternelle. La participante nomme aussi posséder une bonne capacité à travailler en équipe et auprès d'autres organisations, ainsi qu'une inclination vers l'apprentissage et la formation personnelle – ce qui favorise du même coup l'actualisation constante de ses savoirs et compétences.

#### 4.3 Les constats généraux

À la lumière de ce chapitre descriptif, il est possible de constater la variété des pratiques d'engagement social et politique mises en place dans la lutte contre les violences faites aux femmes en Bolivie. D'abord, chacune des organisations rencontrées présente des mandats, des objectifs et des modalités d'action originaux afin de diminuer les violences faites aux femmes à Sucre et dans les secteurs environnants. Les pratiques observées se démarquent par la pluralité de leurs modes d'action : la transformation des victimes de violence et femmes en situation de vulnérabilité en *líderes*, l'autonomisation économique, les actions collectives dans

l'espace public, l'art comme médium de dénonciation, les foires informatives, etc. À leur tour, les actrices interrogées proposent par leurs récits un riche portrait de leurs carrières d'engagement social et/politique, des motifs qui les ont amenées à s'engager ainsi que des compétences mobilisées au sein de la lutte contre les violences faites aux femmes. Ces constats seront développés au chapitre de discussion et seront mises en relation avec les différents éléments constitutifs du dispositif analytique de Mathieu (2011) et des autrices post et décoloniales.



## CHAPITRE V

### LA DISCUSSION

Dans ce cinquième chapitre sont présentées l'analyse des résultats et les réponses à la question de recherche formulée au chapitre II, soit : *quelles sont les carrières et pratiques d'engagement dévoilées dans les récits d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie ?* Le tableau 5.1 offre un rappel de cette question, de l'objectif principal de la recherche, ainsi que des sous-questions et des sous-objectifs de recherche présentés au chapitre II.

Pour ce faire, je présenterai les résultats issus des entretiens individuels et de l'observation participante à partir de mon cadre d'analyse inspiré des deux premiers axes du dispositif de Lilian Mathieu (2011): les dispositions à l'engagement et les compétences en situation. En cohérence avec la sociologie pragmatique et ma posture épistémologique décoloniale, j'ai effectué un travail de description des pratiques d'engagement dans un fin exercice de reconstitution des propos des participantes.

Le présent chapitre est divisé en trois parties. Dans un premier et deuxième temps, je présente la genèse des carrières d'engagement des femmes indigènes boliviennes engagées contre les violences faites aux femmes, puis les compétences et savoirs mobilisés au cours de celles-ci, à partir de la perspective dispositionnaliste et pragmatique de Lilian Mathieu (2011). Dans un troisième et dernier temps, je situe mon analyse des carrières et pratiques d'engagement des participantes à la lumière

des réflexions qui émergent de mon travail de recherche sur le terrain bolivien ainsi que de ma posture épistémologique féministe et décoloniale.

Tableau 5.1 Question principale, sous-questions et sous-objectifs de recherche

<p><b>Question principale de recherche :</b></p> <p>Quelles sont les carrières et pratiques d'engagement dévoilées dans les récits d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie ?</p>	<p><b>Objectif principal de recherche :</b></p> <p>Décrire les carrières et pratiques d'engagement dévoilées dans les récits d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie.</p>
<p><b>Première sous-question de recherche :</b></p> <p>Quelle est la genèse des carrières d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes ?</p>	<p><b>Premier sous-objectif de recherche :</b></p> <p>Décrire la genèse des carrières d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes.</p>
<p><b>Deuxième sous-question de recherche :</b></p> <p>Quels sont les compétences et les savoirs mobilisés dans les pratiques d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes ?</p>	<p><b>Deuxième sous-objectif de recherche :</b></p> <p>Décrire les compétences et les savoirs mobilisés dans les pratiques d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes.</p>

### 5.1 La genèse des carrières d'engagement des participantes

Il se dégage des résultats de recherche des récits propres à chacune des participantes rencontrées; leur singularité tient à leur histoire familiale, leurs valeurs, leurs croyances ainsi qu'à la richesse de leurs expériences personnelles et professionnelles. Au chapitre précédent, j'ai découvert sept carrières d'engagement social dont j'ai souhaité faire émerger le caractère singulier conformément à la tradition

poststructuraliste. Néanmoins, aux fins de l'exercice, les prochaines sections mettent à l'évidence les similitudes et les distinctions repérées dans les récits entendus. Donc, ici, la genèse des carrières d'engagement des participantes est présentée à la lumière des dispositions à l'engagement social de Mathieu (2011) : le résumé des dispositions repérées, les sites et les modalités d'acquisition de ces dispositions, les événements marquants, puis les obstacles rencontrés au cours de la carrière d'engagement social des participantes.

### 5.1.1 Retour sur les dispositions des participantes rencontrées

Plusieurs dispositions à l'engagement sont repérées à l'intérieur des sept récits analysés. Ces dispositions sont parfois partagées par les participantes interrogées, d'autres fois mutuellement exclusives et spécifiques à l'une ou l'autre des trajectoires. Elles se présentent sous différentes expressions élaborées ci-dessous.

L'humeur critique se dessine chez les participantes interrogées sous la forme d'opinions et de perceptions critiques du monde; la sensibilité et l'indignation face à l'injustice sociale (par exemple, à l'égard des actes de discrimination et de violence); la conception féministe des rapports de pouvoir; la lecture critique du contenu médiatique; un intérêt marqué envers la politique et les enjeux sociaux; la prise de parole pour défendre ses idées et l'adhésion à la non-violence comme principe fondamental<sup>71</sup>. La récupération du concept indigène *vivir bien* est aussi constatée dans le discours des participantes, c'est-à-dire la cosmologie andine valorisant l'harmonie tant auprès de la nature qu'aux côtés des êtres humains constituant la société, récupérée par le MAS. Cette conception du monde explique l'inclination

---

<sup>71</sup> La participation 1 nomme à cet effet qu'il est naturel pour elle et que, depuis qu'elle a commencé à réfléchir, elle conçoit que « no se debe cometer violencia en la familia, no se debe cometer violencia en la comunidad, en el municipio, en el departamento ». (« [...] il ne faut pas commettre de violence dans le milieu familial, il ne faut pas commettre de violence dans la communauté, ni dans la municipalité, ni dans le département. » [Ma traduction])

critique de ces participantes ainsi que leur intérêt pour la justice sociale – en plus de motiver l'envie de travailler collectivement sur des enjeux sociaux. Quant à l'appétence pour l'action collective et l'engagement social, elle s'illustre et se construit à partir de l'exposition à l'engagement des membres du milieu familial; le partage de valeurs solidaires et communautaires; l'empathie et le souci pour le bien-être d'autrui; l'adhésion aux valeurs chrétiennes comme l'abnégation de soi; et la valorisation des intérêts collectifs. Pour la plupart des actrices interrogées, cette inclination pour l'action collective se manifeste également par la fréquentation de l'EMS (communauté, regroupements politiques, comités vicinaux), la présence d'engagements sociaux multiples et variés au cours de leur carrière d'engagement et l'implication au sein de leur communauté et de leur voisinage.

L'identification de l'expression de ces composantes nécessaires à l'engagement social permet de distinguer les sites (contextes) et les modalités d'acquisition de celles-ci, afin de comprendre la genèse des carrières d'engagement social des actrices interrogées.

### 5.1.2 Les sites d'acquisition des dispositions à l'engagement social

Les dispositions à l'engagement social ne sont généralement pas acquises en situation, mais plutôt au fil de la socialisation des actrices. Ces dispositions à la sont intériorisées à partir de divers sites et modalités de socialisation à l'engagement social et se déclinent comme suit : la socialisation familiale, la socialisation depuis la communauté, la socialisation à partir du milieu académique, la socialisation religieuse et la socialisation féministe<sup>72</sup>.

---

<sup>72</sup> Bien évidemment, je ne prétends pas ici dresser une liste exhaustive des sites d'intériorisation des dispositions à l'engagement social contre les violences faites aux femmes existants. Effectivement, il existe d'autres lieux et modalités de socialisation, tels que les comités vicinaux et autres regroupements populaires.

### 5.1.2.1 La socialisation familiale

La socialisation familiale est considérée par Mathieu (2011) comme l'un des principaux sites d'acquisition des dispositions contestataires. Cette forme de socialisation à l'engagement social se retrouve systématiquement dans tous les récits des actrices sociales interrogées, et ce, sous différentes formes. En effet, c'est à partir de la participation des parents et des autres membres du milieu familial que les participantes sont initiées à l'action collective et développent une humeur critique face au monde.

En effet, dès l'enfance, les dispositions à l'engagement social se développent à partir d'une multitude d'expériences, du développement de valeurs personnelles marquées par les traces de l'*héritage* politique familial. Les actrices n'héritent pas de manière passive de dispositions à l'engagement en grandissant dans un milieu familial ou communautaire politisé puisqu'elles adaptent leur réflexion et leurs actions à leurs valeurs et aux enjeux sociaux qui les touchent<sup>73</sup>. Néanmoins, celles-ci nomment presque toutes avoir intégré une appétence pour l'engagement social en observant leurs parents s'engager. Leurs premières expériences d'engagement sont souvent initiées par le parent même qui, participant à une réunion du comité vicinal, ou encore à un rassemblement, invite le reste de sa famille à soutenir son déroulement. D'abord, les participantes nomment que le fait qu'au moins l'un de leurs parents se soit engagé auprès du comité vicinal du quartier ou de leur communauté marque le début de leurs carrières d'engagement social et/ou politique. En effet, certaines mentionnent avoir assumé très tôt un rôle lors de ces réunions (Participantes 1, 2 et 5). La participante 5 nomme à cet effet que c'est auprès de sa famille qu'elle a commencé à s'engager auprès d'un regroupement de mères, alors qu'elle n'était encore qu'une jeune fille.

---

<sup>73</sup> En effet, Mathieu (2011) nomme que les dispositions à l'engagement social et politique transmises par l'héritage familial subissent des « distorsions, adaptations et réinterprétations au cours de la transmission » (p. 196), et ce, « sous l'effet, d'une part, des écarts entre les supposés "transmetteurs" et les prétendus "récepteurs" et, d'autre part, des conditions (des contextes) de cette reconstruction » (Lahire, 1998, p. 206).



Comme elle savait déjà lire et écrire, elle était en mesure de contribuer à l'organisation et au déroulement des activités auprès d'un *club de madres*.

La participante 4 souligne pour sa part l'influence de la politisation de ses parents, notamment de sa mère, sur son propre parcours. C'est à partir de la transmission de valeurs et d'une tendance *izquierdista*<sup>74</sup> dans le milieu familial qu'elle raconte s'être engagée socialement. Ainsi, alors qu'elle est sensibilisée très tôt aux problématiques sociales selon une idéologie de gauche partagée et transmise par ses parents, elle est en contact avec un rapport critique au monde tel que soulevé par Mathieu (2011). Constatant un écart avec cette idéologie gauchiste et l'état actuel de son environnement social, elle décide de s'engager à partir de cette lecture du monde et se joindre à des actrices sociales qui prônent des valeurs similaires aux siennes en vue d'un changement.

#### 5.1.2.2 La socialisation depuis la communauté

Quelques-unes des participantes nomment qu'elles ont acquis des dispositions à l'action collective à partir de leur communauté. La participante 1 raconte que son intérêt pour l'action collective et la lutte aux injustices sociales provient *desde la comunidad*<sup>75</sup>. Les membres de sa famille étant engagés dans la communauté, elle s'est engagée activement à son tour avec eux dans les réunions et y a assumé un rôle d'organisatrice (Participante 1). Par l'expérience de la vie communautaire, elle a appris à veiller aux intérêts communs plutôt qu'à ses intérêts personnels, à travailler toujours plus fort pour assurer le bien-être et l'épanouissement de sa communauté et de ses membres (Participante 1). D'ailleurs, la rencontre de son mari lui aussi engagé auprès de la communauté – un événement marquant sa carrière d'engagement au sens de Mathieu (2011) – a contribué à renforcer son engagement communautaire. En dépit de son appartenance à des logiques extérieures de l'action collective, cette

---

<sup>74</sup> « Gauchiste » [ma traduction].

<sup>75</sup> Depuis la communauté [ma traduction].

rencontre influence la carrière d'engagement social de cette participante en renforçant sa détermination contestataire (Mathieu, 2011). Dans ce cas, la sphère affective et familiale renforce l'engagement de la participante au sein de sa communauté.

Donc, pour certaines participantes, c'est en prenant des notes, en s'assurant de la présence de toutes les personnes attendues ou encore en soutenant les activités comme l'alphabétisation des mères et des familles que des participantes développent très tôt un goût pour l'engagement social (Participante 1, 2, 5).

### 5.1.2.3 La socialisation académique

Le milieu académique représente également un site important d'acquisition et de développement de l'humeur critique et de l'intérêt pour l'action collective. Il permet, entre autres, l'acquisition de savoirs théoriques et de savoir-faire nécessaires à l'engagement social et à la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'introduction à l'environnement académique est cruciale pour trois des sept actrices rencontrées, du fait de leur initiation à divers savoir-faire essentiels à l'engagement social, tels que le développement d'une pensée critique par le biais des lectures et des apprentissages faits en classe et celui d'aptitudes au débat lors des compétitions intercollégiales (Participantes 3, 4 et 6).

Par exemple, pour la participante 6, le passage à l'université lui a non seulement permis d'acquérir des connaissances et d'être sensibilisée aux enjeux liés au genre, mais l'a aussi conduite à rencontrer d'autres étudiantes désireuses de s'organiser autour d'intérêts féministes communs. Elle souligne avoir eu l'opportunité de participer sur ces lieux à une diversité d'activités sociales engagées. Par exemple, elle raconte avoir participé à la défense de l'égalité entre les hommes et les femmes via l'organisation d'ateliers de discussion ainsi qu'à la revendication d'une représentation féminine dans les instances décisionnelles. Pour la participante 3, cet environnement

lui a fourni l'opportunité de présider sa classe, de participer aux activités du centre des étudiants et de débattre auprès d'autres étudiants.es.

Enfin, deux participantes racontent avoir été marquées par leurs études universitaires en travail social. Notamment, la participante 3 indique que ce domaine d'études lui a permis de s'ouvrir aux problématiques sociales et aux enjeux féministes prenant place dans l'environnement social bolivien, en plus de se former comme jeune critique et « révolutionnaire ».

#### 5.1.2.4 La socialisation religieuse

Lilian Mathieu (2011) note que la socialisation religieuse est un élément important des carrières des militants pro-immigrés de la cause des sans-papiers. Dans le cadre des entretiens effectués, deux participantes racontent que leurs carrières d'engagement ont été marquées par les valeurs chrétiennes, de différentes façons.

La participante 3 nomme qu'il ne suffit pas d'avoir suivi des formations pour s'engager. Son engagement social s'inspire plutôt des valeurs promues par l'Église catholique chrétienne, telles que la foi, l'honnêteté et la responsabilité de chacun. Quant à la participante 7, c'est à partir de son adhésion aux valeurs chrétiennes véhiculées dans son milieu familial qu'elle a initié sa carrière d'engagement social, qui a débuté par sa participation à des organisations juvéniles catholiques affiliées à l'Église. Peu de temps après, elle s'est inscrite dans un groupe de vocation catholique afin de se former comme religieuse où elle s'est mise à faire du travail social auprès des jeunes. Puis, elle s'est engagée dans un regroupement universitaire catholique. Ces expériences lui ont permis de participer à des réunions où étaient réfléchies la réalité sociale bolivienne, la réalité de l'Église catholique, sa mission, puis comment, en tant que jeunes, ils pouvaient construire la société.

De son côté, la quatrième participante voue une opposition affirmée aux institutions religieuses (et étatiques !), qu'elle juge conservatrices et patriarcales. Cette opposition se manifeste par sa méfiance à l'égard de l'institution et de ses principes, et par son indignation lorsqu'elle constate que les porteurs de ces principes religieux agissent en contradiction avec ses idéaux personnels.

#### 5.1.2.5 La socialisation féministe (voire aux droits des femmes)

La socialisation féministe n'est pas à proprement parler l'un des sites d'acquisition des dispositions à l'engagement social au sens de Lilian Mathieu (2011). Par *socialisation féministe*, il est entendu que l'objet mis de l'avant par la socialisation est relatif aux idéologies féministes. Comme plusieurs théories issues de la sociologie des mouvements sociaux, le dispositif de Mathieu (2011) ne propose pas d'analyse genrée des carrières d'engagement social. D'une part, le constat de cette lacune me conduit à y ajouter ce type de socialisation en cohérence avec ma posture féministe. D'autre part, ce type particulier de socialisation a un impact énorme sur l'engagement social contre les violences faites aux femmes des actrices rencontrées puisqu'il donne du sens à leur expérience. La lecture féministe des violences faites aux femmes donne lieu à la conscientisation de tout un système de domination patriarcal, voire colonial. Les participantes conçoivent différemment les violences commises à leur égard : elles les comprennent comme des gestes inacceptables, cessent de les naturaliser et prennent des moyens concrets pour s'affirmer, s'affranchir de ces violences machistes et s'engager à ce qu'aucune autre femme n'ait à vivre de violence. Des exemples de ce type de socialisation sont illustrés ci-dessous.

Au cours du terrain de recherche, de nombreux mécanismes d'intervention et d'enseignement inspirés des idéaux féministes ont été observés, de manière à susciter la réflexion chez les femmes victimes de violence, les femmes à risque de vivre de la violence ou encore les femmes survivantes. Ici, il est question des organisations sociales de femmes qui leur viennent en aide par une diversité de pratiques,

notamment par le moyen de la conscientisation des femmes à l'égard de leurs droits fondamentaux, de l'identification de la violence faite aux femmes et ses différents aspects, des possibilités et du soutien à l'autonomisation économique qui leur est disponible. Par exemple, la participation à ces activités d'apprentissage théorique et pratique – mises de l'avant entre autres par l'École de femmes *líderes* – suscite chez plusieurs actrices interrogées une réflexion critique face à leur sort social. Par la suite, certaines élèves sont conduites à s'engager socialement (voire politiquement) auprès d'autres femmes. En effet, des participantes nomment que la rencontre de ces organisations de femmes leur a permis de se former, d'apprendre à donner leur opinion plutôt que de se taire, et de vaincre leur peur de parler. Par ces formations, les femmes apprennent qu'elles sont des *líderes*, dans toutes les sphères de leur vie et, qu'à partir de ce postulat, il était nécessaire de créer une organisation de femmes afin de fournir ces outils à plus de femmes encore. D'ailleurs, l'*éducation alternative*, décrite comme une technique d'enseignement aux femmes adultes, ne va pas sans rappeler la célèbre pédagogie de l'opprimé. Paulo Freire, voisin brésilien, faisait aussi la promotion de la conscientisation via l'alphabétisation populaire afin de lutter contre l'oppression et susciter la participation sociale des peuples. Néanmoins loin d'une tentative d'endoctrinement, Freire souhaitait permettre l'apprentissage par la recherche, avec ses interlocuteurs.trices, de moyens pour transformer le monde dans lequel ils et elles s'insèrent (Freire, 1980). Ici, l'éducation alternative et les formations sociales fournies par l'école des femmes *líderes* jouent un rôle similaire d'alphabétisation, de conscientisation et d'alimentation de l'esprit critique au regard des violences faites aux femmes. L'alphabétisation chez certaines participantes et leur conscientisation aux systèmes de domination patriarcale et coloniale les amènent à développer un lot de compétences cognitives et critiques qui donne sens à leur engagement au sens de la lutte contre les violences faites aux femmes. De surcroît, l'école des femmes *líderes* contribue à offrir un espace de mobilisation des actrices sociales qui n'est généralement pas offert au sein de la société bolivienne (Burman, 2011).

Or, toutes les femmes qui ont témoigné de ces formations n'en viennent pas nécessairement à se transformer en actrices sociales engagées socialement. Ce n'est pas uniquement par la socialisation aux idées féministes ni par la reconnaissance de ses droits qu'une femme est ensuite disposée à s'engager contre les violences faites aux femmes. Certaines conditions sociales sont nécessaires à – ou du moins facilitent grandement – cette transformation (voire reprise de pouvoir). D'après la participante 4, si elle a réussi, à l'aide des organisations de femmes et des fondements féministes, à s'affranchir d'une relation conjugale extrêmement violente, c'est qu'elle faisait partie de la classe moyenne. En d'autres mots, l'appartenance à une classe socialement favorisée, entre autres par l'accès à un revenu économique satisfaisant ou le soutien financier du milieu familial, favorise la sortie d'une relation violente et, par le fait même, la possibilité de s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes<sup>76</sup>. C'est à cet effet que l'une des participantes rapporte avoir créé un fonds de soutien financier pour les mères monoparentales (Participante 6). À elles seules, ces conditions ne sont pas suffisantes pour susciter l'engagement social et l'affranchissement des relations de violence. Si, d'abord, l'objectif des ONG boliviennes et des organismes internationaux est de permettre la démocratisation des idées féministes, celles-ci sont aussi influencées par le processus d'institutionnalisation du féminisme de la deuxième vague et la faible – voire l'absence – de reconnaissance sociale des rapports internes de colonialité (Quijano, 2000; Masson, 2009). En effet, le discours féministe véhiculé n'aborde pas – voire très peu – le racisme et le classicisme, pourtant caractéristiques du combat quotidien des femmes indigènes, originaires et paysannes. De ce fait, l'articulation entre un certain *capital militant* – soit, un bagage de dispositions critiques et à l'action collective (Mathieu, 2011) – des conditions sociales, économiques et ethniques favorables sont non seulement des conditions propices à l'engagement des femmes

---

<sup>76</sup> Comme l'un des critères d'exclusion à la participation à un entretien individuel dans le cadre de cette recherche était de ne pas vivre actuellement ou avoir vécu une situation de violence depuis les deux dernières années, il n'est pas possible de savoir depuis cette perspective si des femmes s'engagent contre les violences faites aux femmes tout en étant toujours victimes de violence.

dans la lutte contre les violences faites aux femmes, elles sont quasi essentielles. Ainsi, l'accès à l'EMS est susceptible de se voir restreint à un portrait précis d'actrices sociales et en effacer d'autres qui n'obtiennent pas la parole.

### 5.1.3 Les événements marquants

L'analyse proposée par Mathieu (2011) fait état de l'importance des événements marquants qui surgissent au cours de la vie des actrices engagées. Deux types d'événements sont distingués : les événements personnels et les événements sociohistoriques. Ils sont évoqués dans les récits des participantes, soit l'expérience personnelle de la violence et de l'humiliation « racistes », soit par l'arrivée au pouvoir du parti socialiste de Evo Morales.

#### 5.1.3.1 L'expérience de la violence conjugale

L'analyse des récits des participantes révèle qu'au moins quatre des sept femmes rencontrées dans le cadre de ce mémoire ont fait l'expérience de violences conjugales au cours de leur vie et l'une d'entre elles a également été témoin de violence dans son milieu familial avant d'atteindre l'âge adulte (Participantes 2, 3, 4 et 7).

Lorsque les participantes sont questionnées sur les motifs de leur engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes, la majorité d'entre elles justifient leur engagement en réaction à l'expérience personnelle de la violence conjugale ou familiale. Leur engagement dans cette lutte s'exprime par leur volonté de protéger les autres femmes de la violence. Par exemple, une participante rapporte qu'après que sa mère et elle aient été victimes de violence conjugale, la conscientisation aux lois protégeant les femmes l'a conduite à « aller vers la pratique » et tenter de les faire appliquer par le moyen de la défense des droits des femmes et de la conscientisation

face aux outils législatifs les protégeant<sup>77</sup>. D'autres participantes disent s'être formées auprès de diverses organisations sociales, telles que le Centre Juana Azurduy, l'IPTK et autres regroupements de femmes se mobilisant dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Pour sa part, la participante 7 rapporte qu'en cherchant de l'aide, elle a été invitée à intégrer l'École de femmes *líderes* afin de s'émanciper de la violence. Cette invitation est venue marquer l'initiation de sa carrière d'engagement social. Chez les participantes 3 et 4, c'est le soutien obtenu auprès d'organisations de femmes après leur expérience de violence conjugale qui les a conduites à s'organiser pour fonder leurs propres organisations d'aide aux femmes victimes de violence et autres personnes en difficulté. En ce sens, leur activité d'engagement s'est vue professionnalisée dans l'intégration d'une pratique davantage organisée.

#### 5.1.3.2 L'humiliation envers les membres d'une communauté

La première participante a raconté un événement marquant de sa carrière d'engagement social vécu dans sa communauté. Relaté au chapitre IV, il fait état de l'opposition de la participante aux menaces et à l'humiliation répétée d'un homme envers les *campesinos* et *campesinas*<sup>78</sup> indigènes de sa communauté. La participante raconte avoir levé la tête et s'être écriée : « *¿ Qué pasa con usted? ¿ Usted piensa que cuando está con su arma me voy a asustar o me voy a callar? No. Si quiere, hágalo.* »<sup>79</sup> (Participante 1). Selon elle, c'est l'expérience de l'humiliation qui lui a donné le courage de prendre la parole et d'affronter les injustices et inégalités sociales qui portent atteinte aux communautés et aux peuples indigènes.

---

<sup>77</sup> « *Yo lo viví y como hay leyes hay que ir a la práctica, hay que ir a la práctica y bueno pues defender también a las mujeres, a hacer que ellas conozcan las leyes que le protegen, ya no estén como antes yo.* » (Participante 2)

<sup>78</sup> Paysans et paysannes. [Ma traduction]

<sup>79</sup> « *Qu'est-ce qui se passe avec vous? Vous croyez que lorsque vous êtes ainsi avec votre arme je vais avoir peur ou je vais me taire? Non. Si vous voulez [me tuer], faites-le.* » (Participante 1, ma traduction.)



### 5.1.3.3 Les épreuves personnelles

Les carrières d'engagement de certaines participantes ont parfois été mises en pause suite aux aléas de la vie qui affectent individuellement ces dernières, comme la maladie, un deuil ou le constat d'un éloignement de la vie familiale. L'expérience de la maladie a été une épreuve particulièrement difficile et marquante pour une des actrices, très engagée. Clouée à son lit, la participante 3 décrit s'être sentie terriblement impuissante. Lorsqu'elle s'est remise de sa maladie, elle dit avoir ralenti le rythme et abandonné certaines de ses responsabilités de directrice. Une deuxième participante a également dû affronter des événements qui l'ont menée à la défection (Participante 5). D'abord, l'expérience du deuil de son père, grand militant, l'a conduite à cesser ses activités d'engagement social pour s'occuper de l'éducation de ses frères et sœurs, alors qu'elle était elle-même une jeune adulte. Plus tard, elle dit avoir assumé un poste de vice-présidence où elle possédait de si grandes responsabilités qu'elle sentait qu'elle mettait sa famille de côté. À la suite de ce difficile constat, elle a démissionné de ce poste pour se concentrer davantage sur sa vie familiale. Depuis, elle conserve un poste avec peu de responsabilités auprès de cette même fédération.

### 5.1.3.4 L'avènement au pouvoir du MAS

Enfin, la nomination à la présidence du *cocalero*<sup>80</sup> aymara Evo Morales a été un moment marquant de l'imaginaire bolivien et est incarné dans les récits de certaines participantes. Pour l'une d'elles, elle constitue un événement sociohistorique clé à la source du déclenchement de sa carrière d'engagement. La participante 2 mentionne qu'avant l'élection du président, il n'existait pas de lois pour défendre les femmes, et qu'à l'époque, celles-ci n'étaient considérées que bonnes « *para la cocina, para lavar*

---

<sup>80</sup> « Producteur de coca » [ma traduction].

*ropa, para que nos peguen los hombres... »<sup>81</sup>. Aujourd'hui, grâce au développement de lois comme la Loi n° 348 et à l'approbation de la nouvelle constitution, elle sent que les femmes sont protégées et, selon elle, l'égalité entre les hommes et les femmes est atteinte. Ainsi, cet événement vient non seulement marquer son l'adhésion à un parti politique, mais provoque son désir de ne plus se taire, d'oser prendre la parole, même face aux hommes.*

En effet, l'avènement du MAS marque la société bolivienne puisqu'il vient ouvrir des portes de l'arène politique aux peuples indigènes. L'intégration des concepts de décolonisation et de dépatricarisation offre l'élargissement des champs discursifs étatiques et populaires. Néanmoins, de nombreuses autrices boliviennes ont décrié le « recyclage » étatique du féminisme qui n'aurait servi qu'à son institutionnalisation et à la généralisation de l'expérience des femmes du patriarcat sans considérer les axes de domination supplémentaires tels que le colonialisme interne et le classicisme (Centro Juana Azurduy, 2013; Ybarnegaray, 2011; Zabala; 2010). Cette déficience est illustrée entre autres par l'augmentation des violences politiques à l'égard des femmes indigènes corrélée à l'accès progressif des femmes à la politique locale, départementale et nationale (Centro Juana Azurduy, 2013). Bien que l'État bolivien prône un discours orienté vers la décolonialisation, les démarches accomplies demeurent limitées en ce qui concerne la lutte aux violences faites aux femmes. Comme l'indique Lugones (2012), le processus de décolonisation n'est pas complet s'il ne considère pas la dépatricarisation de la société.

#### 5.1.4 Les différentes formes d'oppressions vécues lors de l'engagement des femmes

Pour faire suite à la section précédente, les participantes font état de plusieurs formes d'oppressions qu'elles ont rencontrées au cours de leur trajectoire. Ces dernières surviennent non seulement parce qu'elles poursuivent des carrières d'engagement

---

<sup>81</sup> « pour la cuisine, pour laver les vêtements, pour que les hommes les battent » [ma traduction].

social et/ou politique, mais aussi parce qu'elles sont des femmes, des indigènes ou encore des survivantes de violence. J'en brosse le portrait à la présente section.

#### 5.1.4.1 Le machisme et les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes

Les participantes nomment que le machisme et les inégalités entre les hommes et les femmes agissent comme contraintes à l'engagement de la majorité des femmes. Selon les participantes, ces oppressions se manifestent sous la forme de critiques de la part des hommes au sein de l'EMS, de harcèlement et de violences envers les femmes engagées socialement et/ou politiquement, du refus de céder la parole et la place ou encore de l'écoute des femmes présentes aux assemblées – voire empêcher leur participation aux réunions (Participantes 1, 2, 3 et 5). Des participantes racontent que certaines femmes n'osent pas prendre la parole, puisque la société machiste et les rôles traditionnels sexués présupposent que les femmes doivent s'occuper des tâches domestiques et de l'éducation des enfants, plutôt que de participer aux espaces décisionnels (Participantes 1, 2, 3 et 5).

D'ailleurs, l'expression de violences patriarcales n'est pas uniquement motivée par le machisme, mais également par le fait que plusieurs actrices ont dénoncé des cas de corruption et de mauvaise gestion au sein des instances politiques (Centro Juana Azurduy, 2013). Ces dénonciations de la part de femmes nouvellement élues peuvent être conçues comme une menace aux rapports de domination installés et engendrer comme réponse une augmentation des violences à l'égard des actrices politiques. En effet, le harcèlement, voire les violences, affecte les femmes lorsqu'elles expriment des opinions contraires aux conventions et à l'ordre institué par les normes sexistes en place. En militant pour le droit à l'avortement, l'une des participantes a non seulement vu des personnes de son entourage s'éloigner, mais a également été insultée dans les rues et reçu des menaces (Participante 4). Une participante raconte qu'elle évite les espaces politiques mixtes pour ne pas subir d'intimidation

(Participante 1). D'autre part, le système sociopolitique ne change pas inéluctablement avec l'arrivée de femmes en politique. Ces différents phénomènes dépeignent l'indifférence des hommes indigènes face aux luttes menées par les femmes indigènes et l'absence de cohérence dans les mesures instituées par l'État bolivien. Le peu de reconnaissance de l'apport fourni par leurs compagnes demeure bien ancré et contribue au renforcement des violences faites aux femmes – qu'elles soient politiques ou conjugales. Le peu d'espace alloué aux femmes engagées en politique contribue à ce que peu de propositions soient présentées en matière de droits des femmes et d'abolition des violences à leur égard (Centro Juana Azurduy, 2013). De cette façon, les enjeux de genre sont séparés du reste de la « vraie politique », chose décriée par Lugones (2012), et contrarient les efforts de décolonisation.

D'autres expliquent que ce climat favorise la jalousie, l'envie (la « *envidia* ») et la compétitivité au sein des espaces sociaux et politiques. Que lorsqu'une femme commet une erreur en assemblée, celle-ci est rapidement soulignée par plusieurs de ses compagnons – et parfois aussi par ses compagnes – qui l'accompagnent de commentaires moqueurs ou de rires éhontés (Participantes 1 et 5). En effet, l'étude menée par le Centre Juana Azurduy (2013) partage également le constat que la solidarité féminine constitue un mythe et un prolongement des effets persistants du système patriarcal en Bolivie. L'une des participantes explique que les femmes amenées à participer aux assemblées parlementaires ne sont pas bien préparées : les hommes, ne voulant pas que leurs points soient contredits par les femmes, inviteraient alors « n'importe qui » (Participante 3). Parallèlement, il est dit que la socialisation machiste ancrée en Bolivie contribue à ce que les candidatures des femmes ne soient pas appuyées (Participante 2). Selon l'une des participantes, les femmes elles-mêmes ne votent pas pour leurs compagnes, puisqu'elles considèrent que celles-ci sont incapables de répondre aux mêmes exigences que celles qui sont requises pour l'occupation d'un poste en politique par les hommes. Malgré tout, cette dernière

continue de croire au potentiel des femmes et mentionne qu'il ne suffit que de leur donner l'opportunité de prouver ce dont elles sont capables.

#### 5.1.4.2 La conciliation entre la sphère d'engagement et la sphère familiale

Les participantes qui portent également le rôle de mère manifestent avec beaucoup d'émotion, lors des entretiens, leur sentiment de culpabilité face à leurs absences, parfois prolongées, loin de leurs familles (Participantes 1, 3 et 5). Cet enjeu n'est pas nécessairement perçu par les femmes interrogées comme la manifestation du machisme et d'inégalités sociales, ou encore de rôles sexuels stéréotypés. La participante 1 rapporte que cela est encore plus difficile pour les femmes des régions rurales comme elles passent beaucoup de temps en déplacements et hors du milieu familial<sup>82</sup>. Certaines des actrices disent devoir affronter les jugements du voisinage, de l'entourage et d'autres membres de la famille qui ne comprennent pas pourquoi une femme ne reste pas travailler à la maison. Elles mentionnent parfois se lever au petit matin pour réaliser leurs tâches ménagères, préparer les repas et s'occuper des enfants avant de pouvoir se rendre aux réunions et autres engagements liés à leur carrière sociale et/ou politique (Participantes 1, 3 et 5).

Plus intimement, deux participantes expliquent qu'il n'est pas évident de maintenir une relation de couple et/ou familiale équilibrée – et féministe – qui ne reproduit pas des logiques de domination patriarcale (Participantes 1 et 4). Si l'une révèle que son mari ne comprend pas toujours pourquoi sa femme doit quitter la maison dans le cadre de ses engagements, l'autre dit travailler au sein de son couple à ne pas reproduire la logique de la femme vue comme « propriété » de l'homme.

---

<sup>82</sup> « Pour avancer [politiquement], les femmes, surtout les femmes des régions rurales, c'est plus compliqué parce que tu dois faire beaucoup de chemin pour arriver en ville et tu dois mettre au moins une semaine, deux semaines avant de revenir de nouveau à la maison. Alors c'est compliqué. Maintenant, les femmes de la ville aussi, lorsqu'elles vont vers les provinces, elles aussi doivent laisser leurs enfants et ne peuvent pas être tranquilles, concentrées au travail parce qu'elles pensent aussi à leurs enfants. [...] Ainsi, je crois que c'est vraiment compliqué ce... le thème du leadership, de la lutte des femmes, mais pas impossible, non ? C'est possible. » [Ma traduction]

#### 5.1.4.3 Les entraves inhérentes à la lutte contre les violences faites aux femmes

Les participantes ont également énoncé des entraves plus spécifiques à la lutte contre les violences faites aux femmes. Elles soulignent par exemple dans leurs témoignages le peu de sentences prononcées contre les agresseurs, la partialité des juges et des policiers corrompus et le manque d'intérêt de l'État pour le problème. (Participantes 1, 3 et 4). La participante 4 désigne d'ailleurs l'État comme acteur le plus violent à l'égard des femmes dû à son inaction et à ses lois inefficaces<sup>83</sup>.

Certaines participantes se disent impuissantes face au refus de dénoncer des femmes ou encore au retour de celles-ci auprès de leur conjoint (Participantes 5, 6 et 7). L'une d'entre elles explique avoir dû apprendre – sans savoir encore aujourd'hui si c'est une bonne chose ou non – à être moins sensible face aux récits des victimes (Participante 6). En ce sens, l'un des défis majeurs demeure celui de « changer les mentalités des femmes ». Parfois, certaines ne croient pas pouvoir réussir à se convertir en éducatrices de leurs enfants, à apprendre à lire et à écrire ou à subvenir à leur famille sans l'appui économique de leur mari (Participante 6). Dans la même ligne de pensée, la participante 7 dit qu'il est essentiel de créer un lien de confiance avec les victimes et de travailler à (re)construire leur estime d'elles-mêmes pour qu'elles s'affranchissent des relations violentes, aussi bien dans le domaine du privé que du public.

L'une des participantes décrit pour sa part que, malgré les avancements législatifs qui ont permis l'amélioration du sort des femmes, les violences persistent. Elle explique le phénomène en avouant que « *a veces muchas mienten, ¿no? Y por esas mentiras, a veces los hombres dicen preferimos matarlas* »<sup>84</sup> (Participante 2). Selon elle,

---

<sup>83</sup> Je crois que l'acteur le plus violent [à l'égard des femmes], c'est l'État. Nous reproduisons ce système [patriarcal, capitaliste]. Tu souhaites, par exemple, appuyer tes compagnes dans le quotidien et le premier qui te met des bâtons dans les roues, c'est l'État. Ce sont des lois qui ne fonctionnent pas, des... c'est une négligence envers la violence. » [Ma traduction]

<sup>84</sup> « Parfois, les femmes mentent [...] et c'est à cause de ces mensonges [entre autres, la divulgation

l'amélioration des outils législatifs permettra de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

#### 5.1.4.4 Le sous-financement des organisations sociales

Les actrices interrogées soulignent que de nombreuses organisations sociales sont aux prises avec le sous-financement de leurs activités et constamment à la recherche de subventions de l'État et des fonds internationaux (Participant 1, 3 et 6). Si les carences financières menacent non seulement la pérennité des organisations et de leurs activités<sup>85</sup>, mais elles engendrent également la défection d'actrices sociales qui doivent trouver du travail ailleurs. Du même coup, cela nuit aux mouvements de défense des droits des femmes (Participant 3). En effet, les actrices de la Fondation Sayariy Warmi rencontrées mentionnent avoir dû fermer leurs portes durant plusieurs mois et ainsi avoir conduit au désengagement – à la mise à pied – de plusieurs employées, bénévoles et autres actrices engagées auprès de l'organisation.

#### 5.1.4.5 Les défis liés à l'engagement dans la sphère politique

En plus des compétences exigées par l'exercice d'une fonction politique, la sphère politique suscite un lot de défis propres à ce type d'engagement social. De fait, l'occupation d'un poste de député soumet l'actrice – comme représentante d'un parti politique – à l'examen parfois peu scrupuleux des médias. À cet effet, la participante 1 explique voir parfois son discours repris et déformé par les médias. Cela la conduit à se méfier des journalistes et à constamment modeler ses propos de façon à ce qu'ils ne puissent être détournés. Les participantes 1 et 5 mentionnent toutes deux la pression et les exigences importantes liées au travail dans l'espace

---

de faux témoignages pour obtenir une pension alimentaire] que, parfois, les hommes disent qu'ils préfèrent les tuer. » [Ma traduction]

<sup>85</sup> Lors du séjour sur le terrain, par exemple, la Fondation Sayariy Warmi ouvrait nouvellement ses portes à la suite d'une fermeture de plusieurs mois pour cause de manque de financement de ses activités.

politique. D'autre part, la première participante déplore le sous-financement dont souffrent les municipalités et les longs délais à la réalisation des projets s'inscrivant dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

En somme, les actrices interrogées énoncent avoir fait face à plusieurs obstacles – voire oppressions systémiques – au cours de leur carrière d'engagement social, soit les injonctions d'une société machiste, la conciliation entre la sphère d'engagement et la sphère familiale, les difficultés inhérentes à la lutte contre les violences faites aux femmes, le sous-financement et les défis liés à l'engagement dans la sphère politique. À travers l'exploration des récits, il a été possible de constater la survenue de ruptures biographiques ayant marqué la carrière d'engagement de certaines participantes. Celles-ci s'illustrent notamment par le deuil d'un membre de la famille très engagé socialement, l'injonction sociale exigeant la défection des actrices sociales pour pouvoir répondre au rôle plus traditionnel de mère au foyer, la perte de confiance en un mouvement social ou encore le changement de regroupement permettant une réponse plus près des valeurs et des idéaux sociopolitiques de l'actrice. Autrement, les actrices interrogées ont réussi à leur façon à surmonter ces obstacles, entre autres, grâce à un grand bagage de compétences pratiques et cognitives.

## 5.2 Les compétences mobilisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Afin de s'engager, de persévérer et, parfois, de surpasser les obstacles rencontrés au cours de leurs carrières, les participantes partagent un grand nombre de compétences pratiques et cognitives nécessaires à l'actualisation des dispositions à l'engagement contre les violences faites aux femmes. À cet effet, je présente dans cette section des récits d'actualisation de dispositions en situation, c'est-à-dire l'actualisation de ces compétences par les répondantes à travers leurs pratiques d'engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ces récits font état, entre autres, de dilemmes pratiques rencontrés par les participantes. À partir de ces récits et de mes



observations, je présente en conclusion un résumé des compétences cognitives et pratiques identifiées dans les récits et les observations des pratiques d'engagement des participantes.

### 5.2.1 L'actualisation de dispositions en situation

Dans cette section, je présente la façon dont certaines dispositions s'actualisent dans les pratiques d'engagement social et politique des participantes et comment cette actualisation fait état de la maîtrise d'un ensemble de compétences spécialisées.

#### 5.2.1.1 La connaissance et la maîtrise des instruments légaux comme outil d'émancipation, de conscientisation et d'intervention

D'après les témoignages, la conscientisation à leurs droits des femmes aux prises avec la violence contribue à leur émancipation et à leur prise d'action. Comme mentionné, les participantes font appel à cette forme de conscientisation sous l'appellation *capacitation* ou encore *éducation alternative*. Elles nomment que les formations offertes par les organisations de femmes les ont conduites à s'affranchir des relations violentes qu'elles vivaient elles-mêmes à l'époque. Certaines réalisent qu'elles occupent plusieurs rôles distincts, qui ne se réduisent pas au rôle traditionnel stéréotypé de la femme dont les principales occupations sont de s'occuper des enfants et d'effectuer des tâches ménagères. En ce sens, la participante 6 exprime que son humeur critique ainsi que l'acquisition de connaissances sur ses droits l'ont amenée à « se rebeller » contre le conservatisme de son milieu familial, notamment à l'égard de l'attribution de tâches stéréotypées, qu'elle considérait injuste.

Les participantes rapportent également avoir pris conscience de la possibilité de devenir des femmes *lidentes*. L'une d'entre elles me partage sa joie concernant la création de nouvelles lois protégeant les femmes, faisant d'elles des personnes égales

aux hommes, dignes de prendre la parole et de répondre aux commentaires machistes – ce qu'elle fait devant moi sans gêne.

D'autre part, c'est à partir de la conscientisation à ses droits au cours des formations du Centre Juana Azurduy, par exemple, que l'une des participantes mentionne avoir débuté son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En effet, la participante 7 raconte qu'avant que sa carrière d'engagement ne soit amorcée, elle avait besoin d'aide, parce qu'elle était alors prise dans un cycle de violence conjugale. Les formations lui ont permis à son tour d'intervenir et de conscientiser les autres femmes qui vivaient une situation semblable à celle qu'elle avait traversée.

Enfin, la connaissance et la maîtrise des instruments légaux sont également transférables à l'intervention. Ces savoirs permettent d'identifier les différentes formes de violence, d'informer les femmes et les familles, ainsi que de les orienter vers les ressources adéquates (Participante 6).

#### 5.2.1.2 L'autonomisation économique et la solidarité féminine intraorganisationnelle

Certaines organisations sociales sont aux prises avec un sous-financement de leurs activités et doivent trouver des solutions afin d'y remédier, souvent en demandant l'aide des institutions internationales. Le problème menace la pérennité des activités organisationnelles et engendre parfois la défection des actrices sociales, qui doivent trouver du travail ailleurs. À ce sujet, la participante 3 rapporte que la présente année a été difficile pour l'école d'éducation alternative, mais que les élèves impliquées dans les formations offertes par l'association ont pris l'initiative de mettre à profit leurs acquis afin de soutenir son financement. En effet, elles sont parvenues, à partir d'un élan de solidarité et de leur travail concerté, à soutenir l'association par la réalisation d'une tonne d'activités de financement<sup>86</sup>. Cet événement particulier est

---

<sup>86</sup> « Comme, cette année, l'association n'a pas très bien fonctionné... mais les femmes se sont

l'exemple même de la raison pour laquelle cette participante croit qu'il vaut la peine de continuer encore aujourd'hui à travailler en collectif, entre femmes.

### 5.2.1.3 L'expérience des joutes orales

Le goût pour le débat et l'expérience des joutes orales, tout comme la maîtrise de ses expressions et des compétences réflexives nécessaires, sont développés très jeunes chez l'une des participantes. La participante 4 est issue d'un milieu familial politisé faisant la promotion des idéologies de gauche et, jeune fille, elle apprécie spécialement participer aux débats intercollégiaux. Elle devient à un certain moment présidente de classe. Ces compétences sont transférées et actualisées aujourd'hui dans sa carrière d'engagement. En effet, elle a fondé une organisation et participe régulièrement à des réunions où prennent place de nombreux débats sur des enjeux sociaux et politiques d'actualité.

### 5.2.2 Le portrait des compétences mobilisées

À partir des illustrations de l'actualisation de dispositions à l'engagement présentées – et, par le fait même, de quelques compétences – je propose de brosser, dans cette section, le portrait des principales compétences mentionnées par les participantes et observées lors de ma présence sur le terrain bolivien. Je les divise en trois principales catégories<sup>87</sup> illustrant différentes formes d'engagement social : les compétences liées

---

défendues, elles ont maintenu l'association parce qu'elles ont vendu des plats, de petits gâteaux, elles ont fait une tonne d'activités. Alors... les compagnes ont appris et se sont défendues aussi. Je vois que... il vaut toujours la peine à un certain moment de continuer à s'articuler [entre femmes] [ma traduction] ».

<sup>87</sup> Ces catégories ne sont pas forcément mutuellement exclusives : une compétence peut se retrouver dans différentes catégories à la fois. Cette catégorisation vise à clarifier la présentation des compétences repérées au cœur des récits d'engagement et dans mes notes d'observation participante.

à l'action collective, les compétences liées à l'intervention sociale, ainsi que les compétences liées à la conscientisation et à « l'éducation alternative »<sup>88</sup>.

#### 5.2.2.1 Les compétences liées à l'action collective

Les compétences liées plus spécifiquement à l'action collective – voire à l'action politique – contre les violences faites aux femmes, se caractérisent par la capacité à orchestrer une manifestation et d'autres formes de rassemblements publics, à mobiliser et à coordonner des personnes autour d'un même enjeu social ou politique, à employer des médiums artistiques aux fins de la mobilisation (par exemple, sous la forme de performances théâtrales ou de graffitis engagés), à démontrer du leadership et à exprimer avec créativité ses revendications ainsi que son engagement.

Ces compétences peuvent également prendre la forme de la maîtrise de la joute orale et d'autres éléments discursifs nécessaires au débat et à la défense des revendications sociales et politiques. Aussi, la capacité à prendre la parole en public et à exprimer ses opinions (même en la présence d'hommes) est une compétence acquise et jugée essentielle à l'engagement par plusieurs participantes.

#### 5.2.2.2 Les compétences liées à l'intervention sociale

L'engagement social contre les violences faites aux femmes s'illustre aussi par l'intervention auprès des victimes et/ou des femmes qui sont à risque de vivre des épisodes de violence. De ce fait, certaines compétences sont considérées nécessaires à cette lutte par les participantes : la capacité à prendre en compte le vécu et les réalités de la vie quotidienne des personnes<sup>89</sup>, la capacité à créer un lien avec les

---

<sup>88</sup> Je reprends les termes utilisés par la participante 3 pour décrire l'éducation auprès des femmes et de leurs familles, et les formes d'éducation qui ne s'inscrivent pas dans les modèles traditionnels académiques, comme l'École des femmes *líderes* du Centre Juana Azurduy.

<sup>89</sup> À cet effet, j'ai déjà souligné les propos de la participante 6 au chapitre précédent. Selon elle, « si tu ne sais pas bien gérer et vivre la réalité de la vie quotidienne, alors ça ne sert à rien que tu connaites très bien tout ce qui a trait à la théorie, parce que tu ne seras pas connectée à la réalité »

communautés ciblées par l'intervention (entre autres, par le biais de visites à domicile) et la maîtrise du quechua comme un outil d'intervention essentiel, puisqu'il permet de converser avec des femmes qui ne parlent pas espagnol et de mieux se faire comprendre par celles dont la langue indigène est la langue maternelle.

Certaines femmes identifient également la capacité d'animer des ateliers de groupe et la récupération de médiums artistiques aux fins de l'intervention (théâtre, peinture, etc.) notamment, comme modes d'intervention informelle afin d'avoir accès à l'histoire des femmes.

Enfin, d'autres femmes nomment l'importance de la démonstration de courage lors de l'intervention en contexte de violence, ainsi que celle du développement de l'humilité, de la force et de la solidité nécessaires afin d'accueillir les témoignages difficiles. Elles expriment la nécessité de demeurer sensibles à la réalité de chaque femme et de chaque famille.

### 5.2.2.3 Les compétences liées à la conscientisation et à l'éducation alternative

Des compétences identifiées dans les récits des participants sont aussi liées plus spécifiquement à la conscientisation et à l'éducation alternative dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes. Les observations et les récits des participantes illustrent à cet effet le sens de la pédagogie qui s'exprime lors des foires informatives, du partage des connaissances et de la conscientisation à l'égard des droits des femmes et des peuples indigènes.

Deux participantes ont contribué à la fondation d'organismes à but non lucratif, où l'éducation alternative est mise de l'avant. Elles contribuent toujours, à l'heure actuelle, à l'organisation de ces activités.

---

[ma traduction] (Participante 6).

Finalement, la maîtrise des instruments législatifs relatifs au respect des droits des femmes et la connaissance des enjeux liés au genre sont identifiées par les participantes comme des compétences importantes permettant de mieux défendre et accompagner les populations aux prises avec la violence.

### 5.3 Réflexion sur les méthodologies et la posture décoloniale de recherche

L'exploration des carrières et pratiques d'engagement des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes en Bolivie a suscité de nombreuses réflexions tout au long de son processus. Je souhaite leur faire écho en revenant sur les outils théoriques, méthodologiques et épistémologiques mis de l'avant par cette recherche, puis je présente les limites ainsi que quelques pistes de réflexion émergeant au cours de la réalisation de cette recherche.

#### 5.3.1 Retour sur les outils théoriques, méthodologiques et épistémologiques sélectionnés

Le choix d'aborder mon objet de recherche d'après les deux premiers axes du dispositif d'analyse de Lilian Mathieu (2011) répondait au besoin de fournir une analyse située et descriptive des pratiques d'engagement des femmes boliviennes dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En d'autres mots, ce dispositif permettait d'étudier l'objet de recherche en considérant le contexte dans lequel il s'inscrit et s'influence. En premier lieu, l'adoption de l'approche dispositionnaliste m'a permis de décrire la genèse des carrières d'engagement des actrices interrogées à partir de l'acquisition des dispositions critiques et à l'action collective – des conditions essentielles à l'engagement social. De fait, cette approche souscrivait à un détour, entre autres, par le passé de la socialisation et des expériences marquantes afin d'expliquer les carrières et les pratiques d'engagement des participantes.

Afin de ne pas réduire ces pratiques à l'expression figée du passé, le deuxième axe portant sur l'étude des compétences a permis d'illustrer ces dispositions à partir de leur actualisation en situation – c'est-à-dire au cours des pratiques d'engagement contre les violences faites aux femmes. Par conséquent, l'adoption de cette approche permet la révélation d'une pluralité de formes de pratiques de lutte contre les violences faites aux femmes en Bolivie, en plus de jeter un regard plus systématique sur les compétences pratiques et cognitives requises pour la réalisation de ces pratiques. De ce fait, la jonction entre une approche dispositionnaliste et une approche inspirée de la sociologie pragmatique permet l'étude des carrières d'engagement social contre les violences faites aux femmes sous l'angle des dispositions et des compétences *in situ* essentielles à l'engagement social.

Les méthodologies de recherche complémentaires, à savoir le récit de vie orienté sur l'engagement social et l'observation participante, ont favorisé la reconstitution du récit des carrières d'engagement ainsi que l'exploration des pratiques contre les violences faites aux femmes. Elles ont également permis de rendre compte de l'actualisation de ces dernières en situation.

Le cadre d'analyse est calqué sur les deux premiers axes analytiques de Mathieu (2011). Or, ce dispositif analytique est construit à partir d'expériences d'engagement social prenant place sur le grand continent européen et n'a pas été réfléchi à partir de terrains étrangers, encore moins de la Bolivie. D'où l'intérêt du recours à une posture épistémologique décentrée inspirée des idées poststructuralistes, féministes, postcoloniales et décoloniales. Les auteurs.es ayant contribué à la définition de ces approches invitent à la reconnaissance de l'hégématisation des savoirs, à la déconstruction des présupposés et des traits stéréotypés attribués aux populations non européennes, à la revalorisation des connaissances et des analyses produites par les minorités sociales, les populations marginalisées et les sujets dits subalternes (Foucault, 1971 ; Saïd, 1978 ; Mohanty, 1984 ; Spivak, 1988 ; Rivera Cusicanqui,

2008 ; Benessaïeh, 2010). Enfin, l'adhésion à une posture décoloniale sous-tend la récupération, la reconnaissance et le recours à des options épistémiques alternatives à partir des lieux des sujets subalternes, ainsi que le refus de l'essentialisation et de la naturalisation des catégories d'oppression (Rivera Cusicanqui, 2008 ; Boivin et Hurtado López, 2009 ; Lugones, 2005, 2008). Pour les chercheurs.es occidentaux, il s'agit, entre autres, de déconstruire les *a priori* portant sur les cultures dites « exotiques », de poser un regard critique sur les savoirs eurocentrés et colonialistes et de contribuer à valoriser les savoirs subalternes sans basculer dans la récupération de leurs luttes. À partir d'une telle posture, j'ai prêté un œil plus attentif aux formes de reproduction du colonialisme dans la poursuite de cette recherche et j'ai souscrit à une étude descriptive qui ne prétend pas à l'inférence de conclusions de nature explicative.

### 5.3.2 Les limites de cette recherche

Ma démarche de recherche est marquée par certaines limites, rencontrées principalement au fil du recrutement aux entretiens individuels et de l'analyse des résultats de recherche. Celles-ci sont décrites dans cette section.

#### 5.3.2.1 Les limites imposées par le dispositif analytique de Lilian Mathieu (2011)

Tel que mentionné précédemment, l'analyse proposée à partir du dispositif de Mathieu (2011) engendre des limites analytiques, tout particulièrement puisqu'elle n'offre pas une analyse décentrée et inductive des pratiques d'engagement social. D'abord, le dispositif présenté par l'auteur est conçu à partir du système français et testé sur une population européenne, donc une culture largement différente de celle qui colore le contexte sociopolitique bolivien. De plus, l'appel à une grille d'analyse entraîne une démarche plus déductive qu'inductive. Pour pallier cette limite, j'ai tenté autant que possible de prendre en compte toutes les catégories de thèmes émergentes



des récits d'engagement social et des situations observées et les faire ressortir dans la présentation de mes résultats. De ce fait, je mettais à profit les repères proposés par Mathieu (2011), tout en demeurant ouverte en valorisant l'émergence de nouveaux éléments caractéristiques des carrières et des pratiques d'engagement des participantes interrogées.

### 5.3.2.2 L'adaptation au terrain et la rencontre interculturelle

La réalisation d'une étude sur un terrain latino-américain amène un lot de défis pour une chercheuse blanche occidentale, d'autant plus que je me suis intéressée aux pratiques d'une population indigène sur une thématique sensible.

En premier lieu, j'ai dû m'adapter à mon nouvel environnement, c'est-à-dire la rencontre avec la culture bolivienne – voire aux cultures boliviennes –, au climat andin et à la pratique de mon espagnol. Au début de mon séjour, ma maîtrise de l'espagnol n'était pas aussi fluide et articulée : chose que j'ai travaillée avec la pratique et par la prise de cours individuels pour perfectionner mon expression. Or, il est toujours possible, d'autant plus lorsqu'est mobilisée une langue tertiaire, d'être confrontée à l'incompréhension de certains termes ou d'expressions régionales et à la difficulté d'exprimer nos propos exacts. En effet, l'espagnol de Sucre est fortement marqué par le quechua. Malheureusement, mon recrutement a également été limité par le fait que je ne maîtrise pas le quechua. De ce fait, j'ai dû faire preuve de débrouillardise et faire appel au soutien de personnes-ressources afin de bien saisir les subtilités de la langue, de valider ma compréhension de certaines expressions langagières et, surtout, favoriser une expression claire et accessible.

En deuxième lieu, la rencontre auprès des potentielles participantes à la recherche a suscité de nouveaux défis. La méfiance était chose commune chez plusieurs femmes rencontrées dans le contexte de la recherche : elle s'est illustrée, entre autres, par le désistement à nos rencontres et le refus de participer à la recherche. Or, il était aussi

commun de voir que j'éveillais la curiosité chez d'autres femmes désireuses d'en connaître un peu plus sur moi, en tant que chercheuse blanche canadienne. Afin de pallier cette limite, j'ai été amenée à redoubler mes efforts, à solliciter une plus grande variété d'organisations et à recourir à l'appui de personnes-ressources dans la suite du recrutement. Si l'objectif initial était de rencontrer une ou deux organisations sociales engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes, il m'a fallu en solliciter davantage pour atteindre une certaine variété de pratiques observées. L'aide fournie par les informatrices-clés sur le terrain a grandement favorisé la création de liens auprès des organisations sollicitées et des participantes rencontrées.

Ainsi, malgré les démarches entreprises pour résoudre les limites évoquées, la rencontre auprès des – potentielles – participantes est marquée par une distance relative aux différences culturelles et à mon statut de chercheuse.

### 5.3.2.3 Le critère : « femme indigène »

Lors du recrutement, j'ai rencontré des défis importants, plusieurs sont dressés au chapitre méthodologique, notamment la difficulté à recruter des participantes due au contexte des vacances des fêtes et de la méfiance à l'égard du statut de chercheuse blanche canadienne. Un autre défi de taille s'inscrivait dans la définition du critère « femme indigène ».

Lors de la présentation de ma recherche aux organisations sociales et aux participantes, je décrivais méticuleusement les objectifs du projet et les critères d'éligibilité et d'exclusion aux entretiens individuels – à ce sujet, voir les annexes D et E. Avant de poursuivre l'entretien, j'évaluais la réponse à tous les critères de participation : toutes les femmes interrogées ont accepté de participer et disaient répondre à ces critères. Or, plusieurs se définissaient comme des femmes « métisses » lorsque nous répondions au questionnaire sociodémographique. Lorsque questionnées à savoir ce que les termes « femmes indigènes » représentaient pour elles, les

participantes proposent différentes définitions de ce qu'est être « indigène » – ou encore « originaire ». Par exemple, une femme pouvait se dire indigène parce qu'elle venait du *campo* (de la campagne, des provinces de Sucre) et qu'elle parlait quechua, alors que d'autres jugeaient que ces caractéristiques étaient réservées aux « femmes originaires ». Existait également le discours où certaines croyaient que s'identifier à ce critère, les soumettait à un rang social marginal : « langue maternelle indigène, difficulté à s'exprimer en espagnol, code vestimentaire traditionnel – *polleras*, *sombreros* –, souvent vont venir du *campo*, bas niveau académique » (Extrait de notes d'observation issu d'une discussion auprès d'une personne-ressource, 22 novembre 2017). Cette prise de conscience engendre l'ajustement de ce critère d'éligibilité aux entretiens établi préalablement au terrain de recherche.

En effet, au début du séjour terrain, je présumais que les femmes rencontrées allaient s'identifier spontanément comme « femmes indigènes », entre autres, du fait du haut taux d'identification aux cultures indigènes en Bolivie – mentionné à l'introduction du mémoire – et du mouvement de revalorisation des traditions indigènes survenue à l'avènement du MAS. Autrement, je croyais à tort que j'allais pouvoir repérer ces femmes à partir du port des vêtements traditionnels andins, de la maîtrise du quechua, etc. Bref, ce n'était pas exactement représentatif de la réalité de Sucre. En effet, mes *a priori* étaient erronés et basés sur l'essentialisation des cultures indigènes, malgré mon ouverture.

Comme ce constat a émergé assez tôt lors de mon recrutement, cela m'a permis de discuter de ce thème avec certaines participantes rencontrées et informatrices-clés. J'ai eu l'opportunité de poser directement la question de ce qu'était une « femme indigène », et des raisons pour lesquelles plusieurs femmes n'osaient pas s'identifier comme telles. Les réponses obtenues n'étaient pas unanimes. Certaines participantes décrivaient l'indigénéité comme un mode de vie particulier représenté par un mode de vie rural, paysan; l'adoption d'un code vestimentaire traditionnel; la maîtrise d'une

langue indigène. Ces descriptions pouvaient verser dans une vision caricaturale et péjorative par les personnes qui fréquentaient les milieux urbains : « manque d'éducation », difficulté à maîtriser l'espagnol, pauvreté. Plus qu'une dichotomie simpliste opposant l'indigène au non-indigène, l'identité n'est pas si claire puisque métissée au fil des années coloniales et néocoloniales. En effet, cette démarche réflexive m'a permis de remettre en question les *a priori* que je portais à l'égard des femmes indigènes et, notamment, de prendre connaissance d'un événement ayant marqué l'histoire de Sucre, encore marquée par des événements racistes et colonialistes.

*Le 24 mai 2008*

Cet événement d'humiliation publique a eu lieu à Sucre le 24 mai 2008 dans le contexte du conflit issu du déplacement des instances gouvernementales. Initialement localisées à Sucre, la capitale bolivienne a été déplacée vers dans la grande ville de La Paz. À cette date, des personnes indigènes *campesinas* ont vu leurs habits traditionnels brûlés et ont été forcées de s'agenouiller pour baiser le sol de la Casa de Libertad. Elles ont été contraintes par l'usage de la force et de l'humiliation à renier leurs origines indigènes et à se proclamer sucreuse<sup>90</sup>. Selon les témoignages recueillis, des confrères indigènes urbains auraient été impliqués dans les gestes d'humiliation.

Un discours alternatif à ce récit des événements existe aussi. Certaines personnes questionnées sur le sujet ont nié ces faits et racontent que ces événements ont été orchestrés par le MAS afin de justifier le financement des activités agricoles des indigènes *campesinos* et d'obtenir la sympathie mondiale à l'égard des peuples indigènes.

---

<sup>90</sup> Habitants de la ville de Sucre.

Il importe peu de savoir quel discours représente le plus précisément le déroulement de ces événements. Néanmoins, ceux-ci ont marqué le contexte social de Sucre et, de ce fait, sont susceptibles de conduire plusieurs personnes à occulter leur appartenance à une communauté indigène par peur de représailles. Ces éléments contribuent à l'explication de notre défi relatif à l'identification au critère « femme indigène ».

*Le « sujet politique indigène », un thème complexe et fluctuant*

Enfin, le « sujet politique indigène » est non seulement marqué par une conception raciste, il est également conçu comme une identité complexe qui fluctue conjointement à son contexte. De ce fait, ces éléments sont essentiels à la lecture critique de cette recherche, et ce, puisque l'affiliation identitaire joue un rôle dans l'adhésion à un mouvement social et la constitution de revendications (Neveu, 1996).

En ce sens, Mendoza (2010) démontre que, malgré la politique de revalorisation des communautés indigènes, cette identité ne peut être séparée de l'expérience du racisme et, encore actuellement, dire d'une personne qu'elle est indigène relève de l'insulte. Selon l'auteur, cette identité est également fortement liée au statut de paysan et, par le fait même, à son statut économique et à la pauvreté (Mendoza, 2010). D'ailleurs, ce serait à travers le processus de métissage que les indigènes auraient été assimilés à une culture populaire commune et occidentalisée.

En ce sens, la participante 4 explique que l'identité indigène se déploie sous différentes formes : l'indigénéité est fluide et manipulable en fonction d'objectifs et de revendications bien concrets. Ce, notamment, dans le cadre de luttes sociales. Par exemple, une femme pourra s'identifier comme « femme indigène » afin de revendiquer ses droits en tant que femme des peuples indigènes dans le cadre d'une lutte sociale, le conflit du TIPNIS en constitue un bel exemple.

*L'invisibilisation des femmes indigènes : un phénomène insurmontable?*

Ces réflexions faites, il n'a pas été jugé pertinent de se concentrer explicitement sur des « traits spécifiques » des carrières et des pratiques d'engagement social de femmes indigènes engagées contre les violences faites aux femmes. Il semblait dangereux de verser dans l'essentialisation des femmes indigènes sous une même et unique définition, alors il a été préféré de valoriser le point de vue partagé par les participantes sur cet élément de réflexion.

Ceci dit, ce choix contribue également à l'invisibilisation des particularités de ces femmes au sein des mouvements sociaux. Bien que certaines distinctions sont soulignées dans le cadre de ce mémoire, les femmes indigènes peuvent sembler invisibilisées à la fois au sein des luttes féministes et des luttes des populations indigènes. Ce phénomène difficile à dépasser s'expliquerait par le peu de luttes menées sur la base de l'imbrication de leurs identités (Lugones, 2007); mais également par le contexte sociohistorique de la ville où j'ai mené ma recherche. Néanmoins, il est possible de constater que les Bartolinas se distinguent des mouvements orientés sur les enjeux de genre – ou féministes –, ce mouvement ayant développé une grande notoriété au fil des années d'engagement social et politique en plus de la conjoncture sociale suivant l'élection du MAS.



## CONCLUSION

Le présent mémoire visait à répondre à la question de recherche suivante : *quelles sont les carrières et pratiques d'engagement dévoilées dans les récits des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie ?*

Les organisations sociales rencontrées présentent des mandats et des modalités d'action originaux développés dans l'objectif de diminuer les violences faites aux femmes à Sucre et dans les secteurs environnants. Les pratiques observées se déploient sous une pluralité de formes, dont la transformation des victimes de violence et femmes en situation de vulnérabilité en *líderes*, l'autonomisation économique, les actions collectives dans l'espace public, l'art comme médium de dénonciation, les foires informatives. Quant à l'exploration des récits des participantes, elle permet la constatation de la diversité des carrières d'engagement des actrices inscrites dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Si certaines débutent leur carrière d'engagement auprès de leur famille et de leur communauté, d'autres s'initieront à l'action collective à partir d'expériences syndicales et professionnelles. D'autres débiteront leur engagement contre les violences faites aux femmes précisément parce qu'elles ont vécu de la violence de la part de leur conjoint ou au sein de leur milieu familial et ont voulu s'en émanciper par la formation sociale et l'éducation alternative. Bien qu'il n'a pas été possible de dresser un portrait plus spécifique des carrières de femmes indigènes, notamment pour éviter d'essentialiser ces femmes, plusieurs difficultés propres aux femmes s'étant identifiées comme femmes indigènes sont illustrées, dont l'expression de violences colonialistes, la violence envers les femmes engagées en politique –, les difficultés à concilier le rôle de mère à celui de femme engagée/politique, l'homogénéisation des luttes féminines



et l'accès déficitaire des populations rurales à l'éducation et aux services de santé et services sociaux.

De ce fait, cette recherche, qualitative et exploratoire a mis de l'avant une analyse descriptive dont l'objectif principal était de décrire les carrières et les pratiques d'engagement des participantes interrogées. La démarche a été effectuée à partir des éléments théoriques et analytiques du dispositif proposé par Lilian Mathieu (2011). Couplées à une posture féministe décoloniale, l'approche dispositionnaliste et celle inspirée de la sociologie pragmatique ont permis de déployer, à partir d'entretiens individuels et d'observations terrain, les carrières et les pratiques d'engagement de femmes « indigènes » boliviennes au regard des violences faites aux femmes. Ce processus de recherche a été marqué par la nécessité de poser plusieurs choix théoriques et méthodologiques et, conséquemment, de vivre une série de deuils. La réalisation d'un mémoire est une tâche ardue, lors de laquelle la concision et le respect d'échéances sont indispensables; du fait, j'ai dû abandonner plusieurs théories intéressantes. Par ailleurs, le choix d'un cadre théorique issu de la sociologie des mouvements sociaux, principalement alimentée par les analyses et les recherches franco-européennes, induit d'avance un positionnement eurocentriste, et ce, malgré mon orientation épistémologique alimentée par les approches féministes, postcoloniales et décoloniales. D'autre part, le recours à une analyse pragmatique et descriptive des carrières et des pratiques d'engagement a constitué un réel défi. Il a été difficile de me concentrer sur les actions concrètes décrites et observées sans tomber dans l'interprétation des récits et des observations, par exemple extrapoler sur le sens et la nature des compétences qui, même si non explicitées dans les récits, mais me paraissaient évidents. D'autres fois, je n'étais pas certaine de comprendre, sur le coup, en quoi les réponses des participantes correspondaient aux éléments recherchés – par exemple, le « courage » comme compétence acquise. Ainsi, cette analyse m'a permis de me détacher de mes *a priori* et éviter d'inférer sur le sens des propos recueillis.

En rétrospective, l'exploration des carrières et des pratiques d'engagement des femmes indigènes boliviennes et la récupération d'éléments d'analyse féministes et décoloniaux suscitent plusieurs pistes pour l'exercice du travail social. D'abord, quoiqu'il ne soit pas possible de transposer les pratiques boliviennes au contexte québécois – entre autres, du fait des différences en termes de contextes culturels et sociaux –, l'exploration des pratiques boliviennes de lutte contre les violences faites aux femmes fournit des pistes à l'intervention auprès de femmes aux prises avec la violence, ne serait-ce que par la créativité démontrée par les actrices sociales rencontrées. En effet, il est possible de s'inspirer des ateliers sur la conscientisation aux droits des femmes de centre d'éducation populaire, des médiums artistiques mobilisés par les actrices boliviennes ou encore des revendications portées par les peuples indigènes. D'autre part, la constitution d'une longue liste de dispositions à l'engagement, l'étude de leurs contextes et de leurs modalités acquisition, ainsi que de leur actualisation en situation permet de rendre compte de mécanismes d'activation de l'engagement social. Enfin, les pistes de réflexion issues du constat des conceptions variées, complexes et fluides du sujet politique indigène sont intéressantes pour l'étude des identités autochtones québécoises et canadiennes, du fait du rappel des défis des postures décoloniales et postcoloniales – notamment en termes d'invisibilisation des femmes indigènes au sein des luttes sociales.

En conclusion, je souhaite poser quelques pistes pour les recherches à venir. D'abord, je suis persuadée que la présente recherche aurait bénéficié de l'adoption d'un cadre d'analyse décentré – voire local. À cet effet, il aurait été pertinent d'approfondir davantage les perspectives décoloniales mises de l'avant par Silvia Rivera Cusicanqui et María Lugones, afin d'orienter mon analyse par rapport à des théories non occidentales. Le cadre d'analyse offert par cette dernière conteste l'usage des termes « femmes indigènes » ou encore « femmes noires » pour leur tendance à contribuer à la colonialité du genre et, de ce fait, aurait pu permettre d'éviter l'impasse méthodologique vécue sur le terrain. En effet, plus qu'une méthode de recherche, la

perspective postcoloniale – voire décoloniale – permet d'étudier les cultures de manière plus fluide, en les considérant comme étant mobiles, changeantes et complexes. Elle permet également de s'abstraire d'une vision simpliste et dichotomique alternant entre une idée de la femme du tiers-monde comme étant soit une victime ou une résistante (Mohanty, 1984). D'un autre côté, les contraintes temporelles et les exigences du comité éthique de l'université m'ont obligée à définir des critères d'admissibilité préalables au terrain de recherche, ce qui a constitué des limites dans la réalisation de l'étude. Ceux-ci auraient possiblement pu être évités, entre autres, par la réalisation d'une recherche-action en collaboration avec les femmes concernées. Une telle démarche de recherche, conçue auprès des organisations sociales de femmes boliviennes, aurait permis une recherche plus juste, considérant qu'il n'y a pas de plus grandes expertes de leur situation, de leur contexte social et des luttes actuelles. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'humilité que je présente ce mémoire et j'invite à celles qui se sentent concernées à m'adresser leurs commentaires et suggestions en vue de l'amélioration des connaissances et des savoirs transmis ici, au Canada.

**ANNEXE A**  
**TABLEAU DES INSTRUMENTS PRINCIPAUX INTERNATIONAUX ET**  
**UNIVERSELS RELATIFS AUX DROITS DES FEMMES ET DES PEUPLES**  
**INDIGÈNES ET AUTOCHTONES**

<b>Date de l'adoption par l'Assemblée générale</b>	<b>Instruments internationaux et universels</b>
20 décembre 1952 (ratifié le 11/09/00 en Bolivie, par le dépôt de la Loi N° 2117)	Convention sur les droits politiques de la femme
29 janvier 1957 (ratifié le 17/09/99 en Bolivie, par le dépôt de la Loi N° 2010)	Convention sur la nationalité de la femme mariée
7 novembre 1962	Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages
7 novembre 1967	Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
14 décembre 1974	Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflit armé
18 décembre 1979 (ratifié le 15/09/89 en Bolivie, par le dépôt de la Loi N° 1100)	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
3 décembre 1982	Déclaration sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationale
7 juin 1989 (ratifiée le 11/07/91 en Bolivie, par le dépôt de la Loi n° 1257)	Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux peuples indigènes et tribaux

20 décembre 1993	Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes
6 septembre 1994	Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (Convention Belém do Pará)
4-15 septembre 1995 (adoptés en 1995 par la Bolivie)	Déclaration et Programme d'action de Beijing
19 décembre 1997	Stratégies et mesures concrètes types relatives à l'élimination de la violence contre les femmes dans le domaine de la prévention du crime et de justice pénale
6 octobre 1999 (ratifiée le 20/06/00 en Bolivie, par le dépôt de la Loi n° 2103)	Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (OP-CEDAW)
15 novembre 2000	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée : Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants
13 septembre 2007 (ratifiée le 07/11/07 en Bolivie, par le dépôt de la Loi n° 3760)	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

(Sources : Fundación Construir, 2012; Sanabria, 2016; SAG, 1994; Chávez Vega, 2008)

ANNEXE B  
GUIDE D'ENTRETIEN SUR LE « RÉCIT DE CARRIÈRE D'ENGAGEMENT DE  
FEMMES INDIGÈNES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES »  
(VERSION FRANÇAISE)

Quelles sont les **pratiques d'engagement** dévoilées dans les **récits de carrière d'engagement** des femmes indigènes dans le domaine des **violences faites aux femmes** en Bolivie ?

**Introduction :** Courte présentation de l'étudiante-chercheuse. Retour sur la recherche, les objectifs et la durée prévue de l'entretien, lecture et remise du formulaire de consentement et entente sur les modalités de l'entretien.

**Entrée en la matière :** D'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement d'avoir accepté de participer à mon projet de recherche et, tel qu'entendu, de vouloir partager sur votre expérience en tant que femme indigène engagée au sein d'une organisation qui lutte contre les violences faites aux femmes. Durant cet entretien, je discuterai de votre histoire d'engagement, les raisons qui vous ont amenée à vous impliquer contre les violences faites aux femmes, les compétences, les savoirs et les actions sociales mises de l'avant lors de cette lutte.

**Thème I – Premières expériences d'engagement social**

Pouvez-vous me parler de vos premières expériences d'engagement social?

Depuis combien de temps vous engagez-vous socialement? Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à vous engager?

Dans quelles organisations, groupes ou collectifs vous êtes-vous engagée/ vous engagez-vous?

À quelle(s) activité(s) engagée(s) avez-vous participé? Quand? Où?

Pouvez-vous me parler de comment vous avez commencé à vous impliquer dans ces activités? Pourquoi?

Qu'avez-vous fait lors de ces activités?

Quel(s) rôle(s) y avez-vous joué?

**Thème II – L'engagement contre les violences faites aux femmes**

Pouvez-vous me raconter comment vous avez commencé à vous impliquer contre les violences faites aux femmes?

Vous êtes-vous engagée auprès d'une organisation? Si oui, pouvez-vous me parler de celle-ci?

Comment avez-vous commencé à participer auprès de cette organisation?

Parlez-moi des motifs qui vous ont amenée à vous y engager.

Parlez-moi des revendications de cette organisation au sujet des violences faites aux femmes, puis des vôtres.

Pouvez-vous me parler des motifs qui vous ont amenée à participer contre les violences faites aux femmes?

Pouvez-vous me parler des différentes actions que vous réalisez (ou avez réalisées) pour lutter contre les violences faites aux femmes?

De quelle façon luttez-vous contre violences faites aux femmes? Ce sont des actions spécifiques à cette lutte?

Durant les activités auxquelles vous avez participé, quel était votre rôle?

Parlez-moi des connaissances utiles à votre engagement contre les violences faites aux femmes.

Durant ces expériences de lutte contre la violence et depuis le début de votre participation sociale, qu'avez-vous appris?

### **Thème III – Les défis de l'engagement contre les violences faites aux femmes**

Parlez-moi des plus grands défis que vous avez affrontés dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

C'est-à-dire, les plus grandes difficultés auxquelles vous avez été confrontée.

Pouvez-vous me raconter une épreuve significative à laquelle vous avez été confrontée durant votre carrière d'engagement social?

Décrivez les actions que vous avez posées face à celle-ci.

Décrivez les compétences et connaissances qui vous ont été utiles dans cette situation.

Pouvez-vous me parler de votre plus grande réussite ayant eu lieu au cours de votre engagement contre la violence ou depuis le début de votre engagement social en général?

### **Conclusion**

Est-ce qu'il y a des éléments qui n'ont pas été abordés dans l'entretien et qui sont importants pour vous?

Avez-vous un ou des commentaires sur cet entretien? Ses modalités, ses questions, etc. ?

**Profil sociodémographique actuel:** Ce profil me permettra de connaître les particularités relatives aux déterminants sociaux des participantes. Ces informations sont strictement confidentielles.

Pouvez-vous me décrire comment vous vous définissez ou vous sentez relativement à votre identité ?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous?

Quel âge avez-vous?

Êtes-vous originaire de Sucre? Si non, de quelle communauté, ville ou province provenez-vous? Pourquoi avez-vous choisi Sucre?

Quel est votre état civil?

Avez-vous des enfants? Si oui, combien?

Quel est votre niveau de scolarité?

Quelle est votre principale occupation dans la vie?

Quel est votre rôle au sein de votre organisation?

Depuis combien de temps vous engagez-vous auprès de celle-ci?

Vous engagez-vous (ou vous êtes-vous engagée) auprès d'autres organisations? Si oui, lesquelles et depuis combien de temps?

## **Remerciements**

**Proposition d'une restitution anonyme sur les conclusions de la recherche et prise en note des coordonnées de la participante, le cas échéant.**





ANNEXE C  
TABLEAU SYNTHÈSE DES MÉTHODES  
DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES

QUESTIONS / CADRE THÉORIQUE	MÉTHODES DE COLLECTE	THÈMES	MÉTHODES D'ANALYSE
<b>CARRIÈRE D'ENGAGEMENT (7 entretiens individuels)</b>			
Axes 1 et 2 du dispositif de Mathieu (2011)	- Récit	- Analyse dispositionaliste portant sur les dispositions, les savoirs, les compétences, ...	- Analyse thématique de chaque récit
QUESTIONS / CADRE THÉORIQUE	MÉTHODES DE COLLECTE	THÈMES	MÉTHODES D'ANALYSE
<b>SITUATIONS D'ENGAGEMENT (Observations participantes <i>in situ</i>)</b>			
Axe 2 : L'actualisation des connaissances et compétences en situation (Mathieu, 2011)	- Observation participante - Journal de bord	- Les compétences en situation	- Ethnométhodologie



ANNEXE D  
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ  
(VERSION FRANÇAISE)

Étude exploratoire de carrières et pratiques d'engagement des femmes indigènes  
boliviennes au regard des violences faites aux femmes

**Étudiante-chercheuse**

Jessica Labrie

Maîtrise en travail social

Téléphone : 70326701

Courriel : [labrie.jessica@courrier.uqam.ca](mailto:labrie.jessica@courrier.uqam.ca)

<b>Direction de recherche</b> Sylvie Jochems École de travail social Téléphone : (514) 987-3000 poste 3702 Courriel : <a href="mailto:jochems.sylvie@uqam.ca">jochems.sylvie@uqam.ca</a>	<b>Codirection de recherche</b> Élizabeth Harper École de travail social Téléphone : (514) 987-3000 poste 5035 Courriel : <a href="mailto:harper.elizabeth@uqam.ca">harper.elizabeth@uqam.ca</a>
--	--

**Préambule**

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique de participer à un entretien individuel. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

**Description du projet et de ses objectifs**

Le but de cette recherche est de décrire les pratiques d'engagement dans les récits de carrière d'engagement des femmes indigènes dans le domaine des violences faites aux femmes en Bolivie. À partir de votre expérience en tant que femme indigène engagée au sein d'une organisation qui lutte contre les violences faites aux femmes,

m'allons discuter de votre histoire d'engagement, des raisons qui vous ont amenée à vous impliquer contre les violences faites aux femmes, les compétences et savoirs mobilisés dans cette lutte, vos pratiques et votre engagement au sein de votre organisation. Mon principal objectif sera de décrire les pratiques d'engagement dévoilées dans les récits des femmes indigènes qui se prêteront à ma recherche.

### **Nature et durée de votre participation**

Votre participation consiste à prendre part à un entretien d'une durée d'environ 90 minutes sur votre expérience en tant que femme indigène engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. À la fin de l'entretien, vous serez invitée à répondre à une courte fiche concernant votre profil sociodémographique. Cet entretien sera enregistré sur un enregistreur numérique avec votre permission afin de permettre la transcription de l'entretien. Toutefois, l'entretien demeure confidentiel et aucun élément ne permettra de vous identifier.

### **Avantages liés à la participation**

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages directs à participer à cette étude. Toutefois, cet entretien vous propose un espace afin de partager et réfléchir sur votre expérience d'engagement contre les violences faites aux femmes ce qui contribuera à l'avancement des connaissances et l'enrichissement des pratiques d'engagement des femmes indigènes boliviennes contre les violences faites aux femmes.

### **Risques liés à la participation**

En principe, aucun risque n'est lié directement à la participation à cette recherche. Toutefois, cette rencontre vise à discuter de votre expérience personnelle. Il est possible que ce que vous allez partager fasse apparaître des émotions difficiles liées à votre expérience comme femme engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes ou encore face à votre expérience de vie personnelle. Soyez assurée que vous n'êtes pas obligée de répondre aux questions avec lesquelles vous n'êtes pas à l'aise. Dans le cas où vous seriez perturbée d'une manière ou d'une autre par sa participation à cette étude, vous êtes invitée à prendre contact avec l'étudiante-chercheuse, Jessica Labrie, ou encore avec sa directrice, Sylvie Jochems. De plus, j'ai également préparé une liste de ressources en mesure de vous offrir un soutien si vous en ressentez le besoin. Veuillez également noter que si, lors de l'entrevue, des gestes de nature criminelle sont dévoilés et que ces risques représentent un danger imminent de mort pour vous ou quelqu'un d'autre, l'étudiante-chercheuse sera dans l'obligation de briser son devoir de confidentialité afin de protéger votre sécurité, et donc d'informer les autorités concernées.

**Confidentialité**

Votre participation à cette recherche demeurera strictement confidentielle. Seules l'étudiante-chercheuse, sa directrice et codirectrice de recherche auront accès à l'enregistrement de l'entretien. L'enregistrement, la transcription ainsi que les notes relatives à l'entretien seront conservés dans un lieu sécuritaire jusqu'au moment du dépôt final. De plus, votre formulaire de consentement sera conservé séparément du matériel de recherche, dans un classeur verrouillé. Tout le matériel vous concernant qui est lié à la recherche (enregistrements audio, formulaires de consentement, questionnaires sociodémographiques, etc.) sera détruit cinq ans après le dépôt officiel du projet de mémoire de l'étudiante-chercheuse.

**Participation volontaire et retrait**

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser l'étudiante-chercheuse, Jessica Labrie, verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites. De plus, votre collaboration à cette recherche n'aura pas d'impact positif ou négatif sur les activités auxquelles vous participez au sein de l'organisme auprès duquel vous êtes engagée, même si vous décidez de vous retirer de la recherche.

**Indemnité compensatoire**

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue dans le cadre de cette recherche.

**Des questions sur le projet?**

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

**Sylvie Jochems**, directrice de recherche, (514) 987-3000 p.3702,  
[jochems.sylvie@uqam.ca](mailto:jochems.sylvie@uqam.ca);

**Élizabeth Harper**, codirectrice de recherche, (514) 987-3000 p.5035,  
[harper.elizabeth@uqam.ca](mailto:harper.elizabeth@uqam.ca);

**Jessica Labrie**, 70326701, [labrie.jessica@courrier.uqam.ca](mailto:labrie.jessica@courrier.uqam.ca).

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte qui ne peut être adressée à l'étudiante-chercheuse ou à ses directrices de recherche, vous pouvez contacter la coordination du CERPE, Julie

Sergent, par courriel au [cerpe4@uqam.ca](mailto:cerpe4@uqam.ca) ou par téléphone au numéro suivant: 001 (514) 987-3000 p.3642.

### **Remerciements**

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de mon projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

### **Consentement**

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

---

Prénom Nom

---

Signature

---

Date

### **Engagement de la chercheuse**

Je, soussignée Jessica Labrie, certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

---

Prénom Nom

---

Signature

---

Date

ANNEXE E  
AFFICHE DE RECRUTEMENT AUX ENTRETIENS DE RECHERCHE  
(VERSION FRANÇAISE)

**PROJET DE RECHERCHE**

**Étude exploratoire de carrières et pratiques d'engagement des femmes indigènes  
boliviennes au regard des violences faites aux femmes**

**PARTICIPANTES RECHERCHÉES**

- Vous avez 18 ans et plus ?
- Vous vous identifiez comme femme indigène (*quechua, aymara, autre*) ?
- Vous êtes engagée ou avez été engagée activement pendant plus de 5 ans contre les violences faites aux femmes ?
- Vous êtes à l'aise de vous exprimer en espagnol ?
- Vous êtes disponible pour participer à un entretien de recherche à Sucre, Bolivie ?

J'aimerais vous rencontrer dans le cadre de ma recherche de maîtrise!

**Présentation du projet :** Le but de cette recherche est de mieux connaître les expériences et pratiques d'engagement social des femmes indigènes contre les violences faites aux femmes, c'est-à-dire: *quelles sont les actions collectives mises en place pour lutter contre ces violences ?* Pour y arriver, je souhaite rencontrer des femmes indigènes qui s'engagent (ou se sont engagées) socialement ou politiquement contre les violences faites aux femmes et qui ont envie de partager leur expérience.

**Avantages relatifs à la collaboration à ce projet:** Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages directs à participer à cette étude. Toutefois, cet entretien vous propose un espace afin de partager et réfléchir sur votre expérience d'engagement contre les violences faites aux femmes ce qui contribuera à l'avancement des connaissances et l'enrichissement des pratiques d'engagement des femmes indigènes boliviennes contre les violences faites aux femmes.

**Vous ne pourrez pas participer à cette recherche si:**

- vous vivez actuellement ou avoir vécu une situation de violence depuis les deux dernières années;
- la participation à cette recherche représente une menace pour vous ou votre entourage.



La rencontre durera environ 90 minutes et sera enregistrée. Toutes les informations partagées dans le cadre de cette entrevue sont strictement confidentielles.

**Vous êtes intéressée à participer à la recherche?**

Pour participer, ou pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec moi par courriel ou par téléphone:

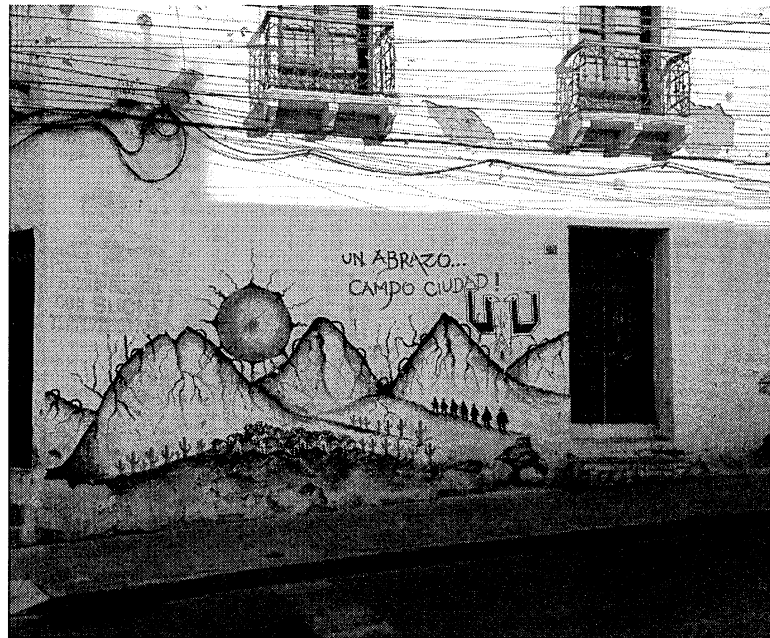
**Jessica Labrie**

Étudiante-chercheuse à l'École de travail social, UQÀM, Montréal (Canada)

Téléphone : (514) 703-2670

Courriel : [labrie.jessica@courrier.uqam.ca](mailto:labrie.jessica@courrier.uqam.ca)

ANNEXE F  
GRAFFITIS TÉMOIGNANT DE REVENDICATIONS SOCIALES ET  
POLITIQUES SUR LES MURS DE LA VILLE DE SUCRE





## BIBLIOGRAPHIE

- Agencia Efe/Dpa. (2013, janvier). Investigan la violación de una mujer en una Asamblea Legislativa en Bolivia. *El Mundo*. Espagne. [En ligne]. Récupéré le 11 décembre 2015 de <http://www.elmundo.es/america/2013/01/19/noticias/1358628203.html>
- Anadon, M. (2006). La recherche dite qualitative : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents », *Recherches qualitatives*, 26 (1), 5-31.
- Anzaldúa, G. (2011) La conscience de la Mestiza, vers une nouvelle conscience. Les cahiers du CEDREF [En ligne]. Récupéré le 1er septembre 2017 de <http://journals.openedition.org/cedref/679>
- Angermuller, J. (2007). Qu'est-ce que le poststructuralisme français? À propos de la notion de discours d'un pays à l'autre. *Langage et société*. 120(2), 17-34. Récupéré le 10 juillet 2017 de <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-2-page-17.htm>
- Basque, J. (2015). Le concept de compétences : Quelques définitions. Récupéré le 20 mars 2019 de [http://pedagogie.quebec.ca/portail/sites/ptc.quebec.ca.pedagogie/files/R%C3%A9pertoire%20de%20ressources/r\\_2.1-1\\_le\\_concept\\_de\\_competence\\_quelques\\_definitions.pdf](http://pedagogie.quebec.ca/portail/sites/ptc.quebec.ca.pedagogie/files/R%C3%A9pertoire%20de%20ressources/r_2.1-1_le_concept_de_competence_quelques_definitions.pdf)
- Bastien, S. (2008). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. Récupéré le 7 août 2017 de [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero27\(1\)/soule.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero27(1)/soule.pdf)
- Becker, H. S. (2006). Notes sur le concept d'engagement. *Revue Tracés*. 1(11), 177-192. Récupéré de <https://traces.revues.org/257>
- Benasayag, M. et Del Rey, A. (2009). De l'engagement dans une époque obscure. Paris : Éditions le passager clandestin.

- Bénatouil, T. (1999). Critique et pragmatique en sociologie: Quelques principes de lecture. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54 (2), 281-317.
- Benessaïeh, (2010). La perspective postcoloniale. Voir le monde différemment. Récupéré le 2 mars 2017 de [http://www.telug.ca/siteweb/univ/fichiers/abenessa/Benessaïeh\\_\(2010a\).pdf](http://www.telug.ca/siteweb/univ/fichiers/abenessa/Benessaïeh_(2010a).pdf)
- Benford, R. D. et Snow, D. A. (2000). Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. *Annual Review of sociology*. Vol. 26, 611-639.
- Bobineau, O. (2010). Les formes élémentaires de l'engagement : une anthropologie du sens. Paris : Éditions du Temps Présent.
- Boivin, C. et Hurtado López, F. (2009). La philosophie de la libération et le courant décolonial. *Cahiers des Amériques latines* [en ligne]. Récupéré le 7 mars 2017 de : <http://cal.revues.org/1506>
- Boltanski, L. (2009). De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation. Paris: Gallimard NRF Essais.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). De la justification. Paris : Gallimard.
- Burman, A. (2011). Chachawarmi: Silence and Rival Voices on Decolonisation and Gender Politics in Andean Bolivia. Récupéré le 10 septembre 2018 de : [https://www.researchgate.net/publication/231838268\\_Chachawarmi\\_Silence\\_and\\_Rival\\_Voices\\_on\\_Decolonisation\\_and\\_Gender\\_Politics\\_in\\_Andean\\_Bolivia](https://www.researchgate.net/publication/231838268_Chachawarmi_Silence_and_Rival_Voices_on_Decolonisation_and_Gender_Politics_in_Andean_Bolivia)
- Cantelli F. et Genard, J-L. (2008). Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques. *Sociologies*, 1er avril 2008. Récupéré le 7 mars 2017 de : <https://journals.openedition.org/sociologies/1943#authors>
- Carrasco, M. A. D. (2014). "Mujeres de pollera" y la propuesta de descolonización del género en el Estado Plurinacional de Bolivia. *Ciencia Política*, 9(18). Récupéré le 5 mai 2017 de: <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/5157140.pdf>
- Centro de Información y Desarrollo de la Mujer (CIDEM). (2014). Violencia contra las Mujeres: A un año de la promulgación de la Ley 348. Récupéré le 11 décembre 2015 de: <http://www.bivica.org/upload/violencia-mujeres-ley.pdf>
- Centro Juana Azurduy (2013). Expresiones patriarcales en la participación política de las mujeres en Sucre. Sucre: Centro Juana Azurduy.

- Centro Juana Azurduy (2014). 25 años de lucha contra el patriarcado, 1989-2014. Sucre: Centro Juana Azurduy.
- Centro Juana Azurduy (2018). Récupéré le 10 juillet 2018 de : <http://centrojuanaazurduy.org>
- Chávez Vega, M. M. (2008). De la Ley 1674 contra la VIF a la Ley integral contra la violencia hacia la mujer. *Libres de violencia*. 1, 32-39. Récupéré le 12 décembre 2015 de [http://www2.congreso.gob.pe/sicr/cendocbib/con3\\_uibd.nsf/09A414B6F66109090525792800615EBE/\\$FILE/libresdeviolencia\[1\].pdf](http://www2.congreso.gob.pe/sicr/cendocbib/con3_uibd.nsf/09A414B6F66109090525792800615EBE/$FILE/libresdeviolencia[1].pdf)
- Colectivo Rebeldía. (2016). *Violencia contra las Mujeres: Entre avances y resistencias. Estudio en tres ciudades de Bolivia*. Récupéré le 24 octobre 2016 de [http://www.academia.edu/27222103/Violencia\\_contra\\_las\\_mujeres.\\_Entre\\_avances\\_y\\_resistencias.\\_Estudio\\_en\\_3\\_ciudades.pdf](http://www.academia.edu/27222103/Violencia_contra_las_mujeres._Entre_avances_y_resistencias._Estudio_en_3_ciudades.pdf)
- Conexión Fondo de Emancipación. (2012). *Pensando los feminismos en Bolivia*. Récupéré le 17 mai 2017 de [http://www.conexion.org.bo/uploads/Pensando\\_los\\_Feminismos\\_en\\_Bolivia.pdf](http://www.conexion.org.bo/uploads/Pensando_los_Feminismos_en_Bolivia.pdf)
- Conexión Fondo de Emancipación. (2016). *Logros y reflexiones : balance 2009-2016*. La Paz : Área de impresión.
- Constitución Política del Estado (CPE). (2009, 7 février). Récupéré le 29 octobre 2016 de [http://www.oas.org/dil//esp/Constitucion\\_Bolivia.pdf](http://www.oas.org/dil//esp/Constitucion_Bolivia.pdf)
- Cooperación Alemana. (2014). *Con más de cinco sentidos: Prevención y lucha contra la violencia hacia mujeres indígenas y afroamericanas y mujeres en zonas rurales*. Récupéré le 13 septembre 2016 de <http://www.bivica.org/upload/cinco-sentidos.pdf>
- Damant, D. (2008). Introduction. Dans S. Arcand, D. Damant, S. Gavel et E. Harper (dir.). *Violences faites aux femmes*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Darmon, M. (2007). *La socialisation*. Paris : Armand Colin.
- Deslauriers, J. et Mayer, R. (2000). « L'observation directe ». Dans *Méthodes de recherche en intervention sociale*, sous la dir. de Marie-Christine Saint-Jacques et Daniel Turcotte. Montréal: Gaétan Morin Éditeur.

- Dobry, M. (1990). *Sociologie des crises politiques*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP).
- Engagement. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Récupéré à : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/engagement/29510?q=engagement#29393>
- Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC 2) (2014). Chapitre 9 de son document sur l'Éthique de la recherche avec des êtres humains (2014) . Récupéré 20 mars 2016 de : [http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC\\_2\\_FINAL\\_Web.pdf](http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINAL_Web.pdf)
- Estado Plurinacional de Bolivia (EPB) (2008). *Plan Nacional para la Igualdad de Oportunidades: Mujeres Construyendo la Nueva Bolivia para Vivir Bien*. La Paz : Ministerio de Justicia/Vice Ministerio de Asuntos de Género y Asuntos Generacionales. Récupéré le 6 décembre 2015 de <http://www.hsph.harvard.edu/population/womenrights/bolivia.women'splan.08.pdf>
- Falquet, J. (2003). « Genre et développement »: une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin. Récupéré le 10 mars 2016 de <http://books.openedition.org/iheid/6205>
- Falquet, J. (2011). Les "féministes autonomes" latino-américaines et caribéennes: vingt ans de critique de la coopération au développement. *Recherches féministes*, 24(2), 39-58.
- Fayner, E. (2006). *Violences, féminin pluriel : les violences envers les femmes dans le monde contemporain*. Paris : Libro.
- Fédération internationale des travailleurs sociaux (2014). *Global Definition of Social Work*. Récupéré le 13 juillet 2017 de : <http://ifsw.org/policies/definition-of-social-work/>
- Femmes autochtones du Québec Inc. (FAQ) (2012). *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*. Récupéré le 16 octobre 2016 de : [http://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/11/FAQ-2012-Lignes\\_directrices\\_recherche.pdf](http://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/11/FAQ-2012-Lignes_directrices_recherche.pdf)
- Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue française de science politique*. 51(2) 199-217. Récupéré à : [http://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_2001\\_num\\_51\\_1\\_403613](http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2001_num_51_1_403613)

- Filleule, O. (Ed.) (2005). *Le désengagement militant*. Paris : Éditions Belin.
- Fiscalía General del Estado (2017). Fiscalía reporta 104 casos de feminicidio en el país en 2016. Récupéré le 4 mai 2017 de <http://www.fiscalia.gob.bo/webfiscalia/index.php/noticias/833-fiscalia-reporta-104-casos-de-feminicidio-en-el-pais-en-2016>
- Fundación Wiñay Intercultural (2018). Quienes somos. Récupéré le 10 juillet 2018 de : <https://www.fundacionwinay.com/quienes-somos>
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- François, C. (2017). Femmes des Premières Nations disparues au Canada : l'enquête impossible ? Récupéré le 16 août 2017 de <http://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-des-premieres-nations-disparues-au-canada-l-enquete-impossible-186048>
- Freire, P. (1980). *Pédagogie des opprimés: suivi de Conscientisation et révolution*. Paris: La Découverte/Maspero.
- Fundación Construir. (2012). Mujeres Indígenas, Originarias y Campesinas : nuestros derechos en el sistema de justicia plural. Récupéré le 21 octobre 2016 de : <http://www.cejamericas.org/Documentos/DocumentosIDRC/14mujeresindgenasoriginarias.pdf>
- Gadea, E. (2015). Les femmes dans la justice indigène en Bolivie. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos, Coloquios*. Récupéré le 26 juillet 2016 de <http://nuevomundo.revues.org/68554>
- Galindo, M. (2014). *¡A despatriarcar! Feminismo urgente*. Buenos Aires: Lavaca editora / Mujeres Creando.
- Goffman, E. (1991[1974]). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de Minuit.
- Gold, R. (1958). Roles in Sociological Field Observation. *Social Forces*, 36, 217-223.
- Goupil, S. (2013). La constellation postmoderne. Décentrer le politique pour penser le politique. dans D. Giroux et D. Karmis, *Ceci n'est pas une idée politique. Réflexion sur les approches à l'étude des idées politiques*. Québec : Presse de l'Université Laval.



- Gransac, A. (1985). Les femmes dans les luttes sociales en Bolivie. Histoire des femmes et du féminisme. 1(1), 31-32. Récupéré le 6 novembre 2015 de [http://www.persee.fr/doc/mat\\_0769-3206\\_1985\\_num\\_1\\_1\\_403986](http://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1985_num_1_1_403986)
- Healy, Karen. (2000). Social work practices contemporary perspectives on change. London: Sage.
- Instituto Nacional de Estadística (INE) (2009). Estadísticas Sociales. Récupéré le 21 janvier 2016 de : <http://www.ine.gob.bo/>
- Ion, J. (1997). La fin des militants ? Paris : Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières.
- Lahire, B. (2002). L'homme pluriel. Paris : Nathan, Essais et Recherches.
- Laperrière, A. (2003). « L'observation directe ». Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la recherche des données*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Lasnier, F. (2000). Réussir la formation par compétences. Montréal: Guérin.
- Laugier, S. (2009). Wittgenstein: Les sens de l'usage. Paris: Vrin.
- Lavaud, J-P. (2009). Le vote de la Constitution bolivienne. *Problèmes d'Amérique latine* 1(71), 101-107. Récupéré le 20 septembre 2016 de : [www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2009-1-page-101.htm](http://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2009-1-page-101.htm)
- Lugones, M. (2005). Multiculturalismo radical y feminismos de mujeres de color\*. Récupéré le 1 septembre 2017 de <http://www.redalyc.org/pdf/592/59202503.pdf>
- Lugones, M. (2008). Colonialidad y género. *Tabula Rasa : revista de humanidades*. Récupéré le 15 juin 2017 de : <http://www.redalyc.org/pdf/396/39600906.pdf>
- Lugones, M. (2012). Subjectividad esclava, colonialidad de género, marginalidad y opresiones múltiples. Récupéré le 15 février 2019 de : <http://www.rcci.net/globalizacion/2013/fg1576.htm>
- Maingueneau, D. (1991). L'analyse du discours: Introduction aux lectures de l'archive. Paris: Hachette.

- Masson, S. (2007). Entretien avec Julieta Paredes, réalisé et traduit par Sabine Masson. Féminismes, lesbianismes et processus révolutionnaires en Bolivie. *Nouvelles Questions Féministes*. 26(1), 109-125. Récupéré le 12 novembre 2016 de <http://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2007-3-page-109.htm>
- Masson, S. (2009). Genre, race et colonialité en Amérique latine et aux caraïbes une analyse des mouvements indigènes et féministes. Dans O. Filleule, O et P. Rioux (dir.), *Le sexe du militantisme* (p. 299-316). Paris: Presses de Sciences Po.
- Marteu, E. (2011). Des usages de l'*empowerment*, du genre et du féminisme dans les associations de femmes bédouines du Néguev (Israël). *Cultures et conflits*, 83(automne 2011), 57-77.
- Martineau, S. (2005). Recherches qualitatives. Actes du colloque L'instrumentation dans la collecte des données. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Mathieu, L. (2002). Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. *Revue française de sciences politiques*, 52 (1), 75-100.
- Mathieu, L. (2004). Comment lutter? Paris : Textuel.
- Mathieu, L. (2007). L'espace des mouvements sociaux. Récupéré le 10 mars 2016 de <https://www.cairn.info/revue-politix-2007-1-page-131.htm>
- Mathieu, L. (2011). L'espace des mouvements sociaux. Paris : Presses de Sciences-po.
- McAdam, D. (1982). *Political Process and the Development of Black Insurgency*. Chicago : University of Chicago Press.
- McGregor, D., Bayha, W. et Simmons, D. (2010). Our responsibility to Keep the Land Alive: Voices of Northern Indigeje Researchers. *Pimatisiwin : A Journal of Aboriginal and Indigeje Community Health*. 8(1), 101-123.
- Mendoza, C. (2010). Racisme et nouveau modèle d'État en Bolivie. Récupéré le 22 juillet 2018 de: <https://www.cetri.be/IMG/pdf/bolivie.pdf>
- Mohanty, C. T. (1984). Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses. *Boundary*. 12(3), 333-358.

- Mujeres Creando (2009). Amazonas, mujeres indomables. Réalisé par Mujeres Creando, Bolivie. Argentine : Buemes Aires.
- Nachi, M. (2015). Introduction à la sociologie pragmatique. Paris: Armand Colin, collections Curus.
- Nagels, N. (2013). Quand l'institutionnalisation du genre s'ethnicise. Le cas bolivien. *Lien social et politique*, 69, 91-106.
- Nations Unies. (1993, 20 décembre). Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Résolution 48/104. Récupéré le 22 septembre 2016 de [http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(symbol\)/A.RES.48.104.Fr?OpenDocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(symbol)/A.RES.48.104.Fr?OpenDocument)
- Nations Unies. (2016). État Membre. Récupéré le 12 septembre 2016 de <http://www.un.org/fr/member-states/index.html>
- Neuman, W.L. (2000). Social Research Methods : Qualitative and Quantitative approaches. Boston : Pearson.
- Neveu, É. (1996). Sociologie des mouvements sociaux. Paris : La Découverte.
- Olivier de Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. Récupéré le 4 juillet 2018 de <https://journals.openedition.org/enquete/263>
- ONU Mujeres – Región Andina. (2012). Marco teórico-conceptual y diseño metodológico para estudios de caso de impunidad en el acceso a la justicia de las mujeres indígenas andinas y amazónicas afectadas por violencia de género. Récupéré le 24 septembre 2016 de: <http://www.bivica.org/upload/acceso-justicia-mujeres.pdf>
- Organizacion Panamerica de la Salud. (2013). La violencia contra las mujeres en America Latina y el Caribe. Récupéré le 6 novembre 2015 de [http://www.paho.org/hq/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_view&gid=21425&Itemid](http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=21425&Itemid)
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Colin.
- Peretz, H. (1998). Les méthodes en sociologie: l'observation. Paris: La Découverte.

- Pérez, R. (2013). Bolivia, la Revolución de 1952 y las Barzolas. Récupéré le 6 novembre 2015 de <http://suite101.net/article/bolivia-la-revolucion-de-1952-y-las-barzolas-a10681#.Vkozof98vdsM>
- Perrenoud, P. (1998). Construire des compétences, est-ce tourner le dos aux savoirs? *Pédagogie collégiale*, 12(3), 14-22.
- Perrier-Bruslé, L. (2012). Le conflit du Tipnis et la Bolivie d'Evo Morales face à ses contradictions : analyse d'un conflit socio-environnemental. Récupéré le 4 juillet 2018 de : <https://journals.openedition.org/echogeo/12972>
- Pires, A. (1997). « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». In Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires. Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville : Gaétan Morin éditeur, 113-169.
- Poupart, J. (1997). La recherche qualitative: enjeux épistémologiques. Montréal: Gaétan Morin éditeur.
- Quijano, A. (2000). Colonialidad del poder : eurocentrismo y ciencias sociales. Buenos Aires : Editorial/Editor.
- Rivera Cusicanqui, S. (2008). Décoloniser la sociologie et la société. *Journal des anthropologues* [En ligne]. Récupéré le 2 octobre 2016 de <http://jda.revues.org/2473>
- Rodríguez Romero, C. (2005). La lutte des travailleuses domestiques en Bolivie. *Nouvelles Questions Féministes*, vol.24,(2), 126-130.
- Rojas Valverde, M. E. (2010). Gender-based political harassment and violence : Effects on the political work and public roles of women. *New Solutions*. 20(4), 527-535.
- Rousseau, S. (2009). Genre et ethnicité racialisée en Bolivie: pour une étude intersectionnelle des mouvements sociaux. *Sociologies et société*, 41(2), 135-160.
- Rousseau, S. (2011). Indigenous and Feminist Movements at the Constituent Assembly in Bolivia: Locating the Representation of Indigenous Women.» *Latin American Research Review*, 46(2), 5-28.

- Rousseau, S. (2014). Le pluralisme, les conflits et les avancées au sein du mouvement des femmes autochtones en Bolivie. Dans Thede, N. et Dufour-Poirier, M. (2014). *Amérique latine, laboratoire du politique autrement*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rudel, C. (2007). Bolivie - Du colonialisme à l'indianisme. *Alterinfos América Latina*. Récupéré le 4 mai 2017 de <http://www.alterinfos.org/spip.php?article1165>
- Russell, D. E. H. et Caputi, J. (1992). Femicide : Sexist Terrorism against Women. Dans Russell, D. E. H. et Radford, J. (1992). *Femicide : The Politics of Woman Killing*. Woodbridge: Twayne Publishers.
- Saïd, E. (1978). *Orientalism*. London: Penguin.
- Sanabria, C. E. (2016). Violencia contra las mujeres : cursos y decursos en 20 años. Dans Conexión Fondo de Emancipación (2016). *Conectar para emancipar*. La Paz : Área de impresión.
- Sawicki, F. et Siméant, J. (2009). Décloisonner la sociologie de l'engagement militant : note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. *Sociologie du travail*. 1(51), 97-125.
- Scott, J. (1988). Genre: Une catégorie utile d'analyse historique. *Les Cahiers du GRIF*. 37, 125-153.
- Spivak, G. (1988). Can the Subaltern Speak? Dans C. Nelson et L. Grossberg (eds), *Marxism and the interpretation of Culture (p.271-313)* . Urbana: University of illinois Press.
- Subsecretaria de Asuntos de Género (SAG) (1994). Plan Nacional de prevencion y erradicacion de la violencia contra la mujer. Documento de trabajo. La Paz : Offset Prisa Pub. Récupéré le 19 octobre 2016 de <http://www.bivica.org/upload/violencia-mujer-plan.pdf>
- Thévenôt, L. (2006). *L'action au pluriel: sociologie des régimes d'engagement*. Paris: La Découverte.
- Tilly, C. (1986). *The contentious French*. Cambridge : MA : Harvard University Press.
- Treiner, S. (2006). Introduction. Dans Ockrent, C. (dir.) et Treiner, S. (coord.). *Le livre noir de la condition des femmes*. Paris : XO Éditions.

- Trom, D. (2001). Grammaire de la mobilisation et vocabulaire de motifs. Dans D. Cefaï, D. Trom (dir), *Les formes de l'action collective*. Paris: EHESS.
- Trudel Bellefeuille, J. (2011). Le rôle de l'État bolivien face à l'impact de la justice communautaire sur les femmes campesinas. Mémoire de maîtrise en droit international. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- United Nations Development Program. (UNDP) (2015). Human Development Reports : Table 4 : Gender Inequality Index. Récupéré le 16 novembre 2015 de <http://hdr.undp.org/en/content/table-4-gender-inequality-index>
- Villena, R. (2013, 8 mars). La violencia contra las mujeres en el Estado Plurinacional : Ponencia del Defensor del Pueblo Rolando Villena. Santa Cruz. Récupéré le 10 décembre 2015 de <http://www.defensoria.gob.bo/archivos/La%20violencia%20contra%20las%20mujeres%20en%20el%20Estado%20Plurinacional.pdf>
- Wright Mills, C. (1940). Situated Actions and Vocabularies of Motives. *American Sociological Review*, 5(6), 904-913.
- Ybarnegaray, J. O. (2011). Feminismo y decolonización, notas para el debate. *Nueva sociedad*, 234, 159-171.
- Zabala Canedo, M. L. (2010). Del feminismo a los Feminismos en Bolivia. *Mimeo*. Récupéré le 5 octobre 2017 de [http://www.coordinadoradelamujer.org.bo/observatorio/index.php/profundizar/descargar/archivo/articulo\\_feminismos\\_en\\_bolivia\\_lourdes\\_zabala\\_58.pdf/boton/2/sub/9/tem/2](http://www.coordinadoradelamujer.org.bo/observatorio/index.php/profundizar/descargar/archivo/articulo_feminismos_en_bolivia_lourdes_zabala_58.pdf/boton/2/sub/9/tem/2)